

Après celui de l'hôpital Les chantiers des HLM ont été paralysés

GRANBY (par Réal Marchessault) — Les 40 travailleurs de la construction des chantiers des Habitations à loyers modiques, de la rue Drummond et de la rue Saint-Antoine, ont débrayé hier, afin d'appuyer leurs confrères du chantier de l'Hôpital général de Shefford et aussi pour revendiquer le \$0.50 de l'heure, en compensation pour l'augmentation du coût de la vie.

En fait, c'est suite à une demande des travailleurs du chantier de l'hôpital de Granby que les ouvriers des deux autres chantiers ont débrayé. Soulignons que la construction des HLM est dirigée par l'entrepreneur général Tellor, de Sherbrooke.

Le groupe de travailleurs, affilié en majorité à la CSN, s'est ensuite rendu à Bromont, sur le chantier de IBM, mais n'a pu convain-

cre ses confrères de la FTQ de débrayer pour l'appuyer. Selon nos informations, les travailleurs du chantier de IBM toucheraient en majorité le \$0.50. Aucun incident n'a marqué l'échange entre les groupes de travailleurs.

Pour les grévistes, il s'agit d'une démonstration de solidarité, alors que les ouvriers CSN et FTQ ont fait l'unanimité dans leurs revendications.

Soulignons que les travailleurs aux HLM, qui sont principalement des menuisiers et des journaliers, ne touchent pas le \$0.50 de l'heure. Par contre, à l'hôpital de Granby, sur la soixantaine d'employés de la construction, 26 ne reçoivent pas ce montant. Il s'agit des menuisiers, des journaliers, des plombiers et des électriciens.

Selon un délégué de chantier de la CSN, M. André Archambault, un

groupe de travailleurs bénéficierait du \$0.50 avant d'être à l'emploi de la firme Grégoire Construction, d'Adamsville, prise en tutelle par OMEGA, l'entrepreneur général du chantier de l'hôpital.

La firme Grégoire aurait accordé le \$0.50 afin d'obtenir un meilleur rendement de ses travailleurs. Ne pouvant plus faire face à ses obligations, cette firme a été prise en charge et administrée par l'entrepreneur OMEGA, jusqu'à la fin du contrat.

Peu après, OMEGA a embauché une dizaine d'hommes et ne leur a pas versé le \$0.50.

En somme, les trois chantiers de construction de Granby sont paralysés. Toutefois, les travailleurs se rendront tous sur les lieux de leur travail ce matin, afin de connaître la dernière position de la compagnie OMEGA.

Afin de connaître la version patronale dans ce conflit, nous avons communiqué avec M. Roger Ghiasson, gérant des travaux à l'hôpital, pour la compagnie OMEGA.

Pour M. Ghiasson, la situation est claire, OMEGA ne peut verser l'augmentation de \$0.50 à ses travailleurs, ceci étant défendu par la loi "Le conflit est entre les mains du ministre Cournoyer", de souligner M. Ghiasson.

M. Ghiasson nous a expliqué que les représentants patronaux ont essayé de convaincre les travailleurs de reprendre le travail, puisque cette situation est "ridicule", les privant de salaire durant une semaine, alors qu'on sait que le ministre Cournoyer prendra une décision au début de la semaine prochaine, quant à l'application de la loi 201.

Quant à l'histoire du \$0.50 de l'heure qui est versé aux anciens employés de Grégoire Construction, M. Ghiasson a souligné que la compagnie OMEGA ne fait que respecter les engagements de la compagnie sous sa tutelle, mais que les engagements de cette dernière ne l'impliquent nullement. Toujours au sujet de ce versement du \$0.50, M. Ghiasson a souligné: "Nous ne sommes pas capable de le faire, en tant que contracteur. Si le décret le dit, on paiera..." Enfin, M. Ghiasson a affirmé que les ouvriers auraient dû rencontrer les représentants patronaux, avant de débrayer, où chacun aurait pu exposer son point de vue. M. Ghiasson n'a pas manqué de souligner les bonnes relations qui ont régné jusqu'à date avec les travailleurs, alors que le tout s'est fait calmement, dans de bonnes relations.



BUREAU DU DEPOT LEGAL
DEPT DES SOCIOLOGUES,
BIBLIOTHEQUE NAT. QUE.,
1700 ST-DENIS,
MONTREAL 129.

Une fois de plus...

Il n'y a pas de fumée sans feu! L'expression populaire s'est admirablement bien concrétisée en soirée hier, alors qu'un bloc d'immeubles du haut de la ville a été la proie des flammes. Toutefois, les amateurs de sensationnalisme "n'y ont vu que du feu", ou plutôt l'inverse puisque le spectacle n'a offert que de la "boucane" aux nombreux badauds qui se sont pressés dans la zone concernée rue Principale.

(Voir nouvelles et photographies en page 5)

(Photo C-Line Jobin)

La Voix de l'Est

VOL. 39 — NO 176

GRANBY, JEUDI 9 JANVIER 1975

20 CENTS

Chez Verreault Transports Ltée

Les travailleurs accouchent difficilement d'un syndicat

GRANBY (par Réal Marchessault) — "Verreault veut partir un syndicat de boutique!"

Par ces propos, le problème de la syndicalisation des travailleurs de l'entreprise Verreault Transport Ltée, de Granby, a été lancé, par un employé congédié de cette entreprise, M. Camille Fortier.

Soulignons que M. Fortier a été élu président du syndicat CSN, lors de la réunion de formation de cet organisme. A cette réunion, il a aussi été décidé de demander l'accréditation du syndicat des travailleurs de Verreault Transport.

Afin d'en connaître plus sur la situation qui règne dans cette entreprise, nous avons rencontré quelques

personnes, dont M. Fortier et M. Jean-Paul Cadorette, conseiller syndical de la CSN, attaché au Conseil central de Granby.

Pour expliquer la situation, la partie syndicale a dressé un tableau des divers événements qui ont mené à la demande d'accréditation du syndicat.

En fait, vers la mi-décembre, un groupe d'employés de la firme Verreault a envisagé de former un syndicat, de façon démocratique, afin d'obtenir pour les travailleurs, de meilleures conditions de travail et des "salaires décentés", comme l'ont affirmé les porte-parole syndicaux.

Malicieusement, M. Cadorette a ajouté: "Verreault, c'est un nom qui résonne

bien dans le comté de Shefford!"

Le travail de formation du syndicat s'est poursuivi, par de l'information aux travailleurs. Cependant, le 24 décembre, quatre travailleurs ont été congédiés, sans plus d'explications, selon eux, sauf que la communication disait: "pour refus et insouciance au travail".

Les personnes congédiées sont en fait convaincuës que la raison de leur renvoi se rapporte à leurs activités syndicales, puisqu'elles sont les principaux initiateurs de l'implantation du syndicalisme dans l'entreprise.

Par ailleurs, le groupe que nous avons rencontré a affirmé que l'employeur Verreault a fortement sug-

géré à certains travailleurs de former un syndicat de boutique. Il s'agirait des employés ayant le plus d'ancienneté.

Quelques jours suivant cet incident, une assemblée de formation du syndicat (CSN) a eu lieu et selon les porte-parole syndicaux, la demande d'accréditation a été votée majoritairement, soit à environ 70% des personnes présentes.

Suite à cette demande d'accréditation, la CSN a porté deux plaintes contre la firme Verreault, une, quant à l'ingérence de l'employeur dans la formation du syndicat et l'autre, en rapport avec les quatre congédiements.

Ces deux plaintes se rapportent d'ailleurs aux arti-

cies 11 et 14 du Code du travail. Ces articles traitent notamment du droit d'association syndicale et du droit de participer à des activités syndicales.

En somme, pour les travailleurs qui ont été congédiés, la visite du commissaire enquêteur du ministère du Travail viendra décider de leur situation, puisque la décision du commissaire aura comme conséquence la reconnaissance ou non du syndicat CSN et le bien-fondé ou non des accusations portées contre Verreault Transport.

Entre-temps, la partie syndicale incite les travailleurs de l'entreprise à signer leur carte d'adhésion à

la CSN, en prenant bien garde de ne pas signer des cartes de syndicat de boutique. Le groupe prépare

aussi une première convention collective de travail qui devra être négociée avec l'employeur.

Et l'employeur guette la fin du travail

GRANBY (par Réal Marchessault) — "On a rien à faire, on va attendre le déroulement..."

Telle est la déclaration de M. Gaston Verreault, directeur général de la firme Verreault Transport Ltée, de Granby, suite aux rumeurs concernant la formation d'un syndicat dans cette entreprise.

En fait, la formation d'un syndicat a passé le stade des rumeurs puisqu'en fait, une accréditation a été demandée par un groupe de travailleurs, en collaboration avec la CSN.

Pour sa part, M. Verreault nous a confirmé avoir reçu une demande de formation de syndicat, de la CSN. Dans sa missive, la centrale syndicale demande une liste des employés.

Le directeur général de la firme de transport a ajouté que la compagnie n'a rien à débattre et rien à dire.

Interrogé sur le congédiement de quatre membres de son personnel, à la fin de décembre, M. Verreault a affirmé que ces personnes n'ont pas été congédiées pour des raisons d'activités syndicales.

Selon M. Verreault, les vraies raisons ont été fournies au bureau d'assurance-chômage et il n'est nullement question d'activités syndicales. Cependant, le porte-parole patronal n'a pas voulu étaler ces raisons de renvoi.

La rumeur de la formation d'un syndicat de boutique a aussi circulé depuis quelques temps. A ce sujet, M. Verreault a dit être au courant, mais a affirmé ne pas y avoir pris part. Ce syndicat de boutique serait mis de l'acant par des employés cadres permanents.

M. Verreault a dit n'avoir "aucune objection" à la formation d'un syndicat, qu'il soit de boutique ou affilié à la CSN. Cependant il a avoué favoriser la formation d'un syndicat de boutique.

Suite à une déclaration d'un porte-parole syndical, sur les ondes du poste radiophonique CHEF, où on faisait état de la participation de 61 personnes, à la formation du syndicat CSN, M. Verreault a rectifié cette affirmation, puisque la lettre qu'il a reçu de la CSN indique, selon ce qu'il nous a affirmé, la participation de 44 personnes.

Les camionneurs: la situation reste la même

MONTREAL PC — Les relais routiers sont demeurés déserts pour une troisième journée consécutive, mercredi, alors que les négociations entre les dirigeants du local 106 des Teamsters et la partie pa-

tronale sont demeurées à un point mort.

Le mouvement de grève paralyse à toute fin pratique l'ensemble de l'industrie du camionnage au Québec et, sur la Côte-Nord, c'est toute la flotte

régionale qui est immobilisée.

Hier, le dirigeant syndical des Teamster, M. Omer Malboeuf a fait un saut à Rouyn afin de sonder les coeurs et les reins de ses membres et de rallier, selon

toute vraisemblance, les timorés à sa cause.

Il faut rappeler que la région du Nord-Ouest québécois représente une carte maîtresse dans l'épreuve de force qui oppose les deux parties: c'est l'immense

chantier de la baie James que l'on veut assouffir de pétrole en bloquant la porte d'entrée de Matagami.

On croit savoir que l'autonomie des réserves du chantier tant en hydrocarbure qu'en nourriture ne peut dépasser 15 jours de siège. Le ravitaillement de cette région nécessiterait alors la mise en place d'un pont aérien qui viendrait grever d'autant les prévisions budgétaires déjà passablement mal en point.

Près de Montréal, c'est l'usine d'abattage de volaille de la Canada Packers qui se verra aujourd'hui forcée de réduire à néant ses opérations.

Selon le directeur de l'usine, M. Brière, les capacités de stockage de l'usine de Joliette ont atteint le point de saturation.

"Nos 185 employés vont se tourner les pouces aux frais de la compagnie pendant une semaine... puis nous devons procéder à des mises à pied aussi inévitables que pénibles".

Si les poulets ont la vie sauve pour l'instant il en va autrement pour les centaines de restaurants Bar-B-Q de la région métropolitaine qui devront se reconstruire au shish-kebab pour survivre.

Le problème de l'acheminement des denrées alimentaires pourrait devenir aigu tout le long de la Côte-Nord à la suite de la paralysie totale qui immobilise les trois grandes flottes de camionnage de la région: Clarke Transport, Cartier Transport et Champlain-Sept-Îles Transport. Seule cette dernière entreprise affronte une grève légale, alors que les deux autres compagnies ont vu leurs syndicats affiliés au local 106 se faire marauder par le syndicat.

Devant la Commission Cliche

Fernand Daoust s'apprête à intervenir

MONTREAL (PC) — Tout en refusant de dévoiler les décisions prises à la réu-

nion de deux jours du Conseil général de la FTQ, M. Fernand Daoust n'en a pas

moins déclaré, mercredi, qu'il préparait des interventions à la Commission Cliche.

Responsable de la tutelle de la FTQ-Construction, M. Daoust a l'intention d'examiner attentivement toutes les plaintes qui lui seront soumises.

Il poursuivra son mandat en examinant un par un les 23 syndicats affiliés au Conseil provincial des métiers de la construction et leurs 37 subdivisions locales. Il devra à cet effet passer au peigne fin quelque 200 permanents et quelque 2,000 délégués de chantier avec des moyens infiniment moins efficaces que ceux, par exemple, de la Commission Cliche.

M. Daoust a expliqué qu'il devra consacrer une partie importante de ses efforts aux actions en cours au sein de la FTQ-Construction, comme par exemple la bataille de l'indexation.

Le secrétaire-général de la FTQ n'a pas écarté d'ailleurs l'hypothèse d'un débrayage général des travailleurs de la construction si le gouvernement n'accordait pas de façon officielle, par un amendement au décret, l'augmentation de 50 cents l'heure que de nombreux

employeurs paient déjà et l'autre montant de 25 cents l'heure réclamé depuis le 1er janvier pour compenser les effets de la hausse du coût de la vie.

Enfin, le tuteur de la FTQ-Construction verra à surveiller de près les interventions de l'organisme qu'il dirige, au niveau de la CIC, où il détient 72 pour cent du vote syndical. Il s'attendra enfin à diffuser toutes les informations pertinentes sur le déroulement de son mandat, qui, a-t-il dit, pourrait se prolonger jusqu'à la fin de 1975.

le sourire matinal

On prend de l'âge comme on prend des coups. C'est parce que la sagesse est couverte de cicatrices qu'elle est toujours plus éprouvante que belle.



La météo

Cantons de l'Est: faible pluie passagère ce matin et nuageux. Maximum 35 à 40 (2 à 4). Aperçu pour vendredi: nuageux et doux.

Advenant des poursuites

Cowansville défendra les intérêts des Galeries

COWANSVILLE (JdB) — Le procureur des Galeries de Cowansville Inc. a soumis à la ville une demande à l'effet que le conseil ratifie par voie de résolution un article faisant partie du bail emphytéotique, liant déjà les deux parties concernées.

Cette demande vise à obtenir que la ville de Cowansville défende les intérêts des Galeries de Cowansville Inc. advenant le cas où des poursuites seraient intentées contre cette dernière, que ce soit concernant les lieux ou l'édifice appelé à être construit. Les dommages devraient également être assumés par la ville.

L'aviseur légal de Cowansville, Me Gérard Turmel ayant souligné qu'il n'y avait aucune raison pour que le conseil n'accède pas à cette demande, d'autant plus qu'un article du bail consenti

par la ville y faisait déjà allusion, le conseil sur une proposition du conseiller Claude Breton, appuyé par M. Roger Surprenant, a émis une résolution à cet effet.

On se rappelle que le 11 décembre dernier, la Cour supérieure avait rejeté une requête en injonction interlocutoire, logée par MM. Joseph Némec et Stéphane Dvorsky, contre les Galeries de Cowansville Inc., laquelle requête exigeait la cessation de tous les travaux de construction et d'aménagement sur le chantier du centre-ville.

Il n'est pas exclu que connaissant la tenace opposition manifestée par M. Joseph Némec et la compagnie Concord Investment à l'égard du programme de rénovation urbaine, que des rebondissements peuvent survenir une fois de plus.

\$7,475,550 en 1974

La construction à Cowansville: nouveau record

COWANSVILLE (JdB) — L'année 1974, peut, à juste titre être considérée comme un intéressant record dans le domaine de la construction puisque d'après le rapport, présenté par M. Edgar Massé, inspecteur en bâtiments, la ville de Cowansville a émis, au cours des douze derniers mois, 200 permis représentant une valeur globale de \$7,475,550, soit une somme dépassant de loin celle enregistrée pour l'année 1973.

En effet, l'année 1973 indiquait, pour sa part, un nombre de 227 permis pour une valeur totale de quelque \$2,719,017.

C'est au cours des mois d'avril et de septembre que la Commission d'urbanisme et de construction a accordé le plus grand nombre de permis

de construction puisqu'on en a enregistré respectivement 35 et 34 permis.

Par ordre décroissant, viennent ensuite mars (29 permis), juin (23), juillet (20), mai (17), novembre (11) août et décembre (9), octobre (6), janvier (4) et février (3).

Le nombre des logements aménagés en 1974 s'élève à 62, soit une légère diminution par rapport à 1973 où 73 nouveaux logis avaient été édifiés. La valeur des permis octroyés pour la construction de maisons unifamiliales varie de \$12,000 à \$45,500. Néanmoins on peut établir la valeur moyenne de ces résidences à \$22,150.

Le secteur résidentiel représente donc une valeur globale de \$1,352,700, comparativement à \$1,147,400 en 1973.

soit une augmentation de \$205,300 même si le nombre des logements a, pour sa part, connu une légère diminution.

Le secteur commercial donne un montant total de \$2,906,400, comparativement à \$570,520 pour l'année 1973, soit une hausse appréciable de

\$2,335,880. Cette différence est surtout due à l'octroi d'un permis de \$2,600,000 aux Galeries de Cowansville Inc. pour la réalisation d'un centre d'achats dans le centre-ville.

Néanmoins, indépendamment de ce fait, plusieurs commerces ont procédé à des travaux

Coup d'oeil sur la région

Coût total

COWANSVILLE — Les travaux d'égoûts dans le secteur Barker coûteront \$79,410.65. C'est du moins le montant de la soumission qui a été accordée aux Entreprises Ligue Ltée pour l'exécution de ces travaux.

Avis de motion

COWANSVILLE — Quatre avis de motions ont été déposés lors de la séance du conseil. Ils concernent la construction d'un poste pilote d'épuration, les travaux d'égoût du boulevard Dieppe, un amendement au règlement de zonage ainsi que l'installation d'un déshumidificateur à l'aréna.

Séance d'information

COWANSVILLE — Une assemblée d'information aura lieu à l'intention des parents de l'école St-Léon, le 13 janvier, à 2 ou à 7 h 30 p.m. Le sujet sera l'animation du midi.

Inscriptions

COWANSVILLE — Il reste encore une dizaine de jours pour s'inscrire à la session hiver des cours du Centre culturel qui sont: peinture et dessin, céramique, émaux sur cuivre, expression corporelle, arts plastiques pour enfants.

PRIX DU MARCHÉ

MONTREAL PC — Cours des denrées, transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants, 92 points, 84; 93 points, 85; Commission canadienne de l'industrie laitière, 85.

Fromage: blanc, 91.5; coloré, 91.8.

Poudre de lait écrémé: PROC3D3 PAR VAPORISATION No 1, en sacs de 50 lb, 53 à 56; procédé par rouleau, No 1, 54; pour nourrissage, en sacs, rouleau et vaporisation, 42 à 44.

Lait de beurre en poudre, procédé par vaporisation et rouleau 46 à 48.5; pour nourrissage, 41 à 42. Lait évaporé, 48 contenants de 16 onces, 13.35.

Lactosérum en poudre, pour nourrissage: procédé par rouleau, 7 3-4 à 9; procédé par vaporisation, 16 1-2, procédé par vaporisation non-hydroscopique, 25.5.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes

aux détaillants en boîte d'une douzaine: A-extra gros, 84.7; A-gros, 80.7; A-moyens, 76.1; A-petits, 65.6.

Prix de gros aux distributeurs alimentaires par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra gros, 82; A-gros, 78; A-moyens, 74; A-petits, 64; A-peewee, 39.

Pommes de terre: prix de gros, patates nouvelles, Québec, blanches No 1, \$1.50 à \$1.60 les 50 lb; N.-B., blanches, \$1.70 à \$1.75 les 50 lb, .95 à \$1.00 les 25 lb; .44 à .46 les 10 lb; I.-P.-E., \$1.85 à \$1.90 les 50 lb; \$1.05 à \$1.10 les 25 lb, .48 à .50 les 10 lb. Arrivages: 663 sacs de 50.

Mercuriales
Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Charbonneau et Doiron s'acquittent de leurs dettes envers la société: chacun un mois additionnel de bain

COWANSVILLE (AD) — Deux détenus parmi le groupe qui avait défrayé les manchettes des journaux, lors de la vague d'évasions survenues au pénitencier fédéral de Cowansville au printemps de 1973, Réal Charbonneau et Gaston Doiron, ont été condamnés hier à purger un mois additionnel d'emprisonnement, le premier pour évasion et l'autre pour tentative d'évasion.

Charbonneau, qui purge à l'Institut à sécurité maximum Archambault

de Ste-Anne-des-Plaines une sentence d'emprisonnement à vie pour meurtre, s'était évadé du centre de détention de Cowansville le 14 avril 73, en sciant les barreaux de sa cellule et en enjambant la clôture du complexe pénitentiaire.

Le détenu, qui avait nié sa culpabilité lors de sa comparution en janvier 74, s'est reconnu coupable hier de l'accusation portée contre lui, alors qu'il était ramené devant le juge Guy Genest de la cour des Ses-

sions.

Son avocat, Me Gilles Poussard, de Granby, a néanmoins réclamé la clémence de la cour en faisant valoir qu'il n'y avait eu aucune violence de la part de son client, lors de son évasion de l'Institut fédérale de Cowansville. Me Poussard a également attiré l'attention de la cour sur le fait que les juges du district ont l'habitude d'être cléments dans les cas d'évasion sans violence.

Me Claude Noiseux, le procureur de la couronne, n'a posé aucune objection à une certaine forme de clémence, pourvu que la sentence du tribunal soit consécutive à celle que le prévenu purge déjà à Ste-Anne-des-Plaines.

Le juge Guy Genest s'est rendu à la demande des parties en condamnant Réal Charbonneau à un mois additionnel d'emprisonnement pour son évasion du 14 avril 73. En théorie, ça semble n'avoir aucune espèce d'importance puisque l'individu purge une sentence d'emprisonnement à vie; en pratique toutefois, une peine d'incarcération à vie signifie habituellement entre 15 et 20 ans d'emprisonnement.

Agé de 28 ans, Charbonneau avait été condamné à Montréal le 17 septembre 69, à l'emprisonnement à vie pour un meurtre commis dans la métropole.

Pour sa part, Gaston Doiron, 27 ans, qui purge aussi à l'Institut Archambault de Ste-Anne-des-Plaines une sentence de 10 ans d'emprisonnement pour vol à main armée et une autre d'un an pour

une évasion, a également écopé d'une peine additionnelle d'un mois de réclusion pour une tentative d'évasion.

Celle-ci était survenue le 10 décembre 73, quand le prévenu a essayé de s'évader du palais de justice de Cowansville, où il avait été emmené pour être traduit en cour relativement à son évasion du pénitencier fédéral de Cowansville, le 15 avril 73.

A peine descendu du fourgon de la Sûreté du Québec qui l'avait transporté de Ste-Anne-des-Plaines au palais de justice de Cowansville, Doiron s'était élançé en courant vers l'arrière de l'édifice avec quelques policiers sur ses talons.

Ces derniers l'avaient rejoint et capturé à l'arrière de l'hôpital BMP. C'est d'ailleurs pour cette tentative d'évasion qu'il a comparu hier devant le juge Guy Genest de la cour des Sessions. Doiron, un solide gaillard de 6 pieds et de 235 livres, s'est reconnu coupable en réponse à l'inculpation retenue contre lui et le juge Genest lui a imposé un mois additionnel d'emprisonnement à la peine qu'il purge déjà.

En janvier 74, au palais de justice de Cowansville, il avait été condamné à un supplémentaire d'emprisonnement, pour son évasion du pénitencier de Cowansville, évasion qui était survenue le 15 avril 73 et qui avait été marquée de violence. En effet, sous la menace d'un couteau, le détenu en fuite avait forcé un automobiliste de Brigham, M. André Gemme, à le conduire dans la métropole où il s'était enfui.

Les voleurs sont sans pitié, même pour les prêtres

COWANSVILLE (AD) — On ne saurait dire si c'est le calme avant la tempête, mais il reste que la Sûreté municipale de Cowansville "touche du bois" depuis le début de l'année 75, alors qu'elle n'a enregistré que peu de vols.

Au cours des trois derniers jours, elle n'a signalé qu'un vol simple de \$65, lequel fut perpétré dimanche soir dernier à la résidence du révérend James Sinclair, 201, rue Principale, à Cowansville, où un individu a subtilisé deux toboggans, l'un en métal blanc

recouvert d'un coussin rouge, et l'autre en bois comme les traîneaux traditionnels.

La police de Cowansville a ouvert une enquête mais elle n'a encore pu retracer la marchandise volée, ni démasquer l'auteur de ce vol. L'enquête dans cette affaire a été confiée au sergent-déTECTIVE Réal Ouimet.

A moins que le voleur ne se démasque lui-même en allant se confesser au révérend Sinclair, sa victime... Ce qui démontre que les malfaiteurs sont sans pitié, même pour les représentants de Dieu.

CHEZ MON ONCLE LESS

Les Importations Granby Inc.
23, Principale — Granby, Qué.
Less Harvey, pres.

Meubles et accessoires électriques

Tél.: 372-1000

Tél.: 372-1010



SPÉCIAL DU PRÉSIDENT

Pour débiter la nouvelle année, le président offre des spéciaux sur les voitures 1975. Grand choix de modèles.

VOYEZ NOS SPÉCIAUX DE LA SEMAINE

Achète mieux, qui achète chez
MAHEU

997, Principale, GRANBY
378-7474 — 378-6283



VENTE-SERVICE

AVIS CAISSE D'ÉCONOMIE DES TRAVAILLEURS DE GRANBY

Le conseil d'administration de la Caisse d'Économie a procédé à la nomination du comité des candidatures pour la prochaine assemblée annuelle. Tous ceux qui désirent se porter candidat à un poste au sein de la Caisse et qui sont membres actifs peuvent le faire en s'adressant au bureau de la Caisse d'Économie et ce jusqu'au 10 février.

TAUX EN VIGUEUR: 10% d'intérêt, minimum \$1,000
ÉPARGNE ORDINAIRE 4% ÉPARGNE plus 9%
SERVICES: ASS.: incendie et risques divers
ASS.: auto

Plus une carte d'escompte pour les achats chez certains commerces de la ville. La déduction sur salaire est une méthode efficace pour l'épargne de nos jours. Demande à ton employeur s'il y a possibilité de le faire et adhère à la

CAISSE D'ÉCONOMIE DES TRAVAILLEURS DE GRANBY
371, rue St-Jacques Granby 378-2625

Commissaire industriel Cowansville-Bromont

M. Paul Hébert quittera son poste dès que la relève sera assurée

COWANSVILLE (JdB) — M. Paul Hébert a signifié son intention de quitter la Commission industrielle Cowansville-Bromont. Toutefois il continuera d'assumer les fonctions de commissaire industriel tant et aussi longtemps que le ministère de l'Industrie et du Commerce ne lui aura pas trouvé un successeur.

Le maire Rosaire Raymond a fait cette mise au point à la suite d'une intervention du conseiller Claude Breton qui s'informait pour savoir à quel moment M. Paul Hébert avait cessé ses

activités comme commissaire industriel et ce que la ville de Cowansville projetait de faire à plus ou moins court terme.

Même si la commission industrielle continue à bénéficier des services de M. Paul Hébert, il est évident que d'ici quelques semaines Cowansville sera confrontée à l'important problème d'assurer la relève de M. Hébert, si elle veut maintenir une promotion industrielle efficace.

Quant aux raisons qui motivent la décision de M. Paul Hébert, le maire a précisé qu'il désirait tout simplement changer de travail.

M. Paul Hébert a été engagé par la Commission industrielle Cowansville-Bromont au printemps 1974 pour occuper le poste laissé vacant par M. John Sharp qui venait d'être désigné comme représentant du ministère de Commerce et de l'Industrie, à New York.

Le nom de M. Paul Hébert a été référé à la Commission industrielle par le gouvernement du Québec lui-même, et c'est à ce dernier également qu'incombait la tâche de suggérer à Cowansville et à Bromont des noms de personnes susceptibles d'occuper ce poste avec succès et efficacité.

M. Hébert qui possède une maîtrise en administration et un diplôme d'ingénieur civil, avait déjà oeuvré comme commissaire industriel pour le comité intermunicipal de promotion industrielle de Baie Comeau-Hauterive.

Il faut s'attendre à ce que la question du commissaire industriel revienne en février à la table du conseil à moins que le poste ne soit comblé avant, ce qui reste du domaine des possibilités, compte tenu de l'importance que les villes de Cowansville et de Bromont accordent à la promotion industrielle de la région.

COURS PRIVÉS NOUVEAU STUDIO DE DANSE

577, avenue Houle

COURS DE DANSE

École de danse Gilberte et André de Granby

Valse

Tango

Cha-Cha

Swing

Fox-Trot

Merengue

Samba

Bienvenue à:

Assistez à une leçon de danse offerte gratuitement par vos professeurs de la F.L.D.Q. GILBERTE et ANDRÉ.

GRANBY: mardi - mercredi - vendredi - dimanche les 14 - 15 - 17 - 19 janvier à 8 h p.m.

COWANSVILLE: samedi le 18 janvier à 7 h p.m. École Sainte-Thérèse.

N.B. Cette école possède un permis de culture personnelle en danse sociale (jour, soir) no 390511.

Pour informations: André Frédette
577, av. Houle, Granby
Roger Robitaille Cowansville

Nouvelles de Granby

CA spécial ce soir

Direction et professeurs du cegep éclaircissent leurs positions...

par François Berger

GRANBY — Les positions semblent s'éclaircir de part et d'autre au Cegep, alors que deux conférences de presse consécutives se sont tenues, hier, à Granby et à Sherbrooke, au sujet de la suspension de M. Laurent Valiquette, professeur au campus de Granby.

M. Robert Sabourin, directeur général du Collège, a proposé, à 11 heures 30, à Sherbrooke, un arbitrage accéléré au sujet du cas Valiquette, et les professeurs du campus ont répliqué quelques heures plus tard, à 17 heures, à Granby, rejetant toute idée d'arbitrage.

Prenant la parole devant les caméras de CHLT-TV (canal 7) et CKSH-TV (canal 9), en présence de journalistes de La Tribune, de La Voix de l'Est et de postes de radio, M. Sabourin, à Sherbrooke, et MM. Laurent Valiquette et Emile Roberge, à Granby, se sont réponus mutuellement, dans des termes qui laissent présager un long conflit encore.

A l'issue de la rencontre qu'il a eue, mardi,

avec le bureau des sous-ministres à l'Éducation, à Québec, Robert Sabourin, a opté pour un arbitrage accéléré.

"À Québec, nous nous sommes tous montrés d'accord pour dire qu'il s'agit de la meilleure solution, une solution légitime et normale dans l'état de crise actuelle au Cegep, autant à Sherbrooke qu'à Granby", a déclaré M. Sabourin.

"Mais il faut que le syndicat des professeurs fasse un grief pour demander un tel arbitrage", a noté M. Sabourin, ajoutant qu'il espère que le conseil d'administration adoptera également cette solution de l'arbitrage accéléré, lors de sa réunion spéciale de ce soir, à Sherbrooke.

Notons que l'arbitrage accéléré dont a parlé M. Sabourin consisterait en une minimisation des délais d'une telle procédure. Alors que normalement, une procédure d'arbitrage peut s'étendre sur une et même deux années, le tout pourrait être réglé en quelque 20 jours.

Un comité d'arbitrage serait mis sur pied dans les 24 heures et la décision de suspension de M. Valiquette serait tranchée définitivement.

M. Sabourin a précisé, par ailleurs, qu'il pourrait fort bien, dès maintenant, revenir sur sa décision de suspendre le professeur de Granby, mais qu'il n'en fera rien.

De plus, M. Sabourin a insisté pour dire qu'il a suspendu M. Valiquette en tant que professeur et non comme représentant syndical des professeurs du campus de Granby.

D'autre part, selon les déclarations de M. Sabourin, le président du conseil d'administration du Collège, M. Marc Leclerc, de Granby, aurait été au courant du projet de suspension de M. Valiquette avant même que Sabourin en prenne la décision effective.

Or, M. Leclerc a paru ne pas avoir été au courant de cette suspension avant que M. Valiquette le sache lui-même.

Rejet unanime

Suite à la proposition de M. Sabourin, les professeurs de Granby se sont empressés de rejeter à l'unanimité l'idée d'arbitrage, même accéléré.

"Nous n'avons pas notre honneur à sauver, comme l'a dit M. Sabourin; c'est plutôt lui qui

doit sauver la sienne", a lancé M. Emile Roberge, porte-parole des professeurs du campus, hier, à Granby.

MM. Valiquette et Roberge ont expliqué que les enseignants refusent l'arbitrage parce que ce serait aider Sabourin à sauver "sa face".

De plus, si les professeurs acceptaient l'arbitrage, il se reconnaîtraient, en quelque sorte, un tort, dans les événements qui ont marqué la fin du conflit des prêts et bourses au campus.

Or, selon eux, ni M. Valiquette ni l'ensemble des professeurs du campus n'ont eu tort dans les décisions qu'ils ont prises, ensemble spécifiquement, à ce moment-là.

D'autre part, si les enseignants acceptaient l'arbitrage, cela créerait un précédent dans la suspension d'un employé pour des motifs d'activité syndicale. Cela signifie que, dorénavant, n'importe quel officier de syndicat pourrait se voir l'objet de sanctions de la part de la direction, selon les portes-paroles professeurs.

Notons que l'article 15 du code du travail interdit à un employeur de suspendre ou congédier

un de ses employés pour activité syndicale.

Le geste posé par Robert Sabourin, disent les professeurs du Cegep, constitue un véritable affront au mouvement syndical québécois tout entier et même au mouvement syndical tout court.

"La suspension d'un représentant syndical au campus de Granby est une affaire qui concerne maintenant l'ensemble du syndicalisme au Québec", a déclaré, pour sa part, le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, cette semaine.

Selon lui, Granby devient le champ de bataille des syndiqués québécois.

Pour le moment, les cours sont paralysés au campus de Granby et aussi à Sherbrooke, où les professeurs et les cegepiens appuient en grand leurs confrères de la Princesse.



Congrès

La ville de Granby sera le site du congrès de l'Association des ingénieurs municipaux du Québec qui aura lieu les 14, 15, 16 et 17 septembre. Ce congrès regroupera quelque 200 personnes. Le service de congrès de l'Office du tourisme de Granby est responsable, encore une fois, de la tenue de ce congrès dans nos murs. Les organisateurs de cet événement, en l'occurrence MM. André Laliberté et Réjean Tremblay, ingénieur et ingénieur adjoint de la ville de Granby, feront également partie du comité du congrès. M. Paul Labrecque, attaché aux relations extérieures de l'OTG, a souligné l'importance de la collaboration entre les diverses associations ou fédérations et le service de congrès de l'Office du tourisme. "L'industrie touristique se porte bien et tout nous permet de croire en une bonne année de congrès pour Granby, en 1975." MM. Tremblay, Laliberté et Labrecque, que l'on reconnaît sur la vignette, se préparent déjà à une deuxième rencontre avec le comité du congrès, rencontre qui se tiendra à Granby, le 24 janvier. (Photo Jeannot Petit)

Selon les professeurs

Sabourin tente d'écraser Granby

GRANBY (par François Berger) — "Robert Sabourin cherche à écraser Granby, du moins c'est ce que nous sommes portés à croire, en raison des décisions désastreuses qu'il prend", ont déclaré MM. Laurent Valiquette et Emile Roberge, professeurs au campus de Granby, hier.

M. Valiquette a été suspendu de ses fonctions de professeur, le 24 décembre, à la suite des événements qui ont marqué la fin du conflit des prêts et bourses à Granby. Il est représentant syndical des professeurs du campus.

M. Roberge est le porte-parole officiel du co-

mité d'action syndicale, formé expressément pour faire l'impossible afin que M. Valiquette soit réintégré dans ses fonctions.

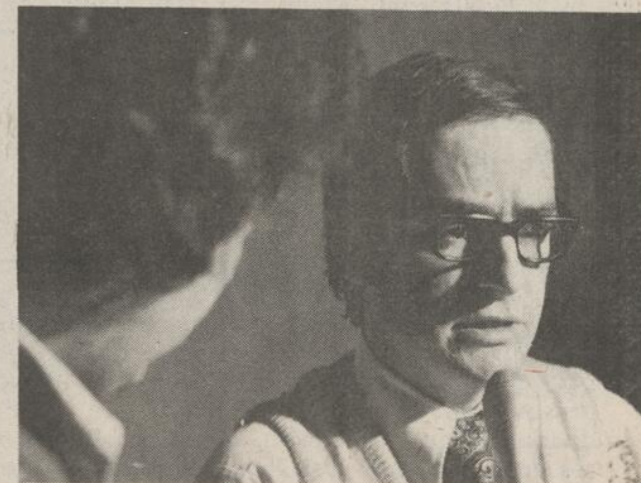
Les deux hommes parlaient au nom de tous les professeurs du campus de Granby.

Par son geste à l'égard de M. Valiquette, les professeurs considèrent que le directeur général du Cegep fait preuve d'un antisindicalisme profond, lui qui fut, il y a plusieurs années, un permanent syndical à la CEQ.

Alimentant la thèse de la tentative d'écrasement du campus de Granby par Sabourin, les deux

porte-parole des enseignants ont fait état des décisions indues prises

ses prises par Sabourin pour "éclipser Granby de la carte collégiale".



M. Laurent VALIQUETTE

Deux malfaiteurs font le bilan de leurs activités criminelles et avouent tout devant la cour

GRANBY—Deux jeunes individus de Granby aux antécédents pas trop reluisants, Daniel Provencher et Denis Gibeau, devront se résoudre à séjourner en prison jusqu'au 10 mars, avant de connaître le sort que leur réserve le juge Guy Genest de la cour des Sessions, devant qui ils ont comparu hier, au Palais de Justice de Cowansville, pour répondre d'une kyrielle d'accusations de tous genres.

Les deux prévenus ont plaidé coupable aux multiples plaintes déposées contre eux et le juge Genest a reporté leur sentence au 10 mars, à la suite du consentement de leur avocat, Me Yvon Robichaud, de Granby, et du procureur de la couronne, Me Claude Noisieux. Mais entretemps, ils devront, à la suite d'une ordonnance de garde légale, se résigner à rester en prison à Cowansville, le temps qu'il faut aux officiers de probation du district pour compléter un rap-

port pré-sentenciel à leur sujet.

Provencher et Gibeau sont deux des cinq suspects arrêtés par la police de Granby récemment, en rapport avec l'incendie criminel à la firme Granby Oxygène et avec de nombreux vols par effraction ou tentatives de vol. Relativement à cette affaire, la Sûreté municipale locale recherche trois autres individus de Granby qu'elle a relâchés sur parole après leurs déclarations lors de l'interrogatoire et qui sont disparus depuis sans laisser de trace.

Aveux complets
Les inculpés ont fait des aveux complets hier, lors de leur comparution en cour des Sessions présidée par le juge Guy Genest. Pour un, Daniel Provencher est dans de forts mauvais draps à la suite de ses aveux pour une dizaine de délits, dont deux crimes très graves.

Il s'est reconnu coupable du vol qualifié (avec violence) perpétré le 20 novembre à la station de

service Shell Arsène Dame, au 396, rue Principale, à Granby, au cours duquel le pompiste a été assommé et délesté d'une somme de \$1.500 environ. Il s'est aussi reconnu coupable de l'incendie criminel et de la tentative de vol d'un coffre-fort à l'entrepôt de la firme Granby Oxygène Enrg, 391, boul. Boivin, survenue le 9 décembre et qui devait éventuellement causer sa perte et celle de ses complices.

Le jeune homme s'est également avoué coupable de quatre vols par effraction, qui ont été commis le 29 novembre au magasin A. Messier Ltée (1970), 423, rue Principale, le 6 décembre chez Irwin Spécialties, sur le chemin de Bromont, le 8 décembre à l'usine de la compagnie Sonoco Products Ltd, 815, boul. Industriel, et le 8 décembre également à l'Hydro-Québec, rue Simonds.

Provencher a aussi confessé une tentative de vol par effraction, le 8 décembre, et un méfait doublé de dommages à la propriété, le 9 décembre, tous deux à l'entrepôt de Clairol Canada Ltd, 595, rue Simonds, ainsi qu'une autre tentative de vol par effraction, cette fois le 7 décembre à l'usine de la compagnie Landes Canada, 400, rue St-Valier. Enfin, il a admis devant la cour la possession d'une arme prohibée, à savoir une carabine tronçonnée que les policiers ont découverte dans son véhicule.

Il emboîte le pas
Bien que son cas semble moins grave, Denis Gibeau n'en a pas moins admis avoir participé à quatre de ces crimes, dont la tentative de cambriolage d'un coffre-fort à l'entrepôt de la firme Granby Oxygène Enrg, au 391, boul. Boivin. Il importe de souligner que le jeune homme n'a cependant pas participé à l'incendie criminel qui y fut allumé pour essayer de camoufler la tentative de vol, le crime d'incendie étant imputé à Daniel Provencher seulement.

Par contre, Gibeau a confessé le vol par effraction perpétré le 29 novembre chez A. Messier Ltée (1970), au 423, rue Principale, ainsi que celui commis le 6 décembre chez Irwin Spécialties, sur le chemin de Bromont.

Finalement, il a plaidé coupable à une accusation de fraude qui remonte au 5 novembre, quand il a échangé un faux chèque de \$185 à la station de service Shell Arsène Dame, au 396, rue Principale. Il a échangé ce faux chèque

sous de fausses représentations, d'où l'inculpation de fraude retenue contre lui.

Par ailleurs, le ministère public portera d'autres accusations contre trois autres individus de Granby, en rapport avec ces différents délits qui ont été commis à Granby entre le 20 novembre et le 9 décembre.

Daniel Provencher et Denis Gibeau sont actuellement à la prison commune de Cowansville en attendant leur sentence qui sera prononcée par le juge Guy Genest le 10 mars, à la lumière du contenu d'un rapport pré-sentenciel qui sera fourni par les officiers de probation du district.

Granbyen condamné à six mois de prison pour vol

GRANBY (AD)—Condamné le 12 août 74 à deux ans de pénitencier pour une série de cambriolages dans des usines du parc industriel et du secteur des rues St-Valier, Guy et Maisonneuve, Daniel Charron, un jeune individu de Granby, s'est vu imposer hier une sentence concurrente de six mois de prison pour un vol par effraction commis durant l'été au garage Maheu Auto Inc. sis au 979, rue Principale, dans le Canton de Granby.

Charron a comparu hier devant le juge Guy Genest, qui présidait la Correctionnelle, au Palais de Justice de Cowansville, et il s'est reconnu

coupable de cette accusation sur le champ.

Comme il s'agissait d'un délit contemporain à ceux que le prévenu avait commis au cours de l'été dans les usines de Granby, Me Claude Noisieux, le procureur de la couronne pour le district de Bedford, ne s'est pas objecté à ce que le tribunal châtie le jeune homme d'une peine concurrente.

A la lumière des explications fournies par le représentant du ministère public, le juge Guy Genest a prononcé une sentence concurrente à l'égard de Charron, qu'il a condamné à six mois de prison à être purgés



M. Emile ROBERGE

simultanément à sa période d'incarcération actuelle.

Le 12 août dernier, Charron et un complice s'étaient vu imposer chacun deux ans de pénitencier par le juge Bernard Légaré, après qu'ils eurent avoué une trentaine de vols par effraction dans des usines du parc industriel et du secteur des rues St-Valier, Guy et Maisonneuve.

A l'issue du prononcé de sa sentence hier, l'inculpé a repris le chemin du bagne avec une autre sentence "sur le dos", sans toutefois que celle-ci n'allonge sa période d'incarcération.

Subvention de \$3,700 Déception au Grand Chapiteau

GRANBY — La garderie de jour Le Grand Chapiteau Inc. de Granby, a effectivement reçu une subvention de la part du ministère québécois des Affaires sociales, mais il ne s'agit pas de \$5,000, comme cela avait déjà été annoncé.

Le montant de la subvention est de \$3,700... ce qui a fait dire à Mme Nicole Trudel, responsable de l'organisme, que "nous sommes déçus du montant de la subvention".

La garderie Le Grand Chapiteau n'a jamais reçu de subvention gouvernementale pour l'aider dans son fonctionnement auparavant. L'organisme a bénéficié, toutefois, d'une aide apportée par le club des Francs de Granby.

Mais une autre déception s'ajoute pour la responsable de la garderie. Le montant accordé par le ministère doit être affecté, selon les normes de ce ministère, à l'achat de matériel précisément désigné par ce même ministère.

Par exemple, le ministère considère qu'un tourne-disque est plus important que des jouets, contrairement à l'opinion des gens de la garderie.

"Je ne suis pas satisfaite du choix du matériel effectué par le ministère", a indiqué Mme Trudel, traitant les fonctionnaires d'incompétents.

Réouverture
Par ailleurs, Mme Trudel a annoncé la réouverture de la garderie, qui a fermé ses portes

pour la période des Fêtes. Elle lance une invitation à tous les parents qui désirent inscrire leurs enfants.

Mme Trudel a précisé qu'il existe trois types de garderie au Grand Chapiteau, soit la garderie pour une journée entière, une semaine complète et la halte-garderie (une ou plusieurs heures dans une journée).

La responsable de la garderie a indiqué, de plus, qu'une aide financière gouvernementale est disponible pour les mères célibataires qui veulent faire garder leurs enfants, les parents uniques (homme ou femme) et les familles défavorisées.

par le directeur général du Cegep de Sherbrooke depuis la fondation de l'institution en 1968.

D'abord, une année après l'ouverture du campus de Granby, le directeur de l'institution à l'époque, M. Emile Roberge, a été congédié de ce poste par Sabourin, qui a posé son geste le jour même des noces de M. Roberge.

Mais l'élément important, c'est que M. Sabourin n'avait entrepris aucune consultation avec le campus de Granby avant de prendre sa décision.

Et alors, le directeur général remplaça M. Roberge par M. Albert Pinel, contrairement à la volonté des gens de Granby. D'ailleurs, le scandale administratif dans lequel Albert Pinel fut le point central, par la suite, prouvait l'incompétence de Sabourin dans ses décisions, font remarquer les porte-parole des professeurs du campus.

Même lors du remplacement de Pinel, Sabourin n'avait pas consulté Granby. C'est M. Paul Gervais qui avait agi comme administrateur délégué au campus par la suite, selon la décision de Sabourin.

Ensuite, Sabourin avait déclaré qu'il valait mieux fermer le campus de Granby, ce qui provoqua un tollé général dans la population granbyenne (réunion de 600 parents...).

Et aujourd'hui, la suspension de Laurent Valiquette s'ajoute à la liste des décisions malheureuses.

PSST

Je porte toujours mon chèque de paie à la banque... il est trop petit pour s'y rendre tout seul.

A & W

POULET

777 Principale, GRANBY

PALACE

TEL.: 372-4466

GRANBY

EN PRIMEUR!

Un policier incorruptible est un danger pour les autres policiers.

AL PACINO

(LE PARRAIN) DANS

"SERPICO"

(EN FRANÇAIS + COULEUR) 423

SECOND FILM

PROCHAIN SPECTACLE MIREILLE MATHIEU

BILLETTS EN VENTE

Un peu de tout... et de rien

Artisanor
Le mouvement Artisanor commencera bientôt à dispenser ses cours de cuir repoussé et ciselé, de broderie liquide, de tricot, de céramique, de macramé, etc... Toutes les personnes intéressées à suivre ces cours n'ont qu'à se présenter mardi, le 14 janvier, entre 1 h 30 et 3 h 30, au sous-sol de l'église Assomption, au 176, rue Saint-Charles sud. Cette série de cours débutera mardi, le 21 janvier. Pour plus d'information, communiquer au 378-5360.

Démolitions
M. Gilles Lemieux a obtenu le contrat de la ville de Granby au montant de \$3,000 pour la démolition de trois édifices: un duplex au 110, de la rue Champlain, un triplex au 92, rue Drummond, et un garage à l'arrière de ce dernier. Cds démolitions font partie du programme de rénovation urbaine. Le plus haut soumissionnaire a présenté un prix de \$5,000.

Vice-président de l'OHM
M. Jules Normandin a été nommé par le conseil municipal de Granby vice-président de l'Office municipal d'habitation qui a la responsabilité des habitations à loyer modique (HLM). M. Serge Mailhot préside cet organisme.

L'inflation est partout
En onction de l'inflation, le conseil municipal a accepté que les chefs de service autorisent des dépenses inférieures à \$250 au lieu de \$100 et que le géant-greffier et le directeur des services techniques haussent leur limite de \$500 à \$1,000, sans en référer au conseil mais en fonction du budget municipal.

Un beau tracteur neuf
Aubin et Saint-Pierre Inc. a obtenu la commande de la ville de Granby pour un tracteur à quatre roues motrices, doté d'une chargeuse d'une forme cube. Il a présenté la plus basse soumission conforme au montant de \$21,405.60. Le règlement d'emprunt de la ville prévoyait un crédit de \$15,500. Le conseil a décidé de payer le solde à même le budget et 1975 qui n'est pas encore connu. Le plus haut soumissionnaire présentait un prix de \$46,440.

Editorial

La reconnaissance de Yasser Arafat et ses terroristes

Pourquoi les pays arabes ont-ils accepté d'accorder la représentation du peuple palestinien à l'Organisation de libération de la Palestine, lors du sommet de Rabat? Cette question ne peut que revenir à la surface depuis que nous entendons de plus en plus parler d'une possibilité d'un nouveau conflit armé au Proche-Orient.

Sans être prophète, en réfléchissant consciencieusement et en reculant dans le temps, on tire les conclusions suivantes: depuis de nombreuses années que le conflit existe et gagne progressivement en escalade, ces mêmes pays ont fini par comprendre que c'est uniquement par leur faute que ce peuple est dispersé depuis 27 ans et qu'ils sont à l'origine même du conflit entier.

Ne sont-ce pas ces mêmes pays qui incitèrent et poussèrent, en 1948, les Arabes de Palestine à désertir leurs foyers, sous prétexte que leurs forces armées conjuguées se chargeraient de jeter les Juifs à la mer en 10 jours, pour ensuite livrer le pays entier à la nation arabe?

Ne sont-ce pas ces mêmes pays qui, à cause de leurs provocations soutenues, portent la responsabilité de la perte de la Cisjordanie? Ce sont là des questions auxquelles on devrait réfléchir. Donc, la décision prise le 27 octobre dernier n'est que la résultante d'un reproche de conscience et d'un "mea culpa".

Ces nations sœurs ont décidé, d'un commun accord et ployant sous un remords collectif, de se racheter en effaçant de leurs mémoires cette triste aventure et, en même temps, de se dégager d'une responsabilité morale et physique qu'elles portaient honteusement sur leurs épaules depuis la "vaillante" invasion du territoire israélien, en 1948.

Il faut également voir dans ce geste le résultat de leur amitié avec l'URSS dont la contrainte aiguë les a obligées à prendre la décision finale, afin de doter le groupement de l'OLP d'une entité politique.

De cette façon, ces nations se déchargent de cette responsabilité tout en laissant aux Soviétiques les mains plus libres dans le conflit. N'a-t-on pas entendu, tout dernièrement, un porte-parole officiel de la presse soviétique déclarer que le gouvernement de Moscou, malgré toute sa bonne volonté pour l'instauration d'une paix juste au Proche-Orient, "n'accepterait jamais un règlement contraire à ses intérêts"?

Quels sont ces intérêts? Maintenir l'état de tension afin de continuer à déverser la propagande et les armements soviétiques vers cette région? Comme en font foi des nouvelles toutes récentes, lors de sa visite officielle prévue pour le début de cette année, M. Leonid Brejnev proposera à l'Égypte l'installation d'usines d'armements. Est-ce cela qu'on appelle l'instauration d'une paix juste? Mais on pourrait en dire autant des Américains.

Toutefois, au sujet de cette reconnaissance, il serait naïf d'apporter des comparaisons comme quelques observateurs ont été tentés de le faire avec certaines organisations qui ont existé auparavant dans d'autres pays, tel le Front de libération nationale de l'Algérie.

La différence, dans ce cas, est évidente: primo, cette organisation se trouvait omniprésente sur son propre territoire, au cœur même du pays où elle était bien enracinée et, secundo, elle avait derrière elle presque tout le peuple uni, tandis que l'OLP n'est qu'un ensemble d'individus disparates, visant, par surcroît, une transformation des structures dans la région. Ces gens ont, pour une raison ou une autre, quitté de gré ou de force leurs demeures.

La plupart des pays blâment Tel-Aviv de ne pas vouloir dialoguer avec les dirigeants de l'OLP, dont l'organisation a été consacrée à Rabat pour la circonstance uniquement et dans un but précis, celui de faire dévier l'orientation du problème.

Les arguments qu'avance Israël pour justifier son refus de négocier avec l'Organisation de libération de la Palestine sont fort compréhensibles et Tel-Aviv devrait, avant de s'engager dans une voie précise, attendre les réactions des pays concernés par les décisions prises au sommet. Il faudrait surtout attendre et observer quelles conséquences en tirerait la Jordanie sur le plan intérieur, face à la résolution en cinq points qui a été adoptée et, éventuellement, pour quelle orientation politique opéreront le roi Hussein et son gouvernement, tout en prenant en considération l'existence d'un million de Palestiniens résidant encore en Jordanie.

Quant à l'Égypte, de prime abord, elle ne semble pas encline à vouloir continuer à tirer les marrons du feu pour l'un ou l'autre des pays frères. Cet Etat semble s'orienter sérieusement vers le relèvement économique du pays qui, à cause de cette aventure palestinienne, ne fait que périr depuis un quart de siècle. Pour sortir du marasme, on reconnaît qu'il est indispensable de régler cet épineux problème de voisinage dont le président actuel a hérité de son prédécesseur. Tout laisse croire que Sadate est de bonne foi et qu'il tient absolument à aller de l'avant dans les mesures déjà entreprises avec la collaboration des États-Unis.

Israël, de son côté, est tout aussi sincère lorsqu'il déclare qu'il continuera dans la voie qu'il s'est tracée pour reprendre les négociations avec l'Égypte, de même qu'avec la Jordanie, dont les responsables ont, jusqu'ici, prouvé leur bonne volonté.

Yasser Arafat devrait réfléchir avant de tout miser sur l'appui inconditionnel des autres pays arabes. Ce n'est pas parce qu'on a accepté qu'il s'exhibe devant les représentants des 136 nations membres de l'ONU que le problème pourra facilement changer d'orientation et le favoriser. De la coupe aux lèvres, il y a quand même une distance.

Quant au geste même posé par l'ONU, il ne peut que déprécier la valeur de l'institution internationale et être interprété, et même invoqué, par d'autres groupements, comme un précédent. Dans ce cas, pourquoi n'ouvre-t-on pas les portes de cette auguste assemblée à tous les réactionnaires et les démunis qui aspirent ou prétendent être les porte-parole de leurs peuples?

Pourquoi a-t-on laissé massacrer les Biafrais? Pourquoi a-t-on fermé les portes à Formose? Pourquoi n'accueille-t-on pas les Vietnams, les Soudanais du Sud, les Angolais? Pourquoi n'invite-t-on pas les Indiens du Canada et des États-Unis pour écouter leurs doléances et tant d'autres organisations qui voudraient faire valoir leurs droits et faire entendre leurs voix?

Jean Naud



(Reproduction autorisée par La Presse, Montréal)

(Tous droits réservés)

L'opinion de nos lecteurs

M. Jules Gilbert et la contraception

Le docteur Gilbert de Montréal a entrepris de livrer à une série de journaux ses réflexions sur les divers moyens de contraception. Il semble mal à l'aise face aux principes de la loi naturelle et de la morale chrétienne, et pas plus à l'aise avec ses engagements professionnels de protéger et de promouvoir la vie. D'aucuns croient en déceler la raison.

S'il affirme avec raison que plus du tiers de la population mondiale souffre de la faim, il en conclut arbitrairement que la position de l'Église face à la limitation artificielle des naissances est par trop rigoureuse et irréaliste. Mais il a délibérément la réponse de l'Église sur ce même problème. La voici: "L'inégalité entre les hommes est due à l'égoïsme des riches et non à la fécondité des pauvres".

M. Gilbert se méritait pourtant un bon point: il admet sans hésitation que l'avortement est, sans aucun doute possible, un infanticide. Cette certitude est tout à son honneur. D'ailleurs, les progrès de la science ne permettent plus de soutenir décemment le contraire.

Mais on s'explique mal son insistance à prôner le kyrielles des méthodes artificielles de contraception. On ne s'explique pas sa complaisance à les étaler comme un marchand, sa marchandise.

En outre, il affirme péramptoirement que si la santé de la mère est compromise, celle du foetus l'est par le fait même IRREMEDIABLEMENT. La fausseté d'une affirmation aussi catégorique et sans nuance aucune saute aux yeux même des simples profanes.

Monsieur Gilbert termine étrangement sa lettre par cette interrogation qu'il semble croire être ce qu'on appellerait "une colle" chez les écoliers: "Faut-il admettre l'Église de s'opposer à la contraception à ce point?" La réponse est toute simple, la voici: l'Église ne

cherche pas l'admiration de tel personnage, de tel groupe professionnel ou d'un quelconque parti politique, pas même un groupe de théologiens, mais elle annonce, selon sa mission, le saint Évangile de Notre-Seigneur et incite à son observation ceux qui se disent enfants de Dieu et qui veulent vivre réellement en enfants de Dieu. Cela, certes, ne va pas sans difficulté. On n'accomplit pas tout son devoir sans qu'il en coûte jamais un effort. Mais la

grâce de Dieu et les sacrements sont toujours là pour ceux qui veulent y puiser toute la force nécessaire.

Je conclus un peu à la manière de St-Exupéry. Il y a des vérités qui s'apprennent par la tête, mais qui s'approfondissent par le cœur. Notre société moderne de consommation orgiaque a un urgent besoin de s'en convaincre.

Pacifique Emond, o.f.m.
3750, boul. Rosemont
Montréal

Le pape et le renouveau charismatique

M. le Rédacteur,

Le 16 octobre dernier, à l'occasion d'une audience générale, S.S. Paul-VI a souhaité qu'une nouvelle abondance de grâces et de charismes soit donnée à l'Église. D'une façon presque explicite, il approuvait ainsi le Renouveau charismatique qui se répand actuellement dans l'Église avec une rapidité prodigieuse. Il disait notamment à ses auditeurs:

"L'Église vit de cette vie de l'Esprit-Saint que l'on appelle grâce, c'est-à-dire le don par excellence, la charité, l'amour du Père, qui nous est communiqué par la rédemption opérée par le Christ, dans l'Esprit-Saint. (...) Cette grâce, (...) l'équipe et la dirige grâce à la diversité des dons hiérarchiques et charismatiques. (...)

"Mais ce qu'il importe d'affirmer aujourd'hui, c'est la nécessité de la grâce. (...) La nécessité de la grâce suppose de la part de l'homme un être soi-même indispensable: le besoin que LE PRODIGE DE LA PENTECÔTE SE POURSUIVRE DANS L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE ET DU MONDE, sous la DOUBLE FORME selon laquelle le don de l'Esprit-Saint est conféré aux hom-

mes, d'abord pour les sanctifier, (...) et ensuite pour les enrichir de prérogatives spéciales que nous appelons CHARISMES. (...) Nous ne pouvons que souhaiter qu'une nouvelle abondance, non seulement de grâces mais de CHARISMES, soit aujourd'hui encore donnée à l'Église de Dieu (cf. la récente étude du cardinal L.-J. Suenens: "Une nouvelle Pentecôte?")

Cette référence à l'ouvrage du cardinal Suenens est significative, car il traite précisément du Renouveau charismatique. Ce Pape est devenu lui-même ce que l'on appelle un "charismatique", et le volume qu'il vient de livrer au public compte parmi les meilleurs sur le sujet. Pour ma part, j'ai écrit aussi un volume intitulé: "Renouveau charismatique. Prophétisme". De toute façon, l'allocution de Saint-Père, dont quelques extraits viennent d'être cités, réjouira les membres et les admirateurs du Renouveau charismatique et, normalement du moins, elle devrait dissiper les doutes chez les hésitants et les opposants.

Ovila Melançon, c.s.c.
Foyer de Marie
Ste-Scholastique, Qué. JON 1S0

Le gouvernement doit agir

Au moment où l'an nouveau fait déjà ses premiers pas, il m'apparaît opportun de témoigner ici de réflexions personnelles face aux crimes de plus en plus nombreux et répugnants que nous ont fait connaître les deux derniers mois de 1974.

Appliquer la loi

Le double meurtre combien sadique de deux policiers de Moncton, après celui combien aberrant d'un agent de la paix de Montréal, sont autant d'événements récents qui nous scandalisent.

La mollesse du législateur, l'incurie du gouvernement fédéral et l'insouciance de trop de "fonctionnaires" en matière de maintien de l'ordre, sont devenues tout aussi criminelles que les

manifestations scandaleuses des individus les plus marginaux de notre société. L'heure est venue pour le gouvernement en particulier d'appliquer sa propre loi dans les cas de meurtre d'un agent de police ou d'un gardien de prison tué dans l'exercice de ses fonctions. Si la peine de mort est demeurée une arme de dissuasion dans ces seuls cas, afin que soit maintenu un minimum de respect de la vie et de ceux qui ont pour mission notamment de voir au respect de cette vie, qu'au moins, elle soit appliquée dans ces cas. Que le gouvernement applique donc sa propre loi, encore, frève d'hypocrisie, qu'il fasse disparaître complètement toute possibilité de recours à la peine de mort.

Quant à moi, je ne suis pas sûr qu'un

ne telle décision actuellement serait sage.

Je me ferai un devoir d'appuyer les présentes requêtes des chefs de police du pays qui exigent du gouvernement Trudeau, non pas qu'il change ses lois, mais qu'il applique ses lois.

Les criminels en puissance doivent savoir que la peine de mort prévue par la loi actuelle sera appliquée sans hésitation aucune, si jamais ils osent s'en prendre à la vie de gardiens de l'ordre.

La protection de la société l'exige.

Le gouvernement doit agir. Il trouvera là matière à exercer ce leadership dont il aimait tant à parler au cours de la dernière campagne électorale.

Claude Wagner,
Député de Saint-Hyacinthe

La Rhodésie à la croisée des chemins

L'Afrique australe est "à la croisée des chemins", et tout nouvel échec sur la voie d'un règlement en Rhodésie risquerait d'entraîner une intensification des combats entre régimes blancs et le reste de l'Afrique.

Tel est le message adressé indirectement à M. Ian Smith, premier ministre de Rhodésie, par le secrétaire au Foreign Office, M. James Callaghan, hier, à Lusaka, dont la présente tournée de 12 jours en Afrique lui a permis de prendre le pouls de la situation nouvelle créée par la volonté des gouvernements de la région de parvenir à un règlement en Rhodésie.

Lui répondant en écho, le président Julius Nyerere, de Tanzanie, ouvrant à Dar es Salaam la 24e session du comité de libération de l'O.I.A. Organisation de l'unité africaine, a invité les 250.000 Blancs de Rhodésie à choisir entre l'indépendance du pays sous le contrôle des cinq millions et demi d'Africains, le retour à l'état de colonie de la couronne et la guerre.

Un choix

"Si Ian Smith et ses partisans souhaitent éviter la guerre et veulent la levée des sanctions économiques imposées par les Nations unies, ils ont le choix entre ces deux choses: ils peuvent soit accepter la règle de la majorité immédiatement et voir ainsi l'indépendance de leur pays reconnue. Ou ils peuvent accepter que la Rhodésie demeure colonie de la Grande-Bretagne, demeurant sujette à diverses éta-

pes intermédiaires conduisant à l'application de la règle de la majorité et à l'indépendance de la même façon que tout autre ancienne colonie britannique", a-t-il dit.

"Il ne doit subsister aucun doute dans les esprits sur notre détermination à revendiquer l'indépendance de la Rhodésie sur la base de la règle de la majorité, ou sur notre capacité à recourir à la lutte armée si cela devait malheureusement être nécessaire", a souligné le président tanzanien.

Au cours d'une conférence de presse à Nairobi, après avoir rencontré le président Jomo Kenyatta du Kenya, M. Callaghan a déclaré avoir été impressionné par la gravité de la situation en Afrique australe.

"Je ne pense pas que quiconque dans ce grand continent devrait se faire des illusions. Nous sommes parvenus à la croisée des chemins dans le développement futur de l'Afrique australe.

"Si les choses se passent bien, nous pourrions avoir un règlement en Rhodésie conduisant à la paix et à la coopération, à la justice et à la règle de la majorité. Si, en revanche, elles se passent mal, je crois alors que nous convenons une période de recrudescence de la lutte armée qui ne sera pas limitée à un seul côté. Elle sera livrée avec une âpreté accrue de part et d'autre. Telle est la responsabilité qui est entre nos mains", a déclaré M. Callaghan.

Prenant la parole au cours de la même conférence de presse, M. Murya Waiyaki, ministre kényan des Affaires étrangères, a déclaré qu'il était temps que la Grande-Bretagne convoque une conférence constitutionnelle. Si certaines parties étaient opposées à sa tenue à Londres, le gouvernement kényan serait prêt à l'organiser à Nairobi.

M. Callaghan, qui doit regagner Londres via Lagos à la fin de la semaine, se proposerait d'engager des consultations directes avec le gouvernement de M. Smith en vue d'une telle conférence, précise-t-on.

Appui du Frelimo

Le Front de libération du Mozambique et très vraisemblablement le premier président de l'Etat lorsqu'il deviendra indépendant, en juin, a apporté son appui aux nationalistes de Rhodésie.

"Nous soutiendrons les efforts entrepris pour obliger le régime illégal de M. Smith à accepter la volonté du peuple qui est partisan d'une indépendance nationale véritable et immédiate... Si la voie pacifique se révèle impossible en raison de l'obstination des réactionnaires et des racistes, nous n'hésiterons pas à remplir notre devoir internationaliste de solidarité", a-t-il dit, faisant allusion à l'aide que le futur Mozambique indépendant pourrait apporter à la guérilla en Rhodésie.

La Voix de l'Est



Journal quotidien publié par
La Voix de l'Est Ltée
136 Principale, Granby

Journal fondé en 1935

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

	Poste	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN	
Camelot						
Par jour	.20					
Samedi	.25					
Semaine	1.25	Canada	4.50	13.00	26.00	50.00
Année	65.00	Etats-Unis	6.00	15.00	26.00	50.00

Courrier de la deuxième classe Enregistrement No 0679

Encore dans le haut de la ville

Un bloc d'immeubles "couve" un incendie



Des instants qu'on ne voudrait jamais vivre ou ne jamais avoir vécus!



Dans de telles situations, on essaie de sauver au moins ses vêtements.

GRANBY (RM)— De la fumée, de la fumée et toujours de la fumée. Voilà ce qui résume à peu près l'incendie qui a fait pour environ \$30,000 de dégâts, à des immeubles situés aux numéros 48, 50 et 52, rue Principale, à Granby.

En fait, un incendie s'est déclaré vers 20 heures 30, hier soir, au sous-sol de l'immeuble sis aux 48 et 50, rue Principale. Mandés sur les lieux, les pompiers de Granby, sous les ordres du chef Denis Turgeon, ont pu maintenir l'élément destructeur au sous-sol de la bâtisse.

Au moment de la naissance de l'incendie, la bâtisse, de deux étages, qui abrite deux logements et un établissement commercial, n'était occupée que par les locataires du deuxième, M. et Mme Éliott Messier et leur enfant.

Le logement du premier était loué par une dame Raymond, qui habite seule et qui se trouvait à Sherbrooke à ce moment. Quant à l'établissement commercial, il abritait un magasin de marchandise sèche, soit des vêtements, M. Marc Faucher en était le locataire.

Les habitants ont pu évacuer l'immeuble sans danger et on ne déplore aucune perte de vie. Au moment de mettre sous presse, les pompiers de Granby s'affairaient toujours à contenir l'incendie, afin qu'il ne gagne pas les murs de l'édifice, piers de Granby s'affairaient toujours à contenir l'incendie, afin qu'il ne gagne pas les murs de l'édifice.

Il faut préciser que l'élément destructeur n'a pu se propager hors du sous-sol, étant cerné par les pompiers, qui cependant, ne pouvaient atteindre directement le brasier, celui-ci étant situé entre deux planchers de béton.

Finalement, on a pu réussir à défoncer un plancher de bois, afin de rejoindre le cœur des flammes. L'incendie, qui n'a eu de spectaculaire, que la fumée qui s'en dégageait, a cependant causé pour quelques dizaines de milliers de dollars de dégâts.

Ainsi, nous avons rencontré un des propriétaires de cet immeuble, M. Jean-Pierre Benoit, de Granby, qui possède aussi le restaurant Elite, situé à 52 Principale. Soulignons que M. Benoit est co-propriétaire des deux bâtisses avec son beau-frère, M. Gilles Litalien.

Le restaurant Elite est la propriété de la famille Benoit depuis une trentaine d'années, de souliçner M. Benoit, alors que l'immeuble du 48, 50 Principale, lui appartient depuis cet automne seulement.

Interrogé sur les pertes matérielles causées par l'élément d'incendie, M. Benoit a évalué très sommairement ses pertes totales à environ \$30,000, soit \$20,000 pour la bâtisse du 48, 50 Principale et \$10,000 pour le restaurant Elite.

L'édifice à logements a été très endommagé par la fumée et l'eau, principalement, alors que la fumée a complètement envahie le restaurant Elite.



La nervosité aidant, on transporterait des montagnes!



La touche finale à ces tristes déguisements!

Photos:
C-Line Jobin
et
Jeannot Petit



Un autre établissement commercial qui s'en va en fumée!

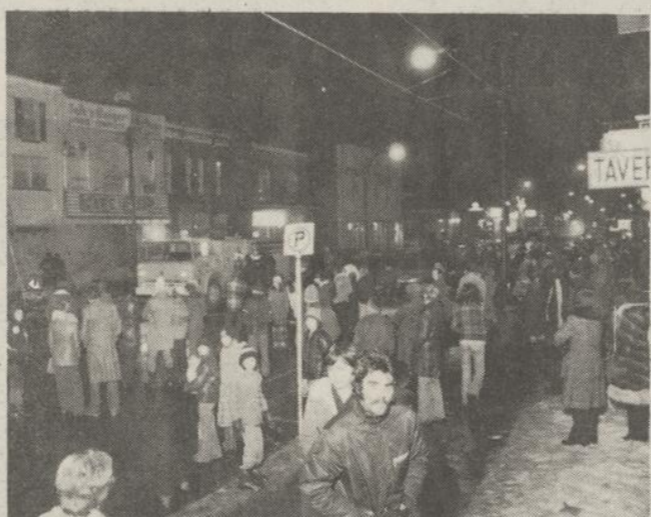


Un spectacle que les habitants du haut de la ville ont vu à maintes reprises!

A l'attaque!
Bravant l'incendie et la fumée, le pompier doit aussi penser à sa sécurité.



La firme "Granby fire equipment" est venu ravitailler les sapeurs, en oxygène.



Au début de l'incendie, les badauds étaient nombreux. Que de "on dit" et de "il paraît..."

L'épaisse fumée n'a pas facilité le travail des sapeurs, comment se frayer un chemin dans tout ça!

NOMINATIONS À RADIO-QUÉBEC



Le Conseil d'administration de l'Office de radio-télédiffusion du Québec a procédé à l'engagement de nouveaux directeurs dans le cadre de l'implantation d'une nouvelle structure administrative à Radio-Québec. La nouvelle direction se compose maintenant comme suit: Me Yves Labonté, président, directeur général, René Reeves, directeur général adjoint, Me Bernard Benoit, secrétaire général et directeur du contentieux, Luc Martin, directeur de la planification, Antoine Normand, directeur des relations publiques, Gilbert Buzare, directeur des services financiers et administratifs, André DeBellefeuille, directeur des programmes, Pierre Hogue, directeur des ressources humaines, Guy Parent, directeur de la réalisation, Lynn Fournier, directeur adjoint - projets externes, Claude Robert, directeur de la télévision.

CINÉMAS UNIS **LES GALERIES DE GRANBY** 40 rue Évangéline, Granby tel. 378-4623

MICHEL PICCOLI
ROMY SCHNEIDER

un film réalisé par FRANCIS GIROD

Le Trio Infernal

aussi
QUELQU'UN DERRIÈRE LA PORTE

18 ANS Adultes

Fin de semaine: "Le Trio infernal" 2:30 - 6:05 - 9:40, "Quelqu'un derrière la porte..." 12:45 - 4:15 - 7:50. Sur semaine: "Le Trio infernal" 9:00, "Quelqu'un derrière..." 7:15

Emmanuelle

SYLVIA KRISTEL
ALAIN CUNY
MARIKA GREEN

Un film de JUST JAECKIN

don juan, ou
SI DON JUAN ÉTAIT UNE FEMME

18 ANS Adultes

Fin de semaine: "Emmanuelle": 12:15 - 3:25 - 6:40 - 10:00, "Don Juan": 1:45 - 5:00 - 8:15. Sur semaine: "Emmanuelle": 6:30 - 9:45, "Don Juan": 8:00

Le Filleul

JASON YUKOV LOIS MITCHELL COULEUR

2e FILM

LES ENRAGÉS DE LA MOTO

18 ANS Adultes

Fin de semaine: "Le Filleul": 1:00 - 3:55 - 6:55 - 9:55, "Les Enragés..." 2:30 - 5:25 - 8:25. Sur semaine: "Le Filleul": 7:00 - 9:50, "Les Enragés": 8:30

FILMS À NE PAS MANQUER:

"TOUTE UNE VIE"

"LE HASARD ET LA VIOLENCE"

"RÊVES ÉROTIQUES"

"LA MONTAGNE SACRÉE"

N.B.: Surveillez l'ouverture de notre cinéma anglais.

FILMS à ne pas manquer

Jacques Parizeau, l'économiste, parlera "mouvements coopératifs"

GRANBY (GV) — M. Jacques Parizeau, économiste du Parti québécois, sera le conférencier invité à l'occasion du deuxième souper de l'année organisé par la Jeune Chambre de Granby du président André Charbonneau.

laquelle est prévue pour dimanche, le 26 janvier, à 11 heures de l'avant-midi, l'économiste québécois sera accueilli au Club de golf Granby-Saint-Paul où il dînera en compagnie de divers représentants syndicaux du front commun inter-syndical de la région.

Selon M. Charbonneau, cette rencontre permettra à ces derniers d'interroger M. Parizeau sur des sujets tels que l'économie québécoise, ou encore l'attitude du Parti québécois face à l'augmentation du coût de la vie.

Au cours de l'après-midi, la personnalité invitée participera, en compagnie de sa famille, à diverses activités de plein air telles que ski de fond, raquette ou traîneau, activités facilitées par les aménagements déjà existants au Club de golf Granby-Saint-Paul.

M. Parizeau se rendra ensuite au Club social, rue Elgin, où, à 5 h 30,

aura lieu le deuxième souper de l'année organisé par la Jeune Chambre de Granby, sous le mandat du président André Charbonneau.

On se souvient que la première activité du genre avait eu lieu au Club de golf Granby-Saint-Paul, le printemps dernier, alors que M. André Lague, président de la Société OGF du Québec Inc, avait exposé le projet controversé "Place Haute-Ville".

En ce qui concerne la venue de M. Parizeau à Granby, M. Charbonneau a tenu à faire remarquer que ce dernier ne sera pas ici en tant que représentant d'un parti politique, mais bien comme économiste.

C'est d'ailleurs à ce titre qu'il prononcera une conférence sur les mouvements coopératifs et qu'il répondra ensuite aux questions de l'assistance.

En outre, le président de la Jeune Chambre locale a souligné que ce souper ne sera pas réservé exclusivement aux membres de la Jeune Chambre. En effet, toutes les personnes intéressées pourront y participer en se procurant des billets

qui sont maintenant disponibles.

Cependant, comme il est physiquement impos-

sible d'accueillir plus de 100 personnes à l'occasion de ce souper, les premiers arrivés seront les premiers servis.

La SNQ-Shefford dénonce Sabourin

GRANBY (FB) — La Société nationale des Québécois du comté de Shefford dénonce énergiquement l'attitude du directeur général du Cégep de Sherbrooke, M. Robert Sabourin, dans l'affaire de la suspension de M. Laurent Valiquette, professeur au campus de Granby.

Dans un communiqué émis hier, la SNQ-Shefford se dit non dupe des tentatives de M. Robert Sabourin pour décapiter le syndicat des professeurs de Granby (campus de Granby).

Le professeur suspendu, M. Valiquette, est le représentant syndical des enseignants du campus.

Considérant, de plus, que M. Sabourin a abusé de ses pouvoirs, la SNQ-Shefford encourage les professeurs, étudiants et parents à faire valoir leurs droits auprès du conseil d'administration du Collège et à faire les pressions nécessaires pour que Laurent Valiquette soit réinstallé immédiatement dans ses fonctions de professeur.

Huit des dix gagnants du concours littéraire viennent de la région

GRANBY (RM) — La Régionale Meilleur s'est particulièrement distinguée, au niveau du bureau régional de Sherbrooke, lors de la sélection des gagnants du concours littéraire (Accueil 1974).

En fait, huit étudiants de la Régionale Meilleur, sur un total de 10 gagnants, ont été choisis par le jury de sélection du bureau régional de Sherbrooke, relevant du ministère de l'Éducation.

Il s'agit de Paule Corribeau, sec.I, de la polyvalente Immaculée-Conception; Malcelle Chabot et Louise Chartier, de sec. II, respectivement de l'école Val-Marguerite de Saint-Césaire et de la polyvalente Immaculée-Conception.

Danielle Chabot, également de J. H.-Leclerc, ont remporté la palme au niveau du sec. V.

Il s'agit d'une belle victoire pour les étudiants de la Régionale Meilleur, ainsi qu'une grande source d'encouragement. Soulignons que cette année, au niveau de la Régionale, la priorité a été mise sur l'amélioration du français parlé et écrit.

Les étudiants qui se sont distingués au niveau du bureau régional de Sherbrooke, ont préalablement percé lors de première et deuxième éliminations qui ont été effectuées au niveau de l'école et de la Régionale.

Notons enfin, que les huit gagnants de la Régionale verront leurs textes soumis au niveau provincial, pour la dernière sélection. Ils ont ainsi une chance de remporter la palme provinciale.

L'enjeu du concours est fort intéressant, puisque les 10 gagnants provinciaux profiteront d'un voyage d'une dizaine de jours à la Martinique. Le voyage devrait éventuellement s'effectuer durant les vacances de Pâques.

SERVICE D'ÉDUCATION AUX ADULTES



COMMISSION SCOLAIRE DAVIGNON

1974-1975

COURS ACADÉMIQUES A TEMPS PARTIEL

FRAIS D'INSCRIPTION: \$6.00 pour 45 heures.

SECONDAIRE IV

DESCRIPTION: Physique et chimie.
JOURS : Lundi, mardi et jeudi.
LIEU : Centre de Formation.
PROFESSEUR : M. Paul Parenteau.

SECONDAIRE V

DESCRIPTION: Mathématiques 153-154-155.
JOURS : Lundi, mardi et jeudi.
LIEU : Centre de Formation.
PROFESSEUR : M. Ghislain Dutil.

ANGLAIS, LANGUE SECONDE

DESCRIPTION: Evaluation de vos connaissances à l'aide d'un test de classement pour vous situer à votre niveau. Ces cours s'adressent à ceux qui désirent devenir bilingues.
JOURS : Lundi, mardi et jeudi.
LIEU : Centre de Formation.

COURS D'ÉDUCATION POPULAIRE

FRAIS D'INSCRIPTION: \$20.00 par cours.

ALIMENTATION

DESCRIPTION: Faciliter l'acquisition des techniques culinaires afin de simplifier la préparation des repas et assurer économie de temps et d'énergie

LIEU : Centre de Formation.
PROFESSEUR : M. Franz Charneau.

KARATÉ

DESCRIPTION: Réchauffement, culture physique; répétition de mouvements, pratiques seul ou avec partenaire; techniques de pieds, de mains et de poings; Étude du mouvement katas en vue de l'examen.

JOURS : Mercredi.
LIEU : Ecole polyvalente Massey-Vanier.
PROFESSEUR : M. Jean-Guy Jacques.

TISSAGE

DESCRIPTION: Apprendre les techniques de base du tissage afin de pouvoir manipuler le métier et aussi fabriquer des pièces.

JOURS : Jeudi.
LIEU : Centre de Formation.
PROFESSEUR : Mme Denise Girard.

RELATIONS HUMAINES

DESCRIPTION: Amener l'étudiant à se connaître; apprentissage de certaines techniques qui lui permettront d'améliorer la qualité de ses échanges interpersonnelles.

JOURS : Jeudi.
LIEU : Centre de Formation.
PROFESSEUR : Mme Françoise Favreau.

SYSTÈME MÉTRIQUE

DESCRIPTION: Vulgarisation du système international d'unités de mesures (S.I.) et son application dans la vie quotidienne.

LIEU : Centre de Formation.
PROFESSEUR : Mme Pauline Girard.

JOUR : Jeudi.
LIEU : Ecole polyvalente Massey-Vanier.
PROFESSEUR : Mme Julie Lamarre.

BRICOLAGE (MENUISERIE)

DESCRIPTION: Permettre à l'adulte de se familiariser avec différents outils et diverses techniques d'utilité courante et d'accéder à une plus grande expression de ses possibilités créatrices.

JOURS : Mardi.
LIEU : Ecole polyvalente Massey-Vanier.

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

DESCRIPTION: Pour vous garder en bonne forme, vous accomplirez des exercices de base; ensuite, vous participerez à des jeux d'équipes. La dernière phase du cours est axée sur la natation.

JOURS : Lundi.
LIEU : Ecole polyvalente Massey-Vanier.
PROFESSEUR : M. Pierre Desmeules.

COUTURE ET HABILLEMENT

DESCRIPTION: Acquérir les connaissances et les techniques de base en matière d'entretien, de confection et de transformation des vêtements; coupe et transformation des patrons

JOURS : Mercredi.
LIEU : Ecole polyvalente Massey-Vanier.
PROFESSEUR : Mme Betty Boivin.

JOURS : Jeudi.
LIEU : Centre de Formation.
PROFESSEUR : M. Emile Ricard.

TRICOT AU CROCHET

DESCRIPTION: Techniques de bases; points et abréviations; correspondance entre unités de mesure anglaise, française et États-Unis/Canada; pratique.

JOURS : Mercredi.
LIEU : Centre de Formation.
PROFESSEUR : Mme Lise Ducharme.

VOYAGE DANS UN FAUTEUIL

DESCRIPTION: Vous visiterez sans vous déplacer, avec un guide expérimenté, différents pays qui vous fascineront par leurs attraits et leurs beautés. (Diapositives couleurs et bandes sonores synchronisées)

JOURS : Mercredi.
LIEU : Centre de Formation.
PROFESSEUR : M. Yves Choinière.

YOGA

DESCRIPTION: Apprendre à se détendre et à bien respirer, relaxation complète; exercices pour prendre conscience de son corps et ensuite décontracter les muscles

JOURS : Lundi.
LIEU : Frelighsburg.
PROFESSEUR : M. Roger Moreau.

JOURS : Mercredi.
LIEU : Adamsville.
PROFESSEUR : M. Roger Moreau.

JOURS : Jeudi.
LIEU : Centre de Formation.
PROFESSEUR : Mme Pauline Girard.

JOURS : Lundi.
LIEU : Frelighsburg.
PROFESSEUR : Mme Laurette Ferri.

JOURS : Mercredi.
LIEU : Sutton.
PROFESSEUR : Mme Madeleine Brazen

DACTYLOGRAPHIE

DESCRIPTION: Maîtriser le clavier sur la machine à écrire; étudier les normes de présentation et de disposition relatives à la correspondance commerciale; développer la vitesse et le souci de l'exactitude.

JOURS : Mardi.
LIEU : Centre de Formation.
PROFESSEUR : Mlle Lise Dion.

DANSE

DESCRIPTION: Danses pour tous les goûts: fox-trot, rumba, swing, valse, etc. Pas de base, pas qui s'ajoutent pour former une danse complète.

JOURS : Jeudi.
LIEU : Ecole St-Léon.
PROFESSEUR : M. René Bertrand.

DÉPANNAGE AUTO

DESCRIPTION: Acquérir les connaissances de base de la mécanique d'un véhicule moteur; aider à se débarrasser face à des problèmes mineurs tels que châssis de l'auto, organes de roulements, moteurs, circuits électriques. Il y aura 1 cours pour les femmes et 1 pour les hommes.

JOURS : Mardi.
LIEU : Ecole polyvalente Massey-Vanier.

PERSONNEL DU SERVICE 263-5555

André De Lisle, Directeur. Ext. 269
Jean-Guy Roy, resp. Formation prof. Ext. 268
Jean-Pierre Parizeau, resp. Formation acad. et pop. Ext. 241
Marthe Bussièrès, resp. S.E.A.P.A.C. Ext. 267
Pierre Goyer, Directeur du Centre. Ext. 276
Centre, le soir. 263-1505

DATES D'INSCRIPTION:

13 janvier au 16 janvier 1975 inclusivement.

ENDROIT:

Centre de Formation des Adultes, 199, boul. Davignon, Cowansville, Qué.

FRAIS:

Payables lors de l'inscription.

POUR INFORMATIONS, TÉLÉPHONEZ A:

Centre de Formation des Adultes 263-1505 ou 263-5555 Ext. 276 Ext. 281

N.B.: Les cours populaires seront d'une durée de 30 périodes de 50 minutes chacune.

* Les cours débuteront dans la semaine du 27 janvier 1975.



Cela a pris du temps...

GRANDE CACHE, Alberta (PC) — Depuis cinq ans, des Métis réclamaient la rétrocession de terres qui leur avaient appartenu pendant 50 ans et dont ils avaient été délogés lors de la construction du parc national Jasper.

Le gouvernement provincial vient enfin de leur rendre justice. Des documents officiels remettent à 40 familles, 4.150 acres, 275 milles à l'ouest d'Edmonton.

Les Métis vont y retourner et ils veulent faire servir une partie du territoire à un lieu touristique.

Non, pas encore...

WASHINGTON (AP) — Un juge fédéral a refusé mercredi d'autoriser l'utilisation à des fins commerciales des enregistrements de la Maison-Blanche qui ont servi de pièces à conviction dans le procès du Watergate.

Les trois grandes chaînes de télévision américaines, ainsi que la radio et une société de disques souhaitaient pouvoir utiliser les bandes magnétiques. Mais le juge Gerhard Gesell a estimé que les garanties qui ont été proposées sont insuffisantes.

Jackie liquide son passé

NEW YORK Reuter — Mme Jacqueline Kennedy Onassis a vendu mercredi aux enchères à New York des meubles datant de son mariage avec le président Kennedy.

Les amateurs n'ont pas manqué et un fauteuil de bois noir qu'utilisait John Kennedy quand il était étudiant a été payé \$300 par un amateur anonyme.

Ce genre de fauteuil, dont la fabrication n'a pas cessé, est vendu normalement \$75.

Ont également été dispersés des meubles que les Kennedy avaient acheté quand ils étaient jeunes mariés et quelques pièces utilisées par leur fils John F. Kennedy.

La vente a rapporté au total environ \$3.000.

Pas de visiteurs admis

KHATMANDOU (AP) — Aucune touriste étranger ne sera admis au Népal pendant dix jours à compter du 20 février, à moins qu'il ne prouve qu'il a été invité aux cérémonies du couronnement du roi Birendra, qui auront lieu le 24, ou qu'il puisse montrer une lettre d'un hôtel confirmant la réservation d'une chambre pendant cette période.

Le gouvernement attend de nombreuses personnalités étrangères pour cette cérémonie et le nombre des chambres d'hôtel à Khatmandou est très limité.

Grâce à New York le 18

MONACO (AP) — La princesse Grace de Monaco a quitté Paris par avion pour les Etats-Unis où elle présidera le 18 janvier, à l'hôtel Pierre, à New York, le dîner de gala de l'Irish American Cultural Institute.

La princesse de Monaco assume les fonctions de présidente de l'organisation internationale irlandaise dont les activités culturelles et charitables s'étendent à tous les Etats-Unis et à l'Irlande.

L'or à la hausse

PARIS (AP) — Après la baisse de ces deux derniers jours, l'or a remonté mercredi sur les marchés européens.

À Paris au fixing, la barre d'or de 12,5 kg a coté 25.669 ff contre 25.100 ff la veille.

À Zurich, l'once a été cotée à \$174, soit quatre dollars de plus que la veille, et à Londres, à \$175, ue hausse de trois dollars.

Ces cours restent toutefois bien en dessous des records d'il y a neuf jours. L'once avait alors dépassé \$200 à Paris et frôlé ce seuil sur les autres places européennes.

Brouillard, à Rome

ROME (AP) — Un épais brouillard s'est abattu sur Rome mercredi matin, ce qui est très rare.

L'aéroport Leonardo Da Vinci a été fermé de 3h à 10 h du matin et la circulation routière a été presque paralysée, la visibilité étant réduite à 50 mètres.

À Milan, où le brouillard est courant, l'aéroport de Linate est resté fermé pour la deuxième journée de suite. Le brouillard a aussi enveloppé Venise, ralentissant la navigation sur les canaux.

De la prévenance, surtout

TAIPEH (AP) — Teuto Nalamura, le trainard de l'armée impériale japonaise découvert 30 ans après la fin des hostilités dans l'île de Morotai, a retrouvé Formose, mercredi, et, avec son pays natal, sa femme et son fils, qui n'était pas encore né lorsqu'il partit pour la guerre du Pacifique, en 1942.

Nakamura avait été porté disparu le 25 mars 1945.

Le gouverneur a remis au rapatrié une somme de 50.000 dollars chinois et a conseillé à son fils de se montrer plein de prévenance pour ce père inconnu qui a préféré être rapatrié à Formose plutôt qu'au Japon.

On sait que jusqu'en 1945, Formose a été sous occupation japonaise.

Six mois trop tôt

TOKIO Reuter — Purgeant une peine de quinze ans de prison qui lui a été infligée pour l'assassinat d'une lycéenne en 1965, Yuichi Nakayama, âgé de 33 ans, a maintenant confessé qu'en juillet 1960, il avait commis un autre assassinat. La police l'a en conséquence placé en état d'arrestation dans sa cellule, ce qui dans le cas particulier est une formalité.

Nakayama a commis une erreur en avouant son crime: se basant sur le fait que la prescription s'applique après quinze ans, il a cru qu'elle était valable pour lui dès le début de 1975. En fait, elle n'aurait pu s'appliquer à son cas qu'en juillet 1975.

Pas de pince fesse

TORONTO (PC) — Orval Reid, 19 ans, de Guelph, a été condamné mardi à payer \$1.00 pour avoir pincé la fesse d'une jeune fille.

Il a été reconnu coupable d'actes indécents parce qu'il avait suivi la jeune fille dans le métro en lui murmurant des grossièretés et lui pinçant la fesse...

Bonne année pour eux

TORONTO (PC) — L'Association des magazines canadiens, prévoit que l'année s'annonce bonne pour les magazines de grande distribution.

En 1974, le volume d'annonces dans les 14 magazines de cette association a été plus considérable que jamais.

On n'a plus les radeaux...

LONDRES (AFP) — Le prince Charles a accepté, mercredi, de devenir membre du Grand ordre des "rats d'eau", water rats.

Il suit en cela l'exemple de son père, le duc d'Edimbourg, qui fut le premier membre de la famille royale à accepter en 1960, de devenir "compagnon rat". Derrière l'application quelque peu insolite de cet ordre des "rats d'eau", se cache une organisation d'entraide aux arts du music-hall. L'héritier du trône est grand amateur de spectacles et passe pour très populaire parmi les artistes avec lesquels il a parfois l'occasion de rivaliser d'humour.

Bon prince, avant de venir roi, Charles d'Angleterre a aussi voulu se montrer bon rat.

Même s'ils ont obtenu des points

Les parents des handicapés ne sont pas satisfaits

QUEBEC (PC) — Les parents des handicapés demeurent insatisfaits des nouveaux barèmes concernant la contribution des parents pour les enfants placés dans des centres d'accueil ou des foyers nourriciers.

Ils ne sont pas prêts toutefois à se lancer dans un autre affrontement comparable à celui d'avril 1974, au moment où leur principal porte-parole, la jeune femme aveugle Paule Evrard, hantait les couloirs du parlement avec son chien fidèle.

La lutte qu'ils ont menée tout au long de l'an dernier a aplani un certain nombre de difficultés, mais le comité ad hoc de la région de Québec exhorte les associations provinciales à rester vigilantes et à surveiller localement l'application du nouveau règlement.

Ce règlement, qui a paru dans la Gazette officielle du 30 décembre, est en vigueur depuis le premier de l'An et il fait fi à l'ensemble des doléances que les parents avaient formulées au ministère des Affaires sociales à l'automne, au cours d'une ronde de consultation auprès des principaux représentants des parents d'handicapés.

Discrimination

M. Paul Mercure, porte-parole du comité ad hoc de la région trois, a donné une conférence d'information mercredi au parlement québécois pour faire apart de la réaction des parents, "qui pensaient pourtant avoir marqué des points à l'automne en répondant à l'invitation exceptionnelle du ministère".

Le nouveau règlement, dit-il, laisse subsister certains problèmes importants, dont celui de la discrimination entre les enfants "scolarisables ou non" et les enfants "réhabilitables ou non".

Les parents déboursent les montants minimums dans deux cas précis: quand un comité de professionnels formé par le Centre de service social déclare que leur enfant est "désormais non intégrable dans une famille", et, d'autre part, si l'enfant est placé pour fins d'accessibilité à certains services de santé.

Mais pourquoi cette discrimination? se demandent les parents, qui souhaiteraient considérer tous les enfants sur le même pied.

Solution insoluble pour les grévistes

QUEBEC (PC) — a grève qui dure depuis plus de deux ans et demi au pavillon Saint-Dominique à Québec, est "apparemment insoluble".

C'est la conclusion à laquelle on est arrivée la prière générale de la communauté des Dominicaines de la Trinité, soeur Régina Doyon, à la suite de plusieurs consultations pour trouver une solution au conflit.

Dans un communiqué publié, mercredi, soeur Doyon affirme que diverses formules de solution ont été analysées attentivement au cours de ces consultations mais qu'il a été impossible de trouver une formule d'accord réalisable.

Elle rappelle d'autre part que le chapitre général de la communauté s'est déjà penché sur ce conflit, en juillet 1974, et a jugé qu'il n'y avait pas lieu d'intervenir pour obtenir une réouverture des négociations.

Selon la prière générale, la situation a considérablement changé au pavillon Saint-Dominique depuis deux ans. Plusieurs grévistes ont trouvé un nouvel emploi tandis que l'institution, qui comptait avant 36 employés, fonctionne maintenant avec seulement 19 employés.

Elle affirme par ailleurs que les incidents qui ont marqué cette longue grève ont causé des blessures profondes et des appréhensions très vives chez les religieuses employées au pavillon, les pensionnaires et les nouveaux employés.

"Dans ces conditions, précise le communiqué, la réintégration des grévistes actuels dans une maison habitée par des personnes âgées, et pour un grand nombre malades, crée un problème apparemment insoluble."

Cinq morts, autant de disparus et 13 blessés: premier bilan de ce qui semble une imprudence

NORTH BAY, Ontario (PC) — Cinq personnes ont péri hier, et 13 ont été blessées tandis que cinq autres étaient portées disparues à la suite d'une explosion qui a secoué un immeuble à bureau situé dans le centre de North Bay, en Ontario.

Le lieutenant M. Gerald Rice, a précisé que les chiffres ne tiennent pas compte des personnes qui auraient pu se trouver dans des bureaux de médecins situés dans l'immeuble, lors de l'explosion.

Survenue vers 15 heures, l'explosion a été suivie d'un incendie qui a nécessité l'intervention des pompiers volontaires

Indexation

Quels sont les professionnels qui oseront déclarer un enfant déficient mental ou handicapé physique "non intégrable dans une famille", lorsqu'on connaît les méthodes modernes de réadaptation?

Les parents se demandent aussi pourquoi ils seraient traités différemment, s'ils envoient leur tout jeune enfant qui n'est pas encore d'âge scolaire dans un centre d'accueil ou un foyer nourricier.

Par ailleurs, comme l'a souligné M. Mercure, ils trouvent curieux que le ministère indexe les contributions des parents, mais qu'il n'indexe pas également les déductions fiscales auxquels ont droit ces mêmes parents.

En 1974, la contribution mensuelle minimum était de \$22 pour les enfants de 12 ans et moins et de \$27 pour les 12-18. Ces montants ont été portés respectivement à \$24 et \$30 le 1er janvier dernier.

Quant à la contribution exigible mensuellement, elle a été haussée de \$2 en moyenne: de 0 à 4 ans, \$54, de 5 à 11 ans, \$61, de 12 à 15 ans, \$76 et de 16-17, \$86.

Cette indexation suit la même courbe que le programme d'allocation familiales.

Déductions

Cependant, la déduction permise en vertu de la Loi de l'impôt est inchangée: \$4.000 par année pour un couple et \$3.000 pour une famille non-parentale; \$1.200 pour chaque enfant de 0 à 17 ans et \$1.500 pour chaque enfant de 18 ans ou plus qui fréquente à plein temps une maison d'enseignement.

Les parents comprennent que les coûts aient augmenté dans les centres d'accueil et les foyers nourriciers, mais ils voudraient que le ministère comprenne à son tour que les coûts augmentent également à la maison.

Ils admettent néanmoins que le nouveau système de contribution comporte une réduction sensible par rapport à l'ancien système. Par exemple, la contribution pour les enfants de 16-17 ans serait de \$120 au lieu de \$86, si le ministère n'avait pas modifié le système.

Ainsi, pour cette rai-

son, les parents ne déterreront pas la hache de guerre, mais le comité ad hoc de Québec demande au ministère d'informer sans délai les établissements de santé et les parents des nouvelles

modalités d'application du règlement.

Le ministère devrait aussi renseigner les parents et le public sur leurs droits et obligations découlant du nouveau règlement.

Entre-temps, il faudrait que les Centres de service social complètent un dossier sur chaque enfant soumis au règlement, afin d'établir la contribution exacte des parents.

S'il est nécessaire, le comité de parents de Québec conseille aux associations provinciales de faire appel au service des plaintes du Conseil régional des services sociaux et de santé.



SPÉCIAUX AVANT INVENTAIRE

JEUDI — VENDREDI — SAMEDI

POUR LA VENTE PROMENADE

EN PLUS SPÉCIAUX "15 MINUTES" EXTRAORDINAIRES
TOUTE LA JOURNÉE

ESSUIE-TOUT

ROYALE — ROULEAU GÉANT

SPÉCIAL **59¢**

SAVON "IRISH SPRING"

DÉSODORISANT
RÉG. 3/89

SPÉCIAL

4/\$1.00

VINYLE À LA VERGE

POUR PASSAGE
RÉG. 3.49 LA VERGE

SPÉCIAL

\$1.99 LA VERGE

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

PATINS "DAOUST"

POUR HOMMES ET ADOLESCENTS
RÉG. 39.97

SPÉCIAL

\$24.97

ÉPARGNEZ \$15.00

UTILISEZ VOTRE CARTE DE CRÉDIT CHARGE X OU K MART

TISSU À LA VERGE

RÉG. JUSQU'À 4.98

SPÉCIAL

\$3.44 LA VERGE

TISSU À LA VERGE

RÉG. JUSQU'À 5.97

SPÉCIAL

88¢ LA VERGE

MEUBLE STÉRÉO

TABLE TOURNANTE
RADIO AM/FM/FM STÉRÉO
RÉG. 248.88

SPÉCIAL **\$168.88**

ÉPARGNEZ \$80.00

QUANTITÉ LIMITÉE



LES GALERIES DE GRANBY
60, RUE EVANGELINE

Des conflits syndicaux remettent en question l'avenir des Jeux '76

MONTREAL PC — Dans les milieux proches du Comité organisateur des Jeux olympiques, on raconte que la situation est telle que le président du Comité international olympique, lord Michael Killanin, en est rendu à téléphoner d'outre-mer deux fois par semaine au commissaire général du COJO, M. Roger Rousseau, pour suivre de près les cours des événements.

Son inquiétude s'explique par les retards dans la construction, qui sont rendus tels qu'ils peuvent compromettre les équipements olympiques.

Un rédacteur de La Presse a rejoint lord Killanin par téléphone à sa résidence de Dublin en Eire. "Ce

serait une chose terrible pour le Canada, qui a choisi Montréal comme candidate, s'il fallait qu'un événement majeur survienne pour tout gâcher", a déclaré lord Killanin.

Le maire Drapeau a envoyé un télégramme à lord Killanin, apparemment pour le rassurer. "Mais je fais affaire directement avec le COJO. Je suis en communication continue avec M. Rousseau et M. James Worrall Torontois qui est membre de la commission exécutive du CIO et du comité exécutif du COJO afin de suivre les événements de près", a ajouté lord Killanin.

Solution de rechange
La situation est tellement inquiétante

que l'on parle, en certains milieux, d'organiser les Jeux à l'Autostade, du mois le plus gros des activités.

Une firme d'ingénieurs aurait déjà effectué des recherches et estimé le coût qu'il faudrait payer pour ajouter aux 33,000 sièges qui se trouvent déjà à ce centre sportif. On parle de 55,000 places, ce qui serait tout de même 22,000 de moins que ce qu'a prévu l'architecte français Roger Taillibert.

Un porte-parole du COJO a refusé de confirmer ces faits, mais a reconnu l'existence de "pourparlers".

Parmi les autres possibilités envisagées, il y a le parc Jarry et le stade Molson de l'université McGill.

Simon St-Pierre, vice-président à l'exécutif du comité organisateur, a admis hier que "le temps était extrêmement critique".

Mais il a ajouté que le comité organisateur ne devait pas faire de déclarations qui pourraient nuire aux discussions entre le gouvernement du Québec et les syndicats de la construction.

"Il n'appartient pas au COJO de régler les problèmes avec les unions."

St-Pierre a rappelé qu'un comité de l'Assemblée nationale, créé par le gouvernement provincial, se réunira la semaine prochaine pour régler le problème.

Le vice-président a refusé de nier ou confirmer que le comité étudiait un autre plan au cas où le stade principal ne serait pas prêt à temps.

Plus tard, le ministre du Travail Jean Cournoyer avait déclaré que les Jeux "pouvaient être compromis au point d'être contremandés" à moins que les Ferrailleurs ne retournent au travail dès cette semaine.

Le maire Drapeau a admis également que la situation était critique, mais il a ajouté que si les Jeux n'étaient pas présentés à Montréal ils ne le seraient pas ailleurs, opinion partagée par des directeurs du CIO.

Deux nouveaux joueurs chez les Vics de Granby

GRANBY — Tel qu'annoncé antérieurement, les Vics de Granby ont décidé de passer à l'action avant vendredi soir minuit, date limite pour signer ou effectuer des changements à leur alignement. Ainsi, hier soir, le gérant-général Léonard Grondin a fait part de la mise sous contrat de deux nouveaux joueurs, cédés aux Vics par les Castors de Sherbrooke de la ligue junior majeure de Québec.

Le premier est Bruno Bertrand, une défense gauche de 16 ans, mesurant 6'1" et pesant 180 livres. Bertrand s'alignait avec le club Ste-Thérèse de la ligue Metro. Le deuxième est Louis Ledoux, natif de l'Abitibi, âgé de 19 ans, mesurant 5'10" et pesant 168 livres. Ledoux, natif de l'Abitibi a compté 97 points en 33 parties, l'an dernier et 45 en 20 joutes éliminatoires. Ces deux joueurs ont été signés par les Castors qui les ont cédés immédiatement aux Vics. Ils ont d'ailleurs participé à la pratique d'hier soir.

Selon le gérant Léonard Grondin, qui se tient en contact continu avec l'organisation des Castors d'autres développements sont à prévoir d'ici demain soir.

Le premier est Bruno Bertrand, une défense gauche de 16 ans, mesurant 6'1" et pesant 180 livres. Bertrand s'alignait avec le club Ste-Thérèse de la ligue Metro. Le deuxième est Louis Ledoux, natif de l'Abitibi, âgé de 19 ans, mesurant 5'10" et pesant 168 livres. Ledoux, natif de l'Abitibi a compté 97 points en 33 parties, l'an dernier et 45 en 20 joutes éliminatoires. Ces deux joueurs ont été signés par les Castors qui les ont cédés immédiatement aux Vics. Ils ont d'ailleurs participé à la pratique d'hier soir.

Québec vainqueur grâce à Bernier

QUÉBEC (PC) — Les Nordiques de Québec se sont assurés une avance de trois points en tête de leur division alors qu'ils ont battu de justesse au compte de 4-3 les Blazers de Vancouver, hier soir, au Colisée, devant un foule de 9,277 spectateurs.

C'est grâce à un but de Serge Bernier, son 29ème de la saison, à la toute fin du troisième engagement, que les hommes de Jean-Guy Gendron se sont assurés cette précieuse victoire qui leur permet de devancer les Toros de Toronto dans la division canadienne.

Quant aux malheureux Blazers de Vancouver, qui occupent la dernière place de cette même division, ils en étaient à leur quatrième défaite consécutive.

Le meilleur des Nordiques a été sans contredit l'ailier droit Réjean Houle, avec deux buts et une assistance, alors que Robert Guindon enregistrait l'autre but des siens.

Les buts des Blazers sont allés à Butch Deadmarshs Jimmy Jones et Hugh Harris, ces deux derniers comptant au début de la troisième période pour créer une égalité qui dura presque jusqu'à la fin du match.

À la fin de la deuxième période, Marc Tardif en est venu aux coups avec Rick Jizjo et le robuste Nordique a nettement eu le dessus sur son adversaire.

Le premier est Bruno Bertrand, une défense gauche de 16 ans, mesurant 6'1" et pesant 180 livres. Bertrand s'alignait avec le club Ste-Thérèse de la ligue Metro. Le deuxième est Louis Ledoux, natif de l'Abitibi, âgé de 19 ans, mesurant 5'10" et pesant 168 livres. Ledoux, natif de l'Abitibi a compté 97 points en 33 parties, l'an dernier et 45 en 20 joutes éliminatoires. Ces deux joueurs ont été signés par les Castors qui les ont cédés immédiatement aux Vics. Ils ont d'ailleurs participé à la pratique d'hier soir.

Vancouver 4 Toronto 6

Première période
1. Toronto, Sittler 17
Glennie 12:56
2. Vancouver, Lever 18
Boudrias, Grisdale 17:42
Pénalités — Grisdale V mineure, majeure; Williams T majeure 2:38, Seiling T 16:04, Gould V 19:01.

Deuxième période
3. Toronto, Flett 11
McKenny, Sittler 3:21
4. Toronto, Hammarstrom 9
McKenny 5:57
5. Toronto, McDonald 9
Thompson 13:16
6. Vancouver, O'Flaherty 13
Meehan 14:40
Pénalités — Grisdale V 3:07, McKenny T 11:59, Daley V 16:50.

Troisième période
7. Vancouver, Grisdale 1, 2:04
8. Toronto, Thompson 11
Ferguson 10:40
9. Vancouver, Snepstis 1
Monahan 12:51
10. Toronto, Salming 6
Ellis, Glennie 13:02
Pénalités — Kearns V 7:05, Hammarstrom T 7:18, Gould V, Lever V mauvaise conduite, McDonald T, Sedlbauer V majeure 12:06, Salming T mineure, mauvaise conduite 16:54, Boddy V, Glennie T 17:52, Boddy V, Glennie T majeure, Dunn T mauvaise conduite de match 19:43.

Lancers:
Vancouver 12 8 12—32
Toronto 9 9 12—30
Gardiens — Smith, Vancouver; Wilson, Toronto.
A—16,371.

Atlanta 3 Californie 2

Première période
1. Atlanta, Ecclestone 6
Richard, Maney 4:59
2. Atlanta, Leiter 8
Richard, Ecclestone 19:32
3. Californie, Mott 3
MacAdam 19:55
Pénalités — Comeau A 6:07, Patey Cal 19:18.

Deuxième période
4. Californie, Johnston 10
Simmons, Lavender 15:30
Pénalité — B. Stewart Cal 19:31.

Troisième période
5. Atlanta, Richard 11
Ecclestone, Lysiak 9:57
Pénalité — Bennett A 2:23.

Lancers:
Californie 9 9 10—28
Atlanta 9 12 11—32
Gardiens — Simmons, Californie; Bouchard, Atlanta.
A—12,013.

En annulant 4-4 Canadien égale un record d'équipe

DETROIT (AP) — Un but du défenseur Serge Savard, son huitième de la saison, à 4:43 de la fin, a permis hier soir au Canadien de Montréal d'arracher un verdict nul de 4-4 aux Red Wings de Detroit et de porter à 18 le nombre de ses matches consécutifs sans défaite, égalant ainsi un record d'équipe établi en 1971.

Guy Lafleur, Guy Lapointe et Yvon Lambert ont réussi les autres filets du Tricolore tandis que Nick Libett, avec deux buts, Phil Roberto et Marcel Dionne ont fait scintiller la lumière rouge pour Detroit.

Dionne a enfilé en deuxième période son 20ème filet de la saison et Lambert son 19ème.

Montréal a surclassé Detroit par 33-31 au chapitre des lancers au but.

Première période
1. Detroit, Libett 11
Lo-

Pénalités — Bergman D 4:40, Stewart D 14:11

Troisième période
7. Detroit, Libett 12
Lochead, Hogaboam 6:21
8. Montréal, Savard 8
Lemaire 15:17
Aucune pénalité.

Lancers:
Montréal 8 11 14—33
Detroit 17 6 8—31

Gardiens — Dryden, Montréal; Rutherford, Detroit.
A—13,102.

Orr et Vachon, choix unanimes

MONTREAL (PC) — Les quatre clubs ayant le plus de points dans la conférence Prince de Galles de Ligue nationale de hockey ont fourni les 12 premiers joueurs de l'équipe des étoiles qui prendront part au match annuel du 21 janvier à Montréal contre celles de la conférence Campbell.

C'est ainsi que les Canadiens de Montréal, meneurs de la division Norris, ont fourni trois joueurs et les King de Los Angeles, deux.

Les meneurs de la division Adams, les Sabres de Buffalo, ont eu trois joueurs sélectionnés et les Bruins de Boston quatre.

Deux joueurs ont fait l'unanimité sur leur nom, le gardien de bit des Kings de Los Angeles, Rogatien Vachon et le joueur de défense des Bruins de Boston Bobby Orr.

Les autres joueurs des Bruins sont le défenseur Carol Vadnais, le centre Phil Esposito, et l'ailier gauche Johnny Bucyk tandis que ceux des Sabres sont le centre Gilbert Perreault, l'ailier droit René Robert et l'ailier gauche Richard Martin.

Les huit autres joueurs de l'équipe seront sélectionnés par l'instructeur Bep Guidolin, maintenant des Scouts de Kansas City, qui avait été choisi comme instructeur pour avoir conduit les Bruins de Boston à la conquête de la coupe Stanley.

Un seul des joueurs choisis hier en sera à sa première apparition dans un match des étoiles et il s'agit de l'ailier droit des Canadiens de Montréal Guy Lafleur tandis que Johnny Bucyk ailier gauche des Bruins de Boston en sera à sa huitième présence.

Centres: Phil Esposito, Boston 107 et Gilbert Perreault, Buffalo, 103.
Ailiers droits: Guy Lafleur, Montréal 116 et René Robert, Buffalo 90.
Ailiers gauches: Richard Martin, Buffalo 131 et Johnny Bucyk, Boston 47.

Les huit autres joueurs de l'équipe seront sélectionnés par l'instructeur Bep Guidolin, maintenant des Scouts de Kansas City, qui avait été choisi comme instructeur pour avoir conduit les Bruins de Boston à la conquête de la coupe Stanley.

Un seul des joueurs choisis hier en sera à sa première apparition dans un match des étoiles et il s'agit de l'ailier droit des Canadiens de Montréal Guy Lafleur tandis que Johnny Bucyk ailier gauche des Bruins de Boston en sera à sa huitième présence.

un p'tit remontant

Il ne cède pas sa place quand vient le temps de vous réchauffer le cœur!

deux bonnes épaules et du cœur au ventre!

de le gin au grand cœur
Kuyper

Blended Gin - Distillé au Québec par John de Kuyper & Fils (Canada) Ltée

**ENFIN...
...LA DATSUN B210 1975
EST ARRIVÉE!**

**ENEZ L'ADMIRER DÈS
AUJOURD'HUI**

à compter de 8 heures a.m.

**UNE VRAIE MERVEILLE
DE VOITURE**
ouvert de 8 h a.m. à 9 h p.m.

GRANBY DATSUN
433, Principale GRANBY 378-9088

Compteurs

LIGUE NATIONALE				
	B	A	Pts	
Esposito, Bos	38	40	78	
Orr, Bos	23	51	74	
Lafleur, Mtl	29	33	62	
Perreault, Buf	26	33	59	
Clarke, Phi	13	43	56	
Mahovich, Mtl	17	37	54	
Robert, Buf	24	28	52	
Dionne, Det	19	33	52	
D. Potvin, Isl	13	35	48	
Vickers, Ran	18	29	47	

ASSOCIATION MONDIALE				
	B	A	Pts	
Hull, Win	35	27	62	
Bernier, Qué	28	31	59	
Lund, Hou	23	32	55	
Walton, Min	29	24	53	
Lacroix, SD	17	33	50	
Nilsson, Win	12	36	48	
Dillon, Tor	17	30	47	
Hughes, Hou	27	16	43	
G. Howe, Hou	16	27	43	
Simpson, Tor	28	14	42	
Hinse, Hou	15	27	42	

HOCKEY

LIGUE NATIONALE						
Section	G	P	PP	PC	Pts	
Lester Patrick	25	8	6	142	81	56
Phila.	20	11	8	167	124	48
Rangers	19	15	7	115	112	45
Stlan.	16	9	3	135	113	41
Islan.	16	9	3	135	113	41

JUNIOR "A"						
G	P	PP	PC	Pts		
Megant	26	9	2	206	154	53
St-Jérôme	25	8	2	225	131	52
Granby	16	15	4	189	180	36
Longueuil	15	18	5	202	214	35
Sie-Foy	15	19	3	172	177	33
Waterloo	15	19	2	160	196	32
Theft.	13	18	4	190	182	30
Cap	12	18	4	135	185	28
Beauport	10	23	5	159	219	25

RICHELIEU						
Sud	G	P	PP	PC	Pts	
Chambly	21	4	2	231	106	44
Beloeil	19	4	4	194	97	42
St-Hyacinthe	15	10	2	152	172	32
Dr'Ville	12	12	2	147	170	26
C'ville	5	17	5	120	169	15
St-Jean	2	21	4	110	213	8

MONTS-LABATT						
G	P	PP	PC	Pts		
Mariv.	14	4	1	136	67	35
St-Pie	13	7	3	117	67	29
St-Césaire	10	11	2	89	93	22
St-Dam.	5	15	1	58	127	11

7up PALAIS DES SPORTS

**JEUDI 9 JANVIER
PETITE PATINOIRE**

10 h 00 IBM ballon-balai
1 h 30 Ecole Immaculée
6 h 30 Mosquitos Fudge vs Québec
6 h 30 Mosquitos Dixie vs Yoplait
7 h 30 Mosquitos Honorables vs Copains
8 h 30 Mosquitos Gentils vs Aimables
9 h 30 IBM
10 h 00 Hopital

GRANDE PATINOIRE

4 h 00 Vics Mosquitos
6 h 00 Vics Pee-Wee
6 h 00 Patinage artistique
7 h 00 Vics Junior A
8 h 00 Vics Midget
9 h 00 Bolta Plastic
10 h 00 Ligue Compression Gervais Sport vs Bromont

Nesbitt's

les sports

- A WATERLOO -
AVEC GILLES PETIT

C'est maintenant aux Castors de Sherbrooke de venir en aide aux Vics. Passé vendredi soir, à minuit, les Vics devront garder les mêmes joueurs jusqu'à la fin de la saison. Je mentionnais dernièrement que le Granby Gaëtan Rheault était sur le point de rebondir; c'est ce qu'il a fait au cours des derniers matches et "sa" saison ne fait que débiter. Je persiste à dire qu'il terminera l'année avec force et qu'il sera un des meilleurs des Vics à la fin de la saison.

Normalement, j'aurais choisi Pittsburgh pour gagner le Super-Bowl, dimanche prochain; mais vu que le "boss" prend pour les Steelers, j'opte donc pour Minnesota... moyennant des considérations futures.

Qu'est-ce que Catfish Hunter peut espérer de plus de la vie, après avoir signé un contrat de \$3.7 millions avec les Yankees. Chose certaine, il n'a rien à se reprocher, car il a su profiter de la situation qui se présentait parce que M. Charlie O. Finley (The Great) n'a pu le payer à temps. Franchement M. Finley, vous me décevez de jour en jour... et ce n'est pas fini. Par chance qu'il a vendu les Golden Seals de la Californie, les prochains détenteurs de la Coupe Stanley en... 1999!

J'invite les sportifs à me donner des noms d'athlètes qui ont brillé dans le monde du sport local et régional, il y a plusieurs années. En somme, ces chronique hebdomadaires vont durer aussi longtemps que les lecteurs le voudront.

J'ai hâte de voir ce que Tony Conigliaro fera au camp d'entraînement des Red Sox de Boston, le printemps prochain. Tony a toujours été un des mes favoris et il le demeure toujours. Son histoire est émouvante; il y a près de quatre ans, au Fenway Park de Boston, Tony s'amène au marbre pour y affronter le lanceur Jack Hamilton, des Yankees. Ce dernier atteint Conigliaro en pleine figure, spécialement l'oeil gauche; depuis ce temps, Tony C. végète, car il a pratiquement perdu l'usage de cet oeil. Toutefois, sa vision se serait beaucoup améliorée au cours des derniers mois, de sorte que Tony, qui fut jadis considéré comme une future vedette des majeures, tente un retour. Quelques semaines après ce malencontreux accident, j'avais écrit à Tony Conigliaro; il m'a répondu immédiatement, même si mon nom ne lui disait rien. Sa lettre confirmait ce que je pensais de lui, à savoir que c'était tout un athlète... et avant tout un homme. Si jamais il débute avec les Red Sox cette année, je serai un des premiers à lui envoyer un télégramme de bonne chance; il le mérite bien, croyez-moi.

Vraiment pitoyable le spectacle offert par les Capitals de Washington, samedi dernier au Forum. A part la bataille Mike Bloom-Pierre Bouchard, ça ne valait pas cinq sous, même si des sportifs ont déboursé jusqu'à \$12.00 du billet pour assister à ce match de la défunte ligue Junior B des Cantons de l'Est... Pour un résumé de la bataille, voir une des chroniques de Guy Emond, cette semaine dans le Journal de Montréal. Décidément, Emond est un adepte de la boxe avant tout et il vous décrit un combat à la façon de Howard Cosell...

J'ai eu l'occasion de visionner dernièrement, pour la deuxième fois de ma vie, le film concernant feu Vince Lombardi; c'est quelque chose à voir. Lombardi répétait sans cesse à ses joueurs qu'il y avait trois choses importantes dans la vie d'un joueur des Packers de Green Bay: Dieu, sa famille et les Packers. Dans son livre intitulé "The Diary of a Green Bay Packer", Jerry Kramer, ex-joueur étoile de cette formation, dit que Lombardi modifiait quelques fois cet ordre... Malgré tout, il fut le plus grand instructeur que le football professionnel ait connu.

Denis Généreux l'emporte 4-2 sur le Brassin

GRANBY — L'équipe de Denis Généreux a fait un pas de plus vers le championnat en remportant une victoire de 4 à 2 sur le Brassin, dans une joute régulière de la ligue de ballon-balai des Francs Copains Laurentide. Guy Lussier, Pierre Béchard, Denis Héneault et Roger Bélisle ont été les compteurs pour les gagnants; Richard Mé-

nard et Michel Gariépy ont fourni les deux buts des perdants. Dans l'autre joute, l'Hôtel Yamaska l'a emporté par défaut sur la Sûreté du Québec. Les prochaines parties se dérouleront mercredi matin, le 15 janvier: à 9 heures, le Brassin visite l'Hôtel Yamaska à 10 heures, Denis Généreux rencontre la Sûreté du Québec.

St-Damase domine dans le juvénile

GRANBY — St-Damase domine le classement de la ligue de hockey juvénile inter comtés. Les trois premiers compteurs du circuit sont aussi de St-Damase mais St-Césaire l'emporte en ce qui concerne la moyenne des gardiens. Voici les dernières statistiques au complet:

	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Damase	13	2	0	99	43	26
St-Césaire	10	3	2	78	30	22
St-Pie	9	4	2	57	47	20
Rougemont	8	5	2	75	62	18

1er GARDIEN		JJ	BCMoy
B. Allard SC	6	15	
R. Davignon SC	2	5	
D. Dubuc SC	7	10	
Total	15	30	2

5 PREMIERS COMTEURS		B	A	Pts
R. Laine SD	34	30	64	
B. Martin SD	24	19	43	
R. Darsingy SD	19	20	39	
Y. Tessier Roug.	25	6	31	
S. Ledoux SD	17	13	30	

L'équipe Interski avec Wayne Wong s'entraîne à Bromont

Le centre de ski Bromont a été choisi comme lieu d'entraînement pour l'équipe de démonstration au 10ème congrès Interski. L'équipe s'entraînera du 11 janvier au 13 janvier, en préparation de son départ pour la Tchécoslovaquie, le 13 janvier.

Ce congrès international des moniteurs de ski professionnels regroupera quelque 30 pays alpins venus du monde entier à Tatra, Tchécoslovaquie.

L'équipe canadienne de démonstration sera formée de: Wayne Wong, champion mondial en "style libre", Guy Christie de Vancouver entraînant l'équipe, Brian James, Big White, B.C., André Schwarz, lac Louise, Alberta, Norm Crerar, Flin Flon, Manitoba, Mario Podoriesz, Manoir St-Castin, Lac Beauport, Québec et Al Bone, Vancouver.

Quant aux délégués il s'agit de: Lorne McFadgen, président de l'Alliance des moniteurs de Ski du Canada, de Talisman, Ontario, Raymond Lancôt de Montréal, Sigi Bjorklund de Port Moody, C.B., délégué au ski de fond, et Murray Yeudall, ex-président de l'A.M.S.C., de Bromont, Québec.



Courses sur glace

Des courses sur glace, organisées par la Fédération Auto-Québec, auront lieu à Granby le 2 février prochain, possiblement sur le lac Boivin. La commandite de ce Circuit de courses sur glace est assurée par la brasserie Labatt. On remarque sur la photo, de gauche à droite: Paul Labrecque, directeur des relations extérieures de l'Office du Tourisme de Granby; Réal Desrosiers, responsable de l'information du Circuit Labatt et Normand Lacoste, représentant Labatt.

(Photo C-Line Jobin)

Ça bouge dans l'AMH

QUEBEC PC — La ville d'Edmonton pourrait être le théâtre de discussions fort mouvementées le 21 janvier prochain, lors des réunions qui tiendront dans cette ville les dirigeants de l'Association mondiale de hockey à l'occasion de la partie des étoiles.

C'est ce que rapportait mercredi, le quotidien Le Soleil en disant tenir ses informations d'un observateur bien au fait des intrigues de l'AMH. Commentant le geste posé mardi par l'AMH pour sauver les Stags du Michigan, cet observateur a déclaré que c'était là "de la paieite bière comparativement aux bombes qui vont exploser à Edmonton".

Discussions

Selon le quotidien québécois, les discussions pourraient porter sur:

1. l'accélération des démarches pour repousser certains clubs américains et renforcer la division canadienne;
2. l'élection d'un nouveau président pour succéder à Dennis Murphy;
3. le déménagement des bureaux de l'AMH de la Californie à Toronto;
4. la question du rapprochement avec la ligue nationale de hockey.

Cinq candidats

En ce qui concerne le successeur possible de Dennis Murphy, le journal affirme qu'une lutte in-

tense se fait dans les coulisses entre cinq candidats.

Ce sont Ben Haskin, l'ex-proprétaire des Jets de Winnipeg; Bud Poile, l'administrateur de hoc-

key e l'AMH; Howard Baldwin, l'actuaire des Whalers; Bill Hunter, directeur-gérant des Oilers d'Edmonton; et Bill MacFarland, l'ex-président de la ligue de l'ouest.

Ce soir à Paul-Sauvé Important match des Vics bantam

GRANBY — Les Vics bantam de Granby entreprennent à compter de ce soir à 7h30 leur deuxième étape pour l'obtention du titre au tournoi International de la Palestre Nationale. L'équipe de Roger Vachon, qui disputait du Valleyfield 7 à 1 dimanche dernier, affrontera au Centre Paul-Sauvé le gagnant du match Hull-Calgary qui avait lieu hier soir.

L'équipe commanditée par le Club Lions de Granby sera de nouveau au grand complet ce soir. Tout indique que Vachon enverra de nouveau le jeune Daniel Caron pour défendre la forteresse de l'équipe. Ce dernier a très bien fait en première ronde. Tous les supporters espèrent de nouveau, comme dimanche, un effort collectif. Les Vics savent qu'ils doivent oublier leur éclatant dossier dans la ligue Inter-Cités du Québec, car l'opposition est très vive à Paul-Sauvé. "Nous prendrons les joutes une par une. Le match de ce soir sera cependant très révélateur" de mentionner le sympathique pilote des Vics Bantams de Granby.

Plusieurs joutes seront présentées en fin de semaine dans la ligue Inter-Cités "AA" du Québec. Le calendrier bantam et midget pourrait bien être quelque peu modifié en raison du tournoi de Paul-Sauvé.

Un double qui retient grandement l'attention des supporters des mini-Vics est celui qui opposera les Vics mosquitos et pee wee aux As de Magog, samedi à 5 heures p.m., au Palais des Sports. Les Vics mosquitos du pilote Onézime Roy, possèdent encore des chances mathématiques de finir en 2e place et

c'est pourquoi les deux rencontres qu'ils leur restent à disputer sont d'une grande importance. En ce qui concerne les Vics pee wee de Jean Patenaude, mentionnons qu'un triomphe samedi sur les champions As de Magog leur vaudrait automatiquement la deuxième place dans le circuit Arthur Maheux. Les Vics pee wee ont présentement le vent dans les voiles. En fin de semaine dernière, ils ajoutaient deux blanchissages à leur fiche. Deux triomphes aux dépens des puissantes formations de Magog et de Sherbrooke. Notre équipe pee wee prendra part à son premier tournoi mercredi prochain, contre les Elites du Nord, au tournoi provincial de St-Hyacinthe.

Trois doubles sont normalement prévus pour les Vics bantam et midget. Vendredi soir, à 8h30, les Vics bantam et midget reçoivent St-Hyacinthe au Palais des Sports. Samedi et dimanche, nos deux équipes se rendent à Sherbrooke et à Drummondville. Les Vics bantam détiennent toujours leur priorité de 9 points sur Sherbrooke au premier rang, tandis que les Vics midget sont sur un pied d'égalité avec Sherbrooke en troisième place.

CLASSEMENTS

	G	P	N	PP	PC	Pts
Sherbr.	11	3	0	77	21	22
St-Hyac.	9	4	1	49	36	19
Granby	7	8	1	44	61	15
Magog	1	13	0	19	81	2

PEE WEE

	G	P	N	PP	PC	Pts
Magog	10	1	3	50	26	23
Granby	7	6	3	53	43	17
Sherbr.	4	7	3	26	37	11
St-Hyac.	3	10	1	32	55	7

BANTAM

	G	P	N	PP	PC	Pts
Granby	19	1	3	123	30	41
Sherbr.	15	3	2	79	30	32
St-Hyac.	9	10	2	48	52	20

Dr'Ville	4	15	2	28	80	10
Magog	1	19	3	37	122	5

MIDGET

Dr'Ville	15	6	1	86	49	31
St-Hyac.	12	8	1	84	60	25
Sherbr.	11	8	2	64	63	24
Granby	11	10	2	83	53	24
Magog	2	20	1	40	113	5

Programme de la prochaine fin de semaine

VENDEDI

St-Hyacinthe à Granby (bantam & midget) 8h30
Magog à Dr'Ville (bantam & midget) 8h

SAMEDI

Dr'Ville à Magog (bantam & midget) 3h
Granby à Sherbrooke (bantam & midget) 7h
Magog à Granby (mosquito & pee wee) 5h
Sherbrooke à St-Hyacinthe (M & PW) 1h30

DIMANCHE

St-Hyacinthe à Sherbrooke (bantam & midget) 3h
Granby à Dr'Ville (bantam & midget) 6h

les sports

EN BREF... EN BREF

SION Suisse Reuter — Un parachutiste suisse, Dieter Zgragen, s'est tiré avec des blessures sans gravités d'un saut de 3.000 mètres au cours duquel aucun de ses deux parachutes n'a fonctionné convenablement. Selon la police de Sion, se rendant compte que son parachute ne s'ouvrait pas, Zgragen, 28 ans, ouvrit son parachute ventral, mais celui-ci se mit en vrille et se déchira. En dépit de cela, le ventral freina suffisamment la chute pour permettre au sportif d'atterrir en ne se blessant que légèrement.

MONTE-CARLO AFP — Les organisateurs du rallye de Monte-Carlo ont déclaré hier que seulement 130 équipes avaient fait une demande d'admission à cette classique européenne.

VENTE D'INVENTAIRE

ÉPARGNEZ PLUS DE \$40.

sur tous nos tissus suspendus

COMPLET SUR MESURE, 2 pièces \$94.

PRIX REGULIER: \$130. ch.

2 COMPLETS \$182.

Nous vous garantissons une sélection des meilleurs tissus - une grande qualité de confection - la coupe et le confort que l'on attend d'un complet sur mesure.

ACHETEZ UN "COMPLET SUR MESURE", VOUS EN SEREZ FIER!

*frais supplémentaires pour taille 46 et plus.

Ben Berke Ltd.

OUVERT JUSQU'À 9 P.M. JEUDI ET VENDREDI, SAMEDI JUSQU'À 5 P.M.

CENTRE D'ACHATS FRONTENAC GRANBY

VENTE D'HIVER "CHEZ JOS"

PROFITEZ DE L'OCCASION

NOTRE VENTE DÉBUTE JEUDI LE 9 JANVIER 9 H A.M.

<p style="margin: 0;">SPÉCIAUX SUR HABITS pour HOMMES</p> <p style="margin: 0;">Rég. \$59. à \$89. pour \$29. et \$44.</p>	<p style="margin: 0;">UN LOT DE 100 chemises</p> <p style="margin: 0;">toutes les grandeurs</p> <p style="margin: 0;">Rég: \$12. pour \$4.95</p>
<p style="margin: 0;">PANTALONS en CORDUROY</p> <p style="margin: 0;">Rég.: \$12. à \$18.00</p> <p style="margin: 0;">SPECIAL \$6.95</p>	<p style="margin: 0;">ESCOMPTE de 20% sur GILETS, BOTTES D'HIVER, PALETOTS, JACKETS en DAIM etc.</p> <p style="margin: 0;">Chaussures Rég.: \$14. à \$20. pour \$7. et \$9.95</p>

Si vous avez décidé de partir pour la FLORIDE JOS LAMOUREUX se fera un plaisir de vous suggérer vos toilettes régimentaires: costumes de bain, chemises et gilets à manches courtes, chaussures, etc., etc. Alors c'est un rendez-vous jeudi matin le 9 janvier chez JOS LAMOUREUX.

LE CENTRE DU PANTALON
STATIONNEMENT FACILE
JOS LAMOUREUX
149, rue Laurier GRANBY Tél.: 378-3717

Joute d'étoiles de la ligue Junior "A" ce soir à Waterloo, à 8 heures

GRANBY — La ligue de hockey Junior "A" du Québec présente, ce soir, sa joute annuelle des étoiles. Contrairement aux deux dernières saisons, alors que le circuit Huot était divisé en deux sections, cette année les Étoiles de la ligue, à une seule section, affronteront les meilleurs joueurs collégiaux, dont les équipes font partie de la FASCQ.

Les deux formations sont connues depuis une semaine déjà, et même si on ignore tout du calibre des joueurs des collèges, il faut croire que la compétition sera serrée. L'instructeur de la FASCQ souligne que le circuit inter-collégial aura une belle opportunité de se faire connaître et de prouver son réel calibre. "Même si les clubs du Junior "A" jouent plus souvent, nous leur ferons une lutte sans merci", a-t-il souligné.

Les Étoiles de la FASCQ sont âgées de 17 à 21 ans. Les étoiles collégiales proviennent des cégeps Édouard-Montpetit, John-Abbott, St-Laurent, Brébeuf, Sorel, Lionel-Groulx et Bois-de-Boulogne.

Devant le filet, Gilles Martel, du cégep Édouard-Montpetit, a été choisi à l'unanimité de même que le défenseur Gaston Chouinard, du John-Abbott, et des avant Wayne Larose (John-Abbott), Steve Williams (John-Abbott), et Michel Mathieu (Édouard-Montpetit).

Les autres joueurs choisis sont Phil Cadieux (John-Abbott), Marcel Brail (St-Laurent), Pierre Bouchard (Brébeuf), Michel Lavigne (Édouard-Montpetit), Louis Trempe (Sorel), Robert Fillion (Brébeuf), Luc Tétrault (Lionel-Groulx), Yvan et André Grégoire (St-Laurent).

Yves L'Allier (Sorel), Jacques Pelletier (Édouard-Montpetit), Pierre Gingras (St-Laurent), Christian Laporte (Bois-de-Boulogne), Yves Bélisle (Sorel), et Robert Brunet (Bois-de-Boulogne). Gérard Pagnon, instructeur des Patriotes de St-Laurent, dirigera l'équipe d'étoiles. Son club n'a pas perdu un seul match cette saison en huit parties.

Le Junior "A"

Dans le junior "A", les neuf équipes seront représentées. Ce sont les Alouettes de St-Jérôme qui ont mis plus de joueurs sur cette équipe rêvée, soit quatre. Les Vics de Granby, le Royal de Lac Mégantic et les Rebelles de Longueuil ont placé trois joueurs chacun, les Maroons de Waterloo deux, Cap, Theford, Beauport et Ste-Foy un joueur chacun.

C'est Normand Brisebois des Rebelles de Longueuil qui a reçu le plus de votes, soit 38, sur une possibilité de 40. À souligner que le fameux trio des Rebelles, formé de Brisebois, Guité et Meloche sera réuni pour la circonstance.

Les Vics de Granby ont placé le cerbère Richard Sevigny, le défenseur Mario Claude et l'ailier droit Bob Moison, tandis que des Maroons, on compte sur Ronald Duhamel et Réjean Rioux.

Les cérémonies

La ligue Junior "A" avec en tête son président Huot, ainsi que les autorités de la ville de Waterloo ont préparé des cérémonies très spéciales, pour la circonstance.

Les joueurs sont attendus vers 4 heures, au Centre Sportif de Waterloo; le souper leur sera servi à 4 h 30.

Il y aura réception civique à l'hôtel de ville à 5 h pour les invités et les joueurs.

Le match est prévu pour 8 heures précises, alors que la présentation des deux formations aura lieu vers 7 h 30.

L'instructeur des Alouettes de St-Jérôme, André Poivin qui dirigera les étoiles du "A", débordera de confiance. "Je dirai vraiment une équipe de rêve, et je ne doute pas un seul instant de notre victoire", a-t-il dit.

On prévoit que le Centre Sportif de Waterloo sera rempli à sa pleine capacité ce soir, pour cette rencontre. Voici maintenant l'alignement de la ligue Junior "A" du Québec, avec le nombre de points recueillis par les élus:

GARDIENS:	POINTS
A. Paradis (St-Jérôme)	28
R. Sévigny (Granby)	18
REF. GAUCHE	
Mario Claude (Granby)	18
S. Mésilet (Le Cap)	10
DEF. DROITE	
S. Thomas (St-Jérôme)	16
R. Duhamel (Waterloo)	9
CENTRE	
N. Brisebois (Longueuil)	38
C. Labrie (Mégantic)	18
D. St-Jean (T. Mines)	14
R. Rioux (Waterloo)	8
AILE GAUCHE	
M. Guité (Longueuil)	36
D. Dény (St-Jérôme)	13
R. Moison (Granby)	10
L. Bonneville (Mégantic)	9
AILE DROITE	
M. Meloche (Longueuil)	35
A. Boudreau (Mégantic)	25
G. Lachapelle (St-Jérôme)	5
R. Charette (Beauport)	4
SUBSTITUT A LA DEFENSE	
M. Marois (Ste-Foy)	35

Les potins DU JEUDI MATIN

par Bernard Brodeur et Benoit Gaudreau

L'an 1975 est vieux de neuf jours déjà, mais il n'est jamais trop tard pour offrir ses souhaits d'occasion. Des circonstances incontrôlables nous ont empêché de le faire plus tôt... tout péché miséricorde...

Nous désirons offrir à toutes les associations sportives locales et régionales, une année 1975 aussi formidable, sinon meilleure qu'en 1974. En particulier:

Aux Vics de Granby, une des trois premières places au classement final, et une surprise du tonnerre dans les séries de fin de saison.

Aux Orioles de Granby, une saison sans tache... et une nette domination sur leurs adversaires. A la nouvelle Association, mise sur pied par les Orioles, la réalisation de tous ses projets...

A la ligue Dépression de Granby, une place de choix au Temple de la Renommée du hockey...

A la ligue de baseball Majeure du Québec, une meilleure coopération avec les journaux, outre que ceux de la "grande ville".

A la ligue de hockey Junior "A" du Québec... le même souhait...

A Léonard Grondin, un mois complet de vacances sous les chauds rayons de la Floride... avec le championnat de ses Vics en poche...

Aux Mini-Vics de Granby, la suprématie dans chacune de leurs divisions, ainsi que dans les tournois...

A Raymond Larose, un alignement complet... et un dernier tiers de saison sans la moindre blessure pour ses gars.

A Roger Bédard, le championnat à sa première année comme gérant général et vice-président du Junior de Montréal... et une pêche miraculeuse, en juillet prochain, dans le Grand Nord...

A Pierre Dauphin, la découverte d'une "superstar" pour les Vics... et une "moppe" électrique pour sa "Causette"...

A Valmore Viens... un hélicoptère afin de visiter plus de lacs...

A Gérard Vincent... un téléphone... pour téléphoner...

A Henri Lajeunesse... que la "goutte" disparaisse à tout jamais...

A Lévis Bulduc... une ligne de métro Granby-Thetford, afin qu'il puisse visiter ses parents durant les Fêtes... en dépit de tout...

A J.-Gaston "Molson" Forand... une retraite (si retraite il y a) des plus merveilleuses...

A mes bons amis de Roxton Pond... un lac en "santé"...

A Calixte Tétrault... un prompt rétablissement, et un livre pour lui apprendre à "décrocher" ses barbottes...

A Denis Dumas... une semaine de "repos" en compagnie de Deblicker et Caujolle...

A Pierre Bélanger... un mariage en blanc...

A Michel "O'Keefe" Lemonde... une année un peu moins mouvementée que 1974...

A M. et Mme Guy Lemonde... une cuisine toujours aussi exceptionnelle...

A Ernest "O'Keefe" Pouliot... ainsi qu'à Gilles... des vacances bien méritées dans le Sud...

A Nelson Robitaille... qu'il gagne le prochain tirage de la Loterie Olympique... car il ferait bien des heureux... et en plus, un "job" pour son épouse...

A Lévrard Trudel... de la santé, et encore de la santé, car les jeunes ont besoin de lui...

A Albert "Labatt" Lacoste... une usine de trophées...

A Normand "Labatt" Lacoste... des cours de tennis de sa jolie secrétaire...

A Bob Garneau... qu'il ne perde plus les clefs de son patron...

A Curley Bergeron... une piste de ski de fond... bien à lui... et un trou d'un coup l'été prochain...

A A.-J. Bodin... un complet de succès du prochain bonspiel provincial de la Pierre Seagram...

A Normand Comtois... deux jambes en parfaite forme, afin qu'il puisse retourner sur les pentes de ski...

A Germain Désourdy... que Bromont continue d'aller toujours de l'avant...

A Marcel "Speedway" Guillemette... 20 dimanches consécutifs sans pluie, l'été prochain... et ce n'est pas trop demander...

A Roger "Criquet" Ricard... que ses 36 trous soient prêts pour juillet prochain...

A Gilles "Criquet" Rousseau... le championnat des golfeurs professionnels du Québec...

A Armand Russell... des journées de 30 heures... afin qu'il puisse au moins se reposer six heures par jour...

A Fabien Arès... Léo Lemay et Marcel Potvin... un autre "party de poissons" au plus "maudit"...

A Réjean Boulet... un autre Omnium Québécois aussi formidable qu'en 1974...

A Guy "Molson" Potvin... un chevreuil l'automne prochain... à n'importe quel prix...

A Paul Langlois... un gagnant de la "Super-Loto" dans son territoire...

A Spill Frappier... un billet de saison dans la loge de John McHale...

A Conrad Beauvais... 100 autres motels... afin qu'il n'ait pas à dire "non"...

A Jules Huard... une vente record de ses magnifiques mouches à pêche qu'on peut admirer actuellement chez Michel Lemonde, à la brasserie O'Keefe...

A Barber Beauregard... le championnat des golfeurs senior du Québec, en 1975...

A "Doc" Goyette... beaucoup de succès à son retour dans une "branche" qu'il a toujours adorée...

Dufresne et Bromont gagnent de nouveau

Dans la première rencontre, le Garage Dufresne a continué sa poussée victorieuse en l'emportant sur le Barrique au compte de 6 à 0.

Le cerbère du Dufresne, André Duplessis, a enregistré son premier blanchissage de la saison en repoussant les lancers de la Barrique; il passe ainsi au premier rang des gardiens de but de la ligue.

La partie fut monotone car la Barrique présentait une équipe de 7 joueurs et le Garage Dufresne domina le jeu tout le long de la première période et s'assura la victoire en vertu d'un règlement de la ligue.

Première période

- 1- Dufresne: D. Hénault (sans aide) 1.06
- 2- Dufresne: Pétrin (Vachon, Hivon) 6.16
- 3- Dufresne: Vachon (sans aide) 7.48
- 4- Dufresne: Pétrin (sans aide) 9.26
- 5- Dufresne: M. Hénault (sans aide) 11.58
- 6- Dufresne: Hivon (sans aide) 17.00

Dans la deuxième rencontre le Ec Bromont a disposé des Electriciens au compte de 7 à 5.

Cette victoire du Ec Bromont lui permet de conserver son avance de 11 points sur les Electriciens qui occupent le troisième rang du circuit et aussi suivre de près le Garage Dufresne qui occupe le premier rang avec une avance de 1 point. Pierre Ouellet a ouvert le pointage de la soirée et aussi compta dans un filet désert à la fin de la rencontre; les

autres compteurs du Bromont furent G. Papineau, D. Comtois, J.-C. Duguay, M. Roger et R. Dufour.

Dans le camp des perdants, Richard Bousquet s'est signalé avec une paire de but, les autres allèrent à Mario Lacroix, Dave Reed et Michel Bastien. Les Electriciens qui ont fait une chaude lutte au Bromont durant toute la partie jouaient sans les services de Robert Doucet leur premier compte, ainsi que Robert Bibeau, Gilbert Ladoeur et Rodrigue Otis.

Dans le camp du Bromont Yves Lacroix, Pierre Fradette, Donald Plamondon brillèrent par leur absence.

SOMMAIRE	
Première période	
2- Bromont: Ouellet (Gamache, Papineau)	15.23
1- Electriciens: Bousquet (sans aide) 4.59	
3- Bromont: Papineau (Gamache) 19.53	
Deuxième période	
4- Electriciens: Lacroix (sans aide) 2.54	
5- Bromont: Comtois (sans aide) 3.50	
6- Electriciens: Bastien (A. Otis) 11.30	
7- Electriciens: Bousquet (Ekdon) 16.54	
Troisième période	
8- Bromont: Duguay (Roger, Papineau) 0.36	
9- Bromont: Roger (Papineau) 8.56	
10- Electriciens: Reed (Lacroix) 12.14	
11- Bromont: Dufour (sans aide) 14.55	
12- Bromont: Ouellet (sans aide) 19.23	

Marcel Corriveau fera cavalier seul

Ancien coéquipier de René Demanche et Michel Levac pour le compte de la firme Arctic Cat lors du SUPER CIRCUIT MARK TEN la saison dernière, le Québécois Marcel Corriveau fera cavalier seul cette année. Il y a quelques jours maintenant, ce dernier a conclu une entente avec Jourdain Sports et le pilote des véhicules Yamaha dans cette deuxième édition du SUPER CIRCUIT MARK TEN.

Cette saison dans le SUPER CIRCUIT MARK TEN, Corriveau participera aux épreuves des classes 340cc et 440cc de la division modifiée et il semble plus que confiant. Lors d'une conversation téléphonique, Corriveau a déclaré: "Cet important changement devrait m'aider considérablement et si je me base sur les essais effectués jusqu'à maintenant, je puis vous affirmer que mon nom sera inscrit dans le pointage. J'ai également bien hâte au MARK TEN 500 de St-Félicien. Au cours des deux dernières années, je me suis toujours classé parmi les quatre premiers lors des qualifications mais à chaque occasion, j'ai été forcé à l'abandon à cause d'ennuis mécaniques. Cette fois, j'ai l'impression que ce sera bien différent et qu'enfin je pourrai prendre ma revanche" de conclure le champion québécois.

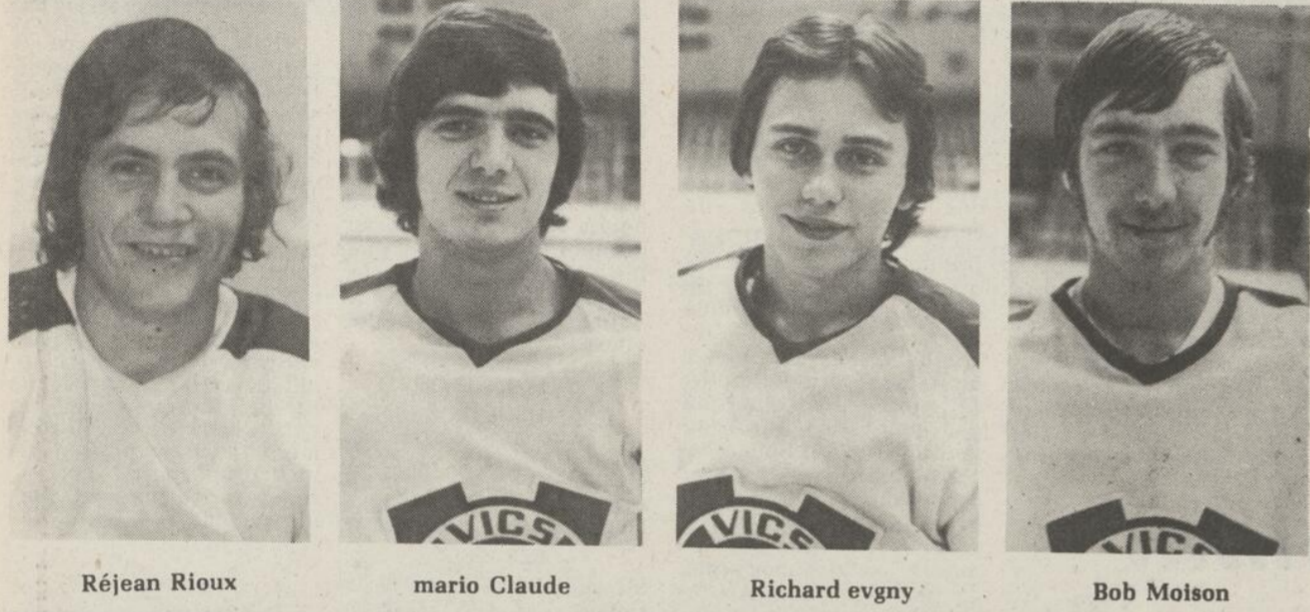
A l'instar de René Demanche qui est maintenant avec Skiroué, Corriveau s'appliquera à faire sentir le retour du manufacturier Yamaha dans le SUPER CIRCUIT MARK TEN.

Rappelons que le lever de rideau de ce SUPER CIRCUIT MARK TEN aura lieu, dimanche le 12 janvier prochain à St-Lazare et que les bourses dépasseront \$70,000, au cours de la saison.



UNE BRILLANTE IDÉE: LE SKI DE NUIT!

A Bromont, les pistes sont illuminées jusqu'à 10 h du soir. Et sur semaine, le ski de nuit est gratuit pour les enfants de 14 ans et moins. À compter du 6 janvier 1975, 2 montagnes vous attendent: 15 pistes pour tous les goûts, allant jusqu'à 2 1/2 milles de longueur. Dénivelation de 1 300 pieds. Le tout est à 45 minutes de Montréal seulement! Venez faire du ski sous les étoiles. C'est romantique. Et la nuit, Bromont est d'une beauté à vous couper le souffle. Pour tous les détails, téléphonez: (514) 534-2200, Montréal; (861-6152), ou écrivez: Bureau touristique de Bromont, C.P. 29, Bromont, Qué. J0E 1L0.



Réjean Rioux Mario Claude Richard Evigny Bob Moison

Allumez vos lumières!

Essayez Olympique 75 de Ski-Doo®

Pour tous les motoneigistes, Olympique de Ski-Doo est synonyme de fiabilité. C'est vrai, mais ce n'est qu'une partie de la vérité. Car, avec son robuste moteur deux-cylindres monté à l'avant, son système de refroidissement "Tornado" et sa suspension à glissières f, Olympique est fiable, mais aussi puissante, versatile, économique: en un mot, "super-excitante"!

Vous voulez le voir pour le croire? Facile! Venez essayer Olympique 75 et ça allumera vos lumières!

vous obtiendrez une lampe de poche Lumijet gratis!

Essayez Olympique 75 et profitez de l'occasion pour obtenir une très utile lampe de poche Lumijet* gratuitement! Pas d'achat nécessaire. Sujet aux lois ou règlement locaux.

*Offre valable pour les 18 ans et plus, permis de conduire valide.

chez nous c'est **ski-doo** tant qu'il y aura des hivers

f modèle 340.

*Offre valable chez les concessionnaires Ski-Doo participants, jusqu'au 31 janvier 75 ou tant qu'il y en aura.

*Marque de commerce Bombardier Limitée

<p>ski-doo</p> <p>JEAN LUSSIER MARINE CHEMIN SAINT-PAUL GRANBY 378-7927</p>	<p>ski-doo</p> <p>GARAGE BAZINET ET FILS ENR. 54, RUE NORD WATERLOO 539-1144</p>	<p>ski-doo</p> <p>GILLES BOMBARDIER INC. RUE DE LA MONTAGNE VALCOURT 532-2262</p>
<p>ski-doo</p> <p>CHOINIÈRE AUTOMOBILES ENR. ST-CÉSaire 469-2820</p>	<p>ski-doo</p> <p>RAYMOND FONTAINE INC. 221, RUE OXFORD COWANSVILLE 263-1292</p>	<p>ski-doo</p> <p>ENCOURAGEZ CES MARCHANDS</p>

AYEZ RECOURS AUX PETITES ANNONCES DE La Voix de l'Est

Le gaz naturel autrefois négligé est devenu, denrée précieuse

CALGARY (PC) — Le gaz naturel, qui autrefois valait à peine plus que l'air, comme le dit M. J. K. Jamieson, président d'origine canadienne de la société Exxon, est devenu une des denrées les plus courues et une des armes politiques les plus fortes au Canada.

Il y a à peine deux ans, le prix payé à la source aux producteurs albertains n'était que de 14 cents les mille pieds cubes.

Aujourd'hui, les sources près de l'industrie disent que le prix moyen en 1975 sera de 90 cents. Déjà le gouvernement de la Colombie-Britannique, par le truchement de la B.C. Petroleum Corp.

BCPC, vend le gaz naturel \$1, après l'avoir payé aux producteurs environ 33 cents.

Ottawa a haussé le prix du gaz exporté aux États-Unis de 60 cents à \$1, à partir du 1er janvier.

En dépit de cette situation, les sources près de l'industrie soutiennent que le gaz naturel a encore du chemin à parcourir avant d'avoir atteint sa "véritable valeur".

La Canadian Petroleum Association CPA déclare que la vraie valeur du gaz naturel, comme denrée basée sur le rendement thermique équivalent du pétrole brut aux prix mondiaux en cours — se situe aux environs de \$1.50 les mille pieds cubes.

On décortique la CIA

WASHINGTON AFP — Les ingérences clandestines de la CIA dans certains pays étrangers notamment au Chili, vont être examinées sous peu par la Commission des Affaires étrangères du Sénat au cours d'auditions spéciales, a annoncé mercredi le président intérimaire de cette commission, le sénateur démocrate John Sparkman.

Ce sera la première fois que cette commission parlementaire s'intéressera aux activités de la centrale d'espionnage des États-Unis dans les affaires intérieures d'autres pays. M. Sparkman a fait cette annonce au cours d'une interview à la radio.

Plusieurs membres du Congrès avaient demandé, sans résultat jusqu'à présent, l'ouverture d'une enquête à la suite des révélations faites en octobre dernier pour "déstabiliser" le gouvernement Allende, sur les activités de la CIA au Chili.

Le président Gerald Ford et le secrétaire d'Etat Henry Kissinger avaient tenté de justifier cette intervention, un programme d'une dizaine de millions de dollars visant à aider les partis et journaux d'opposition au régime d'Unité populaire.

L'enquête annoncée est différente de celles qui vont être conduites sur les activités d'espionnage de la CIA à l'intérieur des États-Unis.

Kissinger devant la Commission

WASHINGTON (AP) — M. Henry Kissinger, secrétaire d'Etat, sera l'un des premiers à être entendu par la commission chargée par le président Ford d'enquêter sur les activités de la C.I.A.

La commission, qui commencera à siéger lundi, est présidée par le vice-président Rockefeller. Elle entendra aussi M. William Colby, directeur de la C.I.A., ainsi que MM. Richard Helms et James Schlesinger, anciens directeurs de l'agence.

Emoi à Heathrow

LONDRES (AFP) — Par une extraordinaire coïncidence, il y a eu deux détournements, d'avion mardi soir à l'aéroport de Londres-Heathrow: le vrai et un faux.

Tandis qu'un pirate de l'air tentait de détourner un BAC-111 des British Airways, un exercice de lutte contre la piraterie aérienne se déroulait au même moment sur une piste extérieure à bord d'un avion VC-10.

Une certaine confusion a régné pendant quelques instants, les autorités de l'aéroport ne sachant pas si elles avaient affaire à de vrais ou à de faux messages. Tout est rentré dans l'ordre après que l'exercice eut été promptement annulé.

ERRATUM
Dans l'annonce de mercredi du **MARCHÉ LAUZIÈRE** on aurait dû lire
OIGNONS 2 lb pour .19

VENTE DE JANVIER

MANTEAUX D'HIVER 50% DE RÉDUCTION	MANTEAUX SPORT 30% DE RÉDUCTION
ROBES LONGUES SPÉCIAL \$12-14 \$16.00	ROBES COURTES Grandeurs 16 1/2 à 24 1/2 SPÉCIAL \$16.00 et \$18.00
ROBES Grandeurs 7 à 20 ans SPÉCIAL \$16.00 et \$18.00	ENSEMBLE PANTALONS SPÉCIAL \$16.00
IMPERMÉABLE SPÉCIAL \$15.00	

BOUTIQUE JEANNETTE GEMME
31, CENTRE GRANBY 372-3022

La CPA, dans un mémoire présenté en 1974 au gouvernement fédéral, a déclaré que le Canada devra faire face à une pénurie de gaz naturel avant la fin de la décennie.

Le gaz des régions frontalières du Canada, y compris le delta du Mackenzie, les îles de l'Arctique et les exploitations sous-marines de la côte est, ne peut être exploité qu'à des prix au niveau mondial, déclarent les sociétés qui explorent ces régions.

La Commission de conservation des ressources énergétiques de l'Alberta ERCB déclare que la gazéification du charbon, pour produire du gaz synthétique, deviendra économiquement réalisable vers le milieu des années 1980, alors que ce procédé pourra concurrencer le gaz exploité dans les régions frontalières.

Les industriels disent que le Canada ne souffre pas de rareté de gaz naturel ou de toute autre ressource énergétique. Le problème est de nature politique et économique.

M. Scotty Cameron, directeur général de l'Association indépendante du pétrole du Canada, déclare que la meilleure chose que puisse faire le gouvernement, pour que le Canada continue à se suffire à lui-même dans le domaine de l'énergie, c'est de fournir des stimulants à l'industrie.

La ERCB déclare que les besoins de l'Alberta

en gaz naturel et en autres ressources augmentent continuellement, en grande partie parce que le gouvernement Lougheed s'est engagé à établir une industrie pétrochimique d'ampleur mondiale dans cette province.

Pour conserver les revenus

Le premier ministre Lougheed déclare qu'au lieu d'exporter une ressource naturelle sous sa forme brute, l'Alberta devrait en garder le plus possible et exporter les produits finis pour créer des emplois et conserver les revenus.

Cette ligne de conduite se reflète dans un rapport de l'ERCB, estimant les besoins de l'Alberta en énergie, pour les 30 prochaines années, à l'équivalent de 86 trillions de pieds cubes de gaz naturel. Ce chiffre est à peu près le double des prédictions précédentes, préparées il y a à peine un an, et qui établissaient les besoins totaux pour une période de 30 ans à 44 trillions de pieds cubes.

A remarquer la hausse survenue dans la part destinée à l'utilisation industrielle: dans les nouvelles prévisions, 50 trillions de pieds cubes sont destinés à l'usage industriel, par comparaison à 14 trillions de pieds cubes dans la prévision précédente.

Le président de la commission, M. Georges Govier, déclare que cette estimation plus élevée des besoins de l'Alberta ne change en rien la situation globale d'offre et de demande au Canada, si ce n'est que les demandes qu'on prévoyait auparavant venir d'en dehors de la province sont maintenant considérées comme des besoins propres à l'Alberta.

Une base industrielle

Pour illustrer cela, au lieu d'exporter le gaz naturel vers l'Ontario, afin qu'il soit utilisé pour l'alimentation de l'industrie pétrochimique dans cette province, laquelle expédierait ensuite le produit fini vers l'Alberta, le gouvernement Lougheed veut que ce soit l'inverse.

M. Lougheed dit que l'Alberta a moins de 10 ans pour établir une base industrielle, durable même après que ses ressources énergétiques seront épuisées. L'Ontario possède aujourd'hui 52 pour cent de l'activité manufacturière du Canada, par comparaison à quatre pour cent en Alberta.

L'Ontario a pris des mesures légales pour contester les décisions de l'Alberta. La parution de la Consolidated Natural Gas Co.

CNG, devant la ERCB en 1973 constitue une cause-type.

L'Hydro-Ontario et le département du procureur général de l'Ontario ont affirmé que la commission, qui réexaminait un permis de la CNG pour exporter 125 milliards de pieds cubes de gaz en Ontario, n'avait pas juridiction pour le faire. La CNG avait précédemment obtenu l'approbation de la commission pour exporter du gaz aux États-Unis, mais la Commission de l'Énergie nationale refusait d'émettre un permis international d'exportation.

Question non résolue

Les procureurs de l'Ontario disaient que le gouvernement fédéral a juridiction exclusive pour réglementer le commerce interprovincial, et que par conséquent l'Alberta avait agi inconstitutionnellement en tenant cette audience.

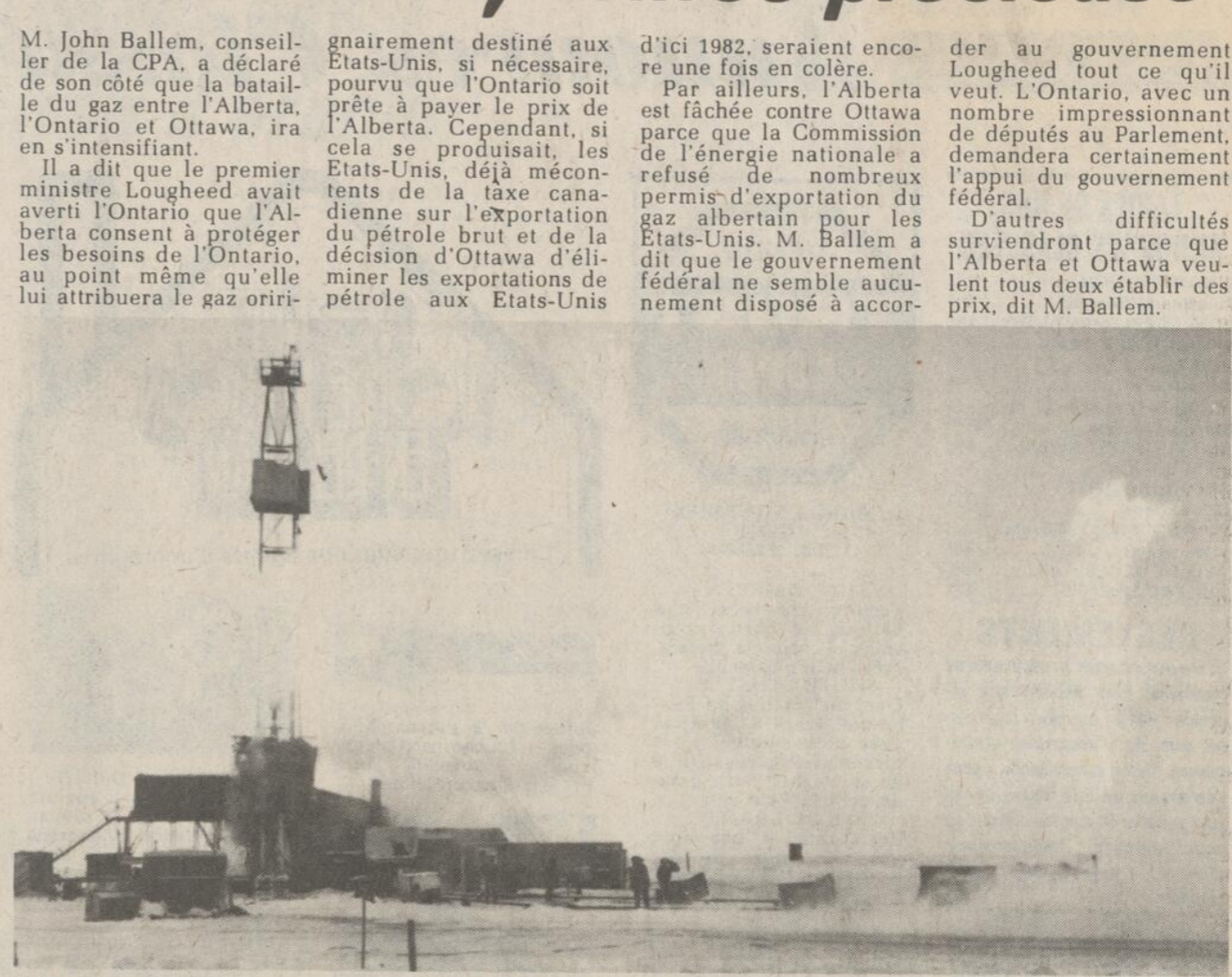
Dans le cas de la CNG, la ERCB permit que le gaz soit expédié en Ontario, alléguant que c'était un surplus de l'Alberta.

Le gouvernement de l'Alberta veut briser le monopole de la TransCanada PipeLines Ltd. TCPL de Toronto, qui achète presque tout le gaz de l'Alberta et le revend à des compagnies dans le centre du Canada. A cette fin, la compagnie Pan-Alberta Gas Ltd., qui appartient à 50 pour cent à la compagnie Alberta Energy et à 50 pour cent à l'Alberta Gas Trunk Line Co. Ltd. AGTL, fut créée.

Pan-Alberta a connu son premier succès en 1974, quand elle a conclu un marché directement avec la compagnie Gaz Métropolitain Inc., de Montréal, sans passer par TCPL. Ce marché stipule que Pan-Alberta livrera 4,3 trillions de pieds cubes de gaz au Québec, entre 1974 et l'an 2,000.

Québec, bien qu'elle soit une province qui, comme l'Ontario, doit importer de l'énergie, voit cette affaire sous un jour différent.

M. Guy Saint-Pierre, ministre du Commerce, déclare que même si les provinces productrices se doivent de faire montre de "décence" en ne surchargeant pas les autres provinces, le Québec appuie le désir de l'Alberta d'obtenir un contrôle plus grand sur ses ressources naturelles.



Un puits de gaz

Le gaz naturel est une des denrées les plus courues et une des armes politiques les plus puissantes, au Canada, déclare M. J. K. Jamieson, président d'Exxon Corp. Il y a à peine deux ans, le prix payé aux producteurs de l'Alberta n'était que de 14 cents les mille pieds cubes. Aujourd'hui, le prix est de 60 cents, et on prévoit qu'il atteindra 90 cents en 1975. Cette photo montre le premier puits à gaz à être foré à partir d'une plateforme de glace flottante, dans les îles de l'Arctique. Le forage est effectué par Panarctic Oils Ltd.

(Photo PC)

VENTE DE JANVIER

ÉCONOMISEZ

En profitant des grandes réductions accordées sur toute notre marchandise d'hiver encore en magasin. La qualité n'est pas moindre, le choix est encore bon. Bénéficiez d'escompte de 20 à 50%

ROBES LONGUES Rég. \$29. - \$39. - \$49. VENTE de JANVIER \$15.95	MANTEAUX D'hiver pour dames. En tweed ou unis. Sans fourrure, à partir de \$29.95 Avec fourrure, \$39.95 à partir de
ROBES Courtes de toilette, Rég. \$18. - \$24. et plus Un lot en spécial à \$5.00 Autre lot en spécial à \$10.00	COSTUMES-PANTALONS Régulier \$29.50 VENTE de JANVIER \$12.00
GILETS Manches courtes, ou longues, choix de modèles. VENTE de JANVIER \$4.95	JUPES En tweed, corduroy ou Fortrel, Rég. \$8.95 et \$10.95 \$4.95
PANTALONS VENTE de JANVIER à partir de \$3.98	BLOUSES VENTE de JANVIER à partir de \$2.98

HABITS DE MOTONEIGISTES
FABRICATION CANADIENNE

5 à 6 ans SPÉCIAL \$10.95	8 à 14 ans SPÉCIAL \$14.95	DAMES SPÉCIAL \$21.95	HOMMES SPÉCIAL \$23.95	2 pièces SPÉCIAL \$39.50
--	---	------------------------------------	-------------------------------------	---------------------------------------

COMPLETS
Pour hommes, choix
de styles et teintes.
À PARTIR DE **\$59.95**

MANTEAUX
d'hiver pour hommes.
TWEED anglais **\$79.50**
TWEED **\$39.50**

JACKETS
De ski, ou doublés de
fourrure, différents modèles
À PARTIR DE **\$14.95**

AMÉDÉE ZIGBY
8, rue St-Joseph, Granby - 372-40008

LA VOIX DE L'EST — JEUDI 9 JANVIER 1975 — PAGE 11

Annonces Classées

TARIFS DE NOS ANNONCES CLASSÉES

UNE INSERTION (maximum 20 mots) \$2.00
MOT SUPPLÉMENTAIRE 15¢
CARACTÈRES GRAS 75¢
AGATE 23¢
1 POUCE x COL \$3.25
1 POUCE (1 mois) \$60.00
LOCATION DE CASIER 50¢
AVIS DE NON RESPONSABILITÉ (3 insertions) \$15.00
AVIS SOUMISSIONS, etc. (ligne agate) 30¢
AVIS DE DÉCÈS \$80.00
REMERCIEMENTS \$80.00

RÈGLEMENTS

Les erreurs sont promptement rectifiées. Elles doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors renouvelée gratuitement. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce. Toute annonce classée est payable avant publication.

Granby

1—PROPRIETES A VENDRE



LUXUEUSE MAISON NEUVE

Située 5 rue Quévillon, près du lac Boivin, 4 chambres à coucher, salle familiale, foyer, grand salon avec fenêtre panoramique, salle de lavage et garage double, terrain 21,000 pi. ca., endroit magnifique. Il faut voir. Prix: \$52,300. Prendrait peut-être échange maison à revenus ou commerciale.

Tél.: 372-1177 ou 372-6059
Roger Auger (14088)

ST-PAUL: 102 Grand Rang St-Charles, route 14x54, 2 chambres à coucher, salon, cuisine, installée. Puits, fosse septique, garage, grand terrain avec 10 pommiers. IMM. TANGUAY, courtier, 372-4666 (1-29-14229)

BUNGALOW situé à 385 Fréchette, 6 pièces, sous-sol fini, avec foyer, tapis mur à mur dans toutes les pièces. Abri d'auto. Terrain 70x120. Tél.: 378-7844. (9-11-14366)

MAGNIFIQUE bungalow avec garage, place résidentielle, sous-sol fini, 4 chambres, 2 salles de bains, terrain 67x168, piscine extérieure, situé dans le haut de la ville à 97 St-André, Granby. Prix raisonnable. Tél.: 372-3515. (4-14-14228)

A VENDRE maison en brique de 4 logis, très bien située sur coin de rue. Bien entretenue. Bon prix pour argent comptant. Tél.: 372-8715. (8-11-14362)

MAISONS à vendre situées près des Galeries Granby. Rue Bourassa et rue Moreau, s'ad: 99 rue Bourassa tél.: 372-3590. (8-25-14357)



MICHEL FOURNIER
AGENT
Tél.: 372-0403

ANGE-GARDIEN
Terre de 128 arpents sans bâtisse, en partie cultivée, 18 arpents boisés. Près chemin asphalté.

SOUTH STUKELY
Quelques milles de l'autoroute, terre de 50 acres avec petit cottage, 5 1/2 pièces avec garage, situé en montagne. Petite grande, remise. Faut voir.

PRES DE GRANBY
Restaurant et bar-salon près de centre de ski. Endroit de villégiature, comprend tout l'inventaire et clientèle.

ST-CESAIRE
Maison en pierre des champs avec garage, 8 pièces, foyer, tapis inclus. Air chaud. Proximité de l'autoroute des Cantons de l'Est.

STE-CECILE DE MILTON
3 arpents à 3 milles de Granby, cottage 1 1/2 étage, brique, 5 1/2 pièces, air chaud, cave de 8', grange 30x45, bâtie en 1973. Votre petite ferme.

VALCOURT
Propriété commerciale, située centre-ville, 2 grands logis et un local pour magasin 15x48, système de chauffage, garage, remise, extérieur en aluminium.

GRANBY
Propriété à revenus, brique, très propre, située près de centre d'achats. Hypothèque \$13,000, à 8% transférable.

ST-JOACHIM
Ferme de 200 acres, près de Granby, maison en bonne condition, grange et nettoyeur récents, grosse coupe de bois, cabane à sucre avec ou sans roulant.

RACINE
Ferme laitière 215 acres, bien drainée, 75 têtes. Très grosse coupe de bois, râblerie. Bonnes bâtisses.

GRANBY
\$18,000. 2 logis de 4 1/2 pièces, intérieur rénové, situé près des écoles et centre d'achats, 2 remises. Bonnes conditions d'achats.

Bureau à travers le Canada
NOUS FINANÇONS NOS VENTES
We financing our sales (9-14395)

MAISON neuve à vendre en brique de 3 logis: 1 logis de 4 1/2 pièces et 2 logis de 2 1/2 pièces meublés. Avec abri d'auto, chauffage électrique, tapis mur à mur. Située à 119 rue Bourassa, Granby. Tél.: 378-2687 ou 378-2806. (8-13-14345)

BUNGALOW neuf à vendre, 5 1/2 pièces, à 2 milles du centre-ville. Chauffage électrique, tél. 378-2508 après 5 h p.m. (6-11-14296)

VOUS SEUL POUVEZ OFFRIR LE DON DE LA VIE!

CARTES PROFESSIONNELLES

MARQUIS, JUTRAS, GUERTIN & BEAUDRY

AVOCATS

Jean Marquis, C.R.
Nicole B. Jutras
Jacques Guertin
Aime Beaudry

50, rue CENTRE, GRANBY (Ouvert le soir sur rendez-vous)

TÉL.: 372-5461

BUREAU DE ST-CESAIRE
1124, rue UNION (Mercredi soir seulement) Tél.: 469-2801 (247-274-10452)

SOUTHIÈRE & SOUTHIÈRE

NOTAIRES
GERARD A. SOUTHIÈRE
DANIEL SOUTHIÈRE
GILLES SOUTHIÈRE
ÉDIFICE PALACE
135 PRINCIPALE
GRANBY (suites 24 et 25)
372-6637 (249-276-10667)

POUR DES RÉSULTATS RAPIDES, N'ATTENDEZ PLUS...
TEL.: 372-5433
DEMANDEZ LES ANNONCES CLASSÉES

DALLAIRE, PICOTTE, ALAIN, DÉSATELS, BRODEUR & CIE C.A. COMPTABLES AGRÉÉS

TÉL. (514) 372-3347

G.P. 356

74, rue Court, Granby, Qué.

G.-D. Dallaire C.A.
J.-P. Picotte C.A.
L.-J. Alain C.A.
A. Désautels C.A.
Y. Brodeur C.A.

Y. Racine C.A.
L. Dextradeur C.A.



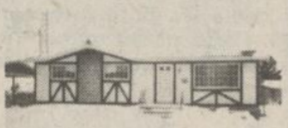
Laissez travailler nos agents d'immeubles



Bungalow 6 pièces, briques 1972, construction de qualité, sous-sol fini. Propriété exceptionnelle.



GRANBY: Maison 8 pièces, style anglais, localisée à 4 milles de Granby, vue panoramique, terrain 215 x 270, avec remise, jardin, 15 pommiers.



GRANBY: Bungalow construction stucco et déclin d'aluminium, 1972, 5 pièces. Hypothèque transférable \$15,000, à 8 3/4%.



GRANBY: maison à revenus, 3 logis de 4 1/2 pièces, chauffage électrique, 4 garages, localisé près du parc industriel.



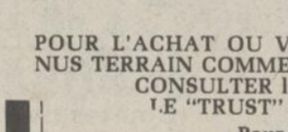
GRANBY: bungalow 7 pièces, briques, 4 chambres à coucher, moitié du sous-sol fini, construction de qualité très propre.



GRANBY: maison deux logis de 6 pièces, construction brique, chauffage central, sous-sol fini, garage double.



GRANBY: maison à revenus, 4 logis de 4 1/2 pièces, localisé non loin des Galeries de Granby, construction briques de qualité.



GRANBY: Rue Chenier bungalow briques, 7 pièces avec garage double, très bien située bonne condition.



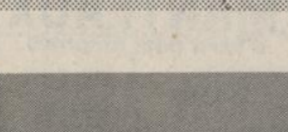
GRANBY: Rue St-Vincent, un deux logements en clapboard de masonite de 4 1/2 pièces chaucn, et châssis aluminium. Hypothèque à 8% comptant facile.



GRANBY: Rue Dufferin, maison style anglais, comprenant un 7 pièces et un 3 pièces, avec garage et sun deck avec haie de cèdre et beaucoup d'arbres. Prix très avantageux.



GRANBY: Rue Principale, propriété avec locaux commerciaux et deux logements au dessus, terrain 65 x 134 pieds. A vendre en bas de l'évaluation.



GRANBY: Manufacture en brique 4,444 pi. chauffé, et 1,500 pi non chauffé, 18 pi. de haut très bien située à louer avec bail de deux ans et plus, construit en 1972.



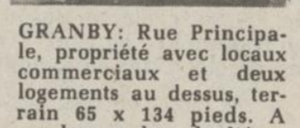
GRANBY: Rue Principale, propriété avec locaux commerciaux et deux logements au dessus, terrain 65 x 134 pieds. A vendre en bas de l'évaluation.



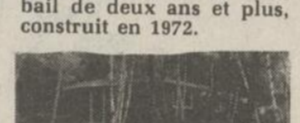
GRANBY: Rue Dufferin, maison style anglais, comprenant un 7 pièces et un 3 pièces, avec garage et sun deck avec haie de cèdre et beaucoup d'arbres. Prix très avantageux.



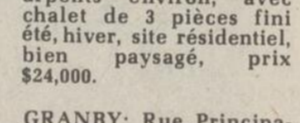
GRANBY: Rue Principale, propriété avec locaux commerciaux et deux logements au dessus, terrain 65 x 134 pieds. A vendre en bas de l'évaluation.



GRANBY: Manufacture en brique 4,444 pi. chauffé, et 1,500 pi non chauffé, 18 pi. de haut très bien située à louer avec bail de deux ans et plus, construit en 1972.



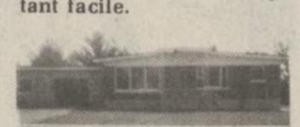
GRANBY: maison à revenus, 3 logis de 4 1/2 pièces, chauffage électrique, 4 garages, localisé près du parc industriel.



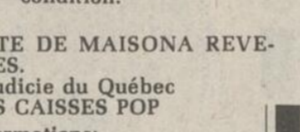
GRANBY: bungalow 7 pièces, briques, 4 chambres à coucher, moitié du sous-sol fini, construction de qualité très propre.



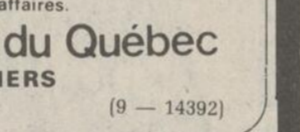
GRANBY: maison deux logis de 6 pièces, construction brique, chauffage central, sous-sol fini, garage double.



GRANBY: maison à revenus, 4 logis de 4 1/2 pièces, localisé non loin des Galeries de Granby, construction briques de qualité.



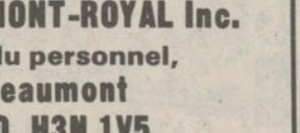
GRANBY: Rue Chenier bungalow briques, 7 pièces avec garage double, très bien située bonne condition.



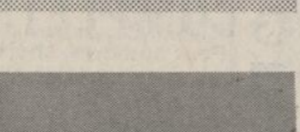
GRANBY: Rue St-Vincent, un deux logements en clapboard de masonite de 4 1/2 pièces chaucn, et châssis aluminium. Hypothèque à 8% comptant facile.



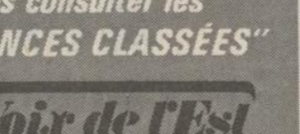
GRANBY: Rue Dufferin, maison style anglais, comprenant un 7 pièces et un 3 pièces, avec garage et sun deck avec haie de cèdre et beaucoup d'arbres. Prix très avantageux.



GRANBY: Rue Principale, propriété avec locaux commerciaux et deux logements au dessus, terrain 65 x 134 pieds. A vendre en bas de l'évaluation.



GRANBY: Manufacture en brique 4,444 pi. chauffé, et 1,500 pi non chauffé, 18 pi. de haut très bien située à louer avec bail de deux ans et plus, construit en 1972.



GRANBY: Rue Principale, propriété avec locaux commerciaux et deux logements au dessus, terrain 65 x 134 pieds. A vendre en bas de l'évaluation.

MAISONS ET COMMERCES A VENDRE

Bungalow dans site résidentiel, à Granby. Résidence avec grand terrain à 12 milles de Granby. Maison et chalet à Milton. Restaurant dans centre-ville. Bon prix.

Tabagie-dépanneur, bon emplacement. Magasin de variétés. Restaurant avec maison à 15 milles de Granby. Motel 10 unités à Ste-Rosalie. AUTO Fiat Spider Sport 1972. S'adresser: AGENCE DE PUBLICITE FRONTALE Alain Massie, gérant TEL. 378-7869 (9-14339)

AUBAINE DE LA SEMAINE

GRANBY: Rue Fréchette, bungalow en brique de 8 pièces, grand terrain paysagé. Petit comptant demandé. Balance à de très bonnes conditions. Faites une offre raisonnable. (4-10-14276)

AGENT: GASTON LACROIX 378-9844 FIDUCIE DU QUEBEC, courtier Bureau: 398 Principale, Granby (8-11-14351)

7—COMMERCES A VENDRE

CANTINE A VENDRE Peut être démontée facilement. Très bien équipée. S'adresser: Sylvio David, rés. 263-1862 ou bur. 263-1880 AUSSI: Pierre à patio à vendre. (9-15-14380)

10—TERRAINS A VENDRE

TERRASSE BELLEVUE Magnifique vue et site résidentiel, avantageux, situés à la campagne, chemin Roxton, limites de Granby. Grands terrains de 80 x 125' et plus.

ACHETEZ MAINTENANT ET ECONOMISEZ Pas d'acompte 372-3296 J.P. RACINE INC. (7-34-14304)

BEAU grand terrain boisé situé près des Galeries Granby. Rue Bourassa et rue Moreau. Prêts à construire. S'ad: 99 Bourassa tél: 372-3590. (8-25-14356)

GRANBY: Rue Principale, restaurant avec très salon, très bon chiffre d'affaire à vendre avec ou sans la propriété à revenu.

GRANBY: Rue St-Vincent, un deux logements en clapboard de masonite de 4 1/2 pièces chaucn, et châssis aluminium. Hypothèque à 8% comptant facile.

GRANBY: Rue Chenier bungalow briques, 7 pièces avec garage double, très bien située bonne condition.

GRANBY: Rue St-Vincent, un deux logements en clapboard de masonite de 4 1/2 pièces chaucn, et châssis aluminium. Hypothèque à 8% comptant facile.

GRANBY: Rue Chenier bungalow briques, 7 pièces avec garage double, très bien située bonne condition.

GRANBY: Rue St-Vincent, un deux logements en clapboard de masonite de 4 1/2 pièces chaucn, et châssis aluminium. Hypothèque à 8% comptant facile.

GRANBY: Rue Chenier bungalow briques, 7 pièces avec garage double, très bien située bonne condition.

GRANBY: Rue St-Vincent, un deux logements en clapboard de masonite de 4 1/2 pièces chaucn, et châssis aluminium. Hypothèque à 8% comptant facile.

GRANBY: Rue Chenier bungalow briques, 7 pièces avec garage double, très bien située bonne condition.

GRANBY: Rue St-Vincent, un deux logements en clapboard de masonite de 4 1/2 pièces chaucn, et châssis aluminium. Hypothèque à 8% comptant facile.

GRANBY: Rue Chenier bungalow briques, 7 pièces avec garage double, très bien située bonne condition.

GRANBY: Rue St-Vincent, un deux logements en clapboard de masonite de 4 1/2 pièces chaucn, et châssis aluminium. Hypothèque à 8% comptant facile.

GRANBY: Rue Chenier bungalow briques, 7 pièces avec garage double, très bien située bonne condition.

GRANBY: Rue St-Vincent, un deux logements en clapboard de masonite de 4 1/2 pièces chaucn, et châssis aluminium. Hypothèque à 8% comptant facile.

GRANBY: Rue Chenier bungalow briques, 7 pièces avec garage double, très bien située bonne condition.

GRANBY: Rue St-Vincent, un deux logements en clapboard de masonite de 4 1/2 pièces chaucn, et châssis aluminium. Hypothèque à 8% comptant facile.

GRANBY: Rue Chenier bungalow briques, 7 pièces avec garage double, très bien située bonne condition.

APPARTEMENTS BON SEJOUR

2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, ménage fait à neuf, eau chaude, stationnement et entrée privées, câble TV, buanderie, endroit très tranquille, 1 étage seulement. A 36 Denison ouest. Libre immédiatement. Tél. 372-2527 app. 8 ou 372-8887 ext. 127 (3-9-14239)

BACHELOR 2 pièces, meublé, éclairé, chauffé, moderne, ménage fait à neuf. Libre immédiatement. Inf: 372-7365. (7-9-14328)

APP. 3 1/2 pièces, éclairé, meublé, chauffé, tapis dans chambre et salon, situé au 2e étage à 428 St-Luc. S'ad: Restaurant Au Bon Repas, 430 Principale, Granby. (4-10-14276)

APP. à louer, meublé, chauffé, éclairé de 2 1/2 et 3 1/2 pièces. Tél. 378-4666 (4-10-14273)

APP. 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, antenne TV, 1er étage, entrée privée, stationnement. S'adresser: Appartements Casgrain, 329 boul. Boivin 2e étage) Tél. 372-7105 ou 372-0406 (8-14-14346)

APP. 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement et un libre 1er février. Situé 94 St-Urbain. S'ad: 229 Dufferin, tél. 372-2173 (7-18-14314)

APP. 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2 pièces, bien situés, modernes, meublés, avec TV si désiré. Bon choix. Prix à partir de \$14. par semaine. S'ad: 255 av. du Parc, et après 7 h p.m. à 245 av. du Parc, app. 1. Tél. 372-4121 (4-31-14280)

APP. 3 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, taxe d'eau payée, câble TV fourni, libres immédiatement. \$135. par mois. Situés rue Bourgeois et Groulx.

APP. 2 1/2 pièces, situé 212 Robinson, app. 7, libre immédiatement. \$115. par mois tout compris. S'adresser: 433 Laurier, 372-9443 ou à 193 Groulx, app. 13 à 378-7423 4-31-14272)

APP. 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, service de laveuse, cour pour auto, dans bloc neuf de 6 app. Près des Galeries de Granby. \$125. par mois. Tél. 378-4367 (7-11-14308)

LOGIS neuf de 3 1/2 pièces, chauffé, éclairé, \$100. par mois, libre immédiatement. Aussi ménage neuf à vendre de 3 pièces, 3 mois d'usage. Tél. 378-8672 après 5 h p.m. (9-11-14384)

LIBRE 1er mars, rue Mountain, 6 1/2 pièces, chauffé, garage, 3 chambres à coucher, tapis mur à mur, sous-sol fini, salle de lavage, chambre froide, bar, \$225. par mois. Tél. 372-6400 (9-10-14312)

LOGEMENT de 4 pièces, à 180 Principale app. 4, chauffage électrique, libre immédiatement. \$90. par mois. Au 3e étage. Tél: 372-3850 ou 378-8253. (9-15-14398)

LOGIS neuf de 3 1/2 pièces, chauffé, éclairé, \$100. par mois, libre immédiatement. Aussi ménage neuf à vendre de 3 pièces, 3 mois d'usage. Tél. 378-8672 après 5 h p.m. (9-11-14384)

LIBRE 1er mars, rue Mountain, 6 1/2 pièces, chauffé, garage, 3 chambres à coucher, tapis mur à mur, sous-sol fini, salle de lavage, chambre froide, bar, \$225. par mois. Tél. 372-6400 (9-10-14312)

LOGIS neuf de 3 1/2 pièces, chauffé, éclairé, \$100. par mois, libre immédiatement. Aussi ménage neuf à vendre de 3 pièces, 3 mois d'usage. Tél. 378-8672 après 5 h p.m. (9-11-14384)

LIBRE 1er mars, rue Mountain, 6 1/2 pièces, chauffé, garage, 3 chambres à coucher, tapis mur à mur, sous-sol fini, salle de lavage, chambre froide, bar, \$225. par mois. Tél. 372-6400 (9-10-14312)

LOGIS neuf de 3 1/2 pièces, chauffé, éclairé, \$100. par mois, libre immédiatement. Aussi ménage neuf à vendre de 3 pièces, 3 mois d'usage. Tél. 378-8672 après 5 h p.m. (9-11-14384)

LIBRE 1er mars, rue Mountain, 6 1/2 pièces, chauffé, garage, 3 chambres à coucher, tapis mur à mur, sous-sol fini, salle de lavage, chambre froide, bar, \$225. par mois. Tél. 372-6400 (9-10-14312)

LOGIS neuf de 3 1/2 pièces, chauffé, éclairé, \$100. par mois, libre immédiatement. Aussi ménage neuf à vendre de 3 pièces, 3 mois d'usage. Tél. 378-8672 après 5 h p.m. (9-11-14384)

LIBRE 1er mars, rue Mountain, 6 1/2 pièces, chauffé, garage, 3 chambres à coucher, tapis mur à mur, sous-sol fini, salle de lavage, chambre froide, bar, \$225. par mois. Tél. 372-6400 (9-10-14312)

LOGIS neuf de 3 1/2 pièces, chauffé, éclairé, \$100. par mois, libre immédiatement. Aussi ménage neuf à vendre de 3 pièces, 3 mois d'usage. Tél. 378-8672 après 5 h p.m. (9-11-14384)

LIBRE 1er mars, rue Mountain, 6 1/2 pièces, chauffé, garage, 3 chambres à coucher, tapis mur à mur, sous-sol fini, salle de lavage, chambre froide, bar, \$225. par mois. Tél. 372-6400 (9-10-14312)

LOGIS neuf de 3 1/2 pièces, chauffé, éclairé, \$100. par mois, libre immédiatement. Aussi ménage neuf à vendre de 3 pièces, 3 mois d'usage. Tél. 378-8672 après 5 h p.m. (9-11-14384)

LIBRE 1er mars, rue Mountain, 6 1/2 pièces, chauffé, garage, 3 chambres à coucher, tapis mur à mur, sous-sol fini, salle de lavage, chambre froide, bar, \$225. par mois. Tél. 372-6400 (9-10-14312)

LOGIS neuf de 3 1/2 pièces, chauffé, éclairé, \$100. par mois, libre immédiatement. Aussi ménage neuf à vendre de 3 pièces, 3 mois d'usage. Tél. 378-8672 après 5 h p.m. (9-11-14384)

LIBRE 1er mars, rue Mountain, 6 1/2 pièces, chauffé, garage, 3 chambres à coucher, tapis mur à mur, sous-sol fini, salle de lavage, chambre froide, bar, \$225. par mois. Tél. 372-6400 (9-10-14312)

18—CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE à louer avec poêle et réfrigérateur, entrée privée, pour jeunes gens. Tél. 378-1894 (8-10-14360)

CHAMBRES à louer, \$12. par semaine et plus, situées à 24 rue Centre, Granby. Tél. 378-9242 ou 372-4727 (4-10-14271)

14—APPARTEMENTS A LOUER

33—AUTOS, CAMIONS

NOUVELLE ADMINISTRATION Chateau Neuf Bois (INVESTIM INC.) LOGEMENTS A LOUER

CAMION pick-up Datsun 1974, 1800 cc, accidenté, 11.000 milles. Tél. 293-3467 (9-10-14376)

Waterloo

72—MOTONEIGES

SKI DOO "Bombardier" 24 forces, 399cc, speedomètre, Etat neuf. Tél. 539-2913 (9-11-14399)

Le curling... maintenant aussi canadien que le sirop d'érable

L'histoire du Canada a franchi une étape importante en 1979. D'une part, les généraux Wolfe et Montcalm s'affrontèrent dans un combat mortel sur le site même de la ville actuelle de Québec...

rent encore le Royal Canadian Curling Club d'Edimbourg, en Ecosse, comme le club mère, de la même façon que les adeptes du golf vénèrent le club ancien de St. Andrew's...

sera disputé le championnat national, se tiendra du 2 au 8 mars, à Fredericton (Nouveau-Brunswick). L'hôte, le club de curling de Fredericton, travaille depuis deux ans à organiser cette manifestation.

permet à chaque province d'envoyer sa meilleure équipe: l'Ontario cependant en envoie deux. Les organisateurs du tournoi ont loué, pour cette occasion, l'aréna Lady Beaverbrook qui dispose de 2.000 sièges.

Province de Québec Municipalité de Cité de Farnham Aux Contribuables de la susdite municipalité AVIS PUBLIC

Province de Québec Municipalité de Cité de Farnham To the Ratepayers of the aforesaid Municipality PUBLIC NOTICE

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, secrétaire-trésorier-adjoint de la susdite municipalité, QUE: Le règlement no. 312, 3ième série, amendant le règlement no. 97, 3ième série, afin de zoner une partie du territoire de la Cité de Farnham annexée en vertu du règlement no. 109, 3ième série, a été adopté par le conseil à sa séance du 30 décembre 1974.

IS HEREBY GIVEN by the undersigned, Assistant-Secretary-Treasurer of the aforesaid Municipality, THAT: The by-law no. 312, 3rd series, amending by-law no. 97, 3rd series, in order to zone a part of territory of the City of Farnham annexed in virtue of by-law no. 109, 3rd series, has been adopted by the Council at their meeting of December 30, 1974.

M CROISÉS T S

PROBLEME 2911 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

PROBLEME 2912 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

HORIZONTELEMENT 1 Renouveau. Qui parle beaucoup. 2 Celui qui fait paître les troupeaux. Soeur de Marthe

VERTICALEMENT 1 Gîte fangeux du sanglier. Tendrement aimé. 2 Dans épaule. Qui n'est point à date.

PINKERTON CANADA LTÉE Recherche agents de sécurité pour la région de Bromont et Cowansville. QUALIFICATIONS REQUISES: —Âges de 35 à 55 ans.

LE CENTRE D'ACCUEIL DE ROUVILLE PAVILLON SAINTE-CROIX À MARIEVILLE PAVILLON VAL-JOLI À SAINT-CÉSaire requiert les services CHEF DES SERVICES AUXILIAIRES

Après la bataille historique et à la venue de l'hiver, des soldats écossais de l'armée du général Wolfe tracèrent une piste de curling sur le Saint-Laurent gelé et, ce faisant, introduisirent ce qui devait devenir l'un des sports d'hiver les plus populaires au Canada.

Bien que les 700.000 Canadiens et plus qui s'adonnent au curling conviennent que ce sport a évolué de ses origines écossaises pour devenir aussi canadien que le sirop d'érable, ils comptent sur les autres pays pour aider à en assurer l'expansion.

LA NOUVELLE-ORLÉANS AP — Fran Tarkenton demeure le lanceur probable pour les Vikings du Minnesota dans leur confrontation avec les Steelers de Pittsburgh dans le match de Super Bowl, dimanche. Malgré un mal de bras, Tarkenton pourrait connaître une journée exceptionnelle.

LA NOUVELLE-ORLÉANS AP — Fran Tarkenton demeure le lanceur probable pour les Vikings du Minnesota dans leur confrontation avec les Steelers de Pittsburgh dans le match de Super Bowl, dimanche.

Tarkenton a mal au bras mais il sera à son poste

persiste jusqu'à dimanche, je suis certain qu'il connaîtra un bon match". "J'espère qu'il a raison, a sursourcil Tarkenton. C'est endolori, mais je pense que tout ira bien. J'ai été frappé à l'épaule dès le premier match de la saison et j'ai été ennuagé par ce mal de bras tout au long de la saison".

deux autres joueurs clés, Charles Goodrum des Vikings, et Dwight White des Steelers, ont été incapables de pratiquer. Goodrum est toujours traité pour un muscle étiré à la jambe droite et il n'est encore certain de participer au match. White est toujours à l'hôpital où il est traité pour spasmes au dos et crampes stomacales.

Alors qu'il ne reste que trois jours avant le match, le temps devient un facteur très important pour ces deux joueurs de ligne. "Si Goodrum est en mesure de travailler vendredi, nous pourrions l'employer dimanche", a révélé Grant.

AVIS PUBLIC Province de Québec Ville de Granby EST PAR LE PRESENT DONNE, que le conseil municipal de la Ville de Granby, à une séance ordinaire tenue à l'hôtel de ville, le 6 janvier 1975 a adopté le règlement no. 960-75, intitulé: "Règlement pour amender le règlement numéro 673 concernant la Commission d'Urbanisme".

RECHERCHE Dames ou jeunes filles voulant travailler 2 ou 3 soirs par semaine. J'aurais besoin de vous pour m'aider dans l'accroissement de mon commerce de soin de la peau.

LE CENTRE D'ACCUEIL DE ROUVILLE PAVILLON SAINTE-CROIX À MARIEVILLE PAVILLON VAL-JOLI À SAINT-CÉSaire requiert les services CHEF DES SERVICES AUXILIAIRES

LES Uppers d'Orgryte, membres en règle de la Fédération suédoise de hockey sur glace, qui ont conservé une fiche de trois victoires et trois matches nuls contre des équipes juniors, sont en fait les Blues du Upper Canada College, membres de l'Association athlétique collégiale du district de Toronto et des ligues de l'Association athlétique des Ecoles indépendantes.

suédois à Toronto, Gus Ekman, qui depuis est devenu vendeur d'automobiles à Toronto. "Ekman a tout fait pour nous aider, a déclaré Proctor. Ce fut la même chose avec les autorités en Suède, où nous étions attendus avec impatience à cause de l'importance de la compétition".

Proctor s'est dit satisfait de la performance des Blues sur la patinoire, d'autant plus qu'il ne s'attentait qu'à deux victoires tout au plus. "Les arbitres ont été abominables, mais ce n'est rien de nouveau, ce qui est encourageant, c'est que nous n'avons eu aucune réclamation de l'ACHA, seulement quelques bons matches de hockey", a conclu Proctor.

AVIS PUBLIC Province de Québec Ville de Granby EST PAR LE PRESENT DONNE, que le conseil municipal de la Ville de Granby, à une séance ordinaire tenue à l'hôtel de ville, le 6 janvier 1975 a adopté le règlement no. 960-75, intitulé: "Règlement pour amender le règlement numéro 673 concernant la Commission d'Urbanisme".

RECHERCHE Dames ou jeunes filles voulant travailler 2 ou 3 soirs par semaine. J'aurais besoin de vous pour m'aider dans l'accroissement de mon commerce de soin de la peau.

LE CENTRE D'ACCUEIL DE ROUVILLE PAVILLON SAINTE-CROIX À MARIEVILLE PAVILLON VAL-JOLI À SAINT-CÉSaire requiert les services CHEF DES SERVICES AUXILIAIRES

RECHERCHE Dames ou jeunes filles voulant travailler 2 ou 3 soirs par semaine. J'aurais besoin de vous pour m'aider dans l'accroissement de mon commerce de soin de la peau.

LE CENTRE D'ACCUEIL DE ROUVILLE PAVILLON SAINTE-CROIX À MARIEVILLE PAVILLON VAL-JOLI À SAINT-CÉSaire requiert les services CHEF DES SERVICES AUXILIAIRES

RECHERCHE Dames ou jeunes filles voulant travailler 2 ou 3 soirs par semaine. J'aurais besoin de vous pour m'aider dans l'accroissement de mon commerce de soin de la peau.

LE CENTRE D'ACCUEIL DE ROUVILLE PAVILLON SAINTE-CROIX À MARIEVILLE PAVILLON VAL-JOLI À SAINT-CÉSaire requiert les services CHEF DES SERVICES AUXILIAIRES

RECHERCHE Dames ou jeunes filles voulant travailler 2 ou 3 soirs par semaine. J'aurais besoin de vous pour m'aider dans l'accroissement de mon commerce de soin de la peau.

LE CENTRE D'ACCUEIL DE ROUVILLE PAVILLON SAINTE-CROIX À MARIEVILLE PAVILLON VAL-JOLI À SAINT-CÉSaire requiert les services CHEF DES SERVICES AUXILIAIRES

RECHERCHE Dames ou jeunes filles voulant travailler 2 ou 3 soirs par semaine. J'aurais besoin de vous pour m'aider dans l'accroissement de mon commerce de soin de la peau.

LE CENTRE D'ACCUEIL DE ROUVILLE PAVILLON SAINTE-CROIX À MARIEVILLE PAVILLON VAL-JOLI À SAINT-CÉSaire requiert les services CHEF DES SERVICES AUXILIAIRES

RECHERCHE Dames ou jeunes filles voulant travailler 2 ou 3 soirs par semaine. J'aurais besoin de vous pour m'aider dans l'accroissement de mon commerce de soin de la peau.

Les "Ice Follies" au Forum du 28 au 3

C'est du 28 janvier au 3 février — soit durant sept jours et un total de 10 représentations — que la revue sur glace la plus réputée au monde entier, celle des "Ice Follies", fera connaître son édition toute neuve pour 1975 à ses plus de 125.000 amis de Montréal et de la région.

chard Dwyer (à sa 25e année avec la troupe) et aussi m'sieu Frick qui en est, lui, à sa 36e saison avec la célèbre revue. Le patinage artistique à son meilleur a toujours servi de marque de commerce aux "Ice Follies" pour ainsi dire et les jolies et talentueuses Susan Berens, Karen Kresge, Christy Ito et Suzanne Russel seront au poste pour le prouver.

Il y a déjà 39 ans que les inconnus d'alors, Oscar Johnson et les frères Eddie et Roy Shippstad, quittaient St-Paul, au Minnesota, avec deux douzaines de jeunes copains, tous des patineurs et patineuses, pour entreprendre ce qui devait être la 1ère tournée d'une revue sur glace. C'était en 1936 et depuis, les "Ice Follies" n'ont fait que grandir en importance et en popularité et elles sont devenues, avec le cirque, le divertissement familial d'aréna dont on ne semble jamais se lasser.

Dans le domaine de la comédie, en plus de l'impayable m'sieu Frick, on applaudira l'étonnant Hans Leiter, les très drôles Funsters et les irrésistibles personnages du merveilleux programme pour les jeunes: les extraordinaires "Muppets" de "Sesame Street". Les numéros à grand déploiement sont plus beaux et plus élaborés que jamais et avec les 36 Ice Follies, toutes expertes de la grande précision sur glace, font de ce spectacle de deux heures et demie, une présentation qui saura plus que jamais faire les délices de toute la famille.

Le progrès des "Ice Follies" a été tout simplement fantastique. En 1936, la troupe comptait 25 membres et voyageait par autobus. Aujourd'hui, on emploie un réacteur pour aller d'une ville à l'autre et la troupe compte plus de 125 membres dont 82 patineurs. Le conducteur du premier autobus, en 1936, Bert Lundblad, est toujours là pendant, il est devenu vice-président et gérant de cette importante troupe.

Comme toujours, les "Ice Follies" nous rameneront plusieurs favoris dont le merveilleux Richard Dwyer (à sa 25e année avec la troupe) et aussi m'sieu Frick qui en est, lui, à sa 36e saison avec la célèbre revue.

Pas de problème de salaire dans la crosse

QUEBEC PC — La loi de l'offre et de la demande joue grandement en faveur de la Ligue nationale de crosse, ce qui met les propriétaires d'équipes à l'abri des problèmes de salaire, du moins pour la prochaine saison.

été proposés au comité présidé par John Ferguson, copropriétaire des Québécois de Montréal, mais la plupart ont été retournés à la discrétion des gouverneurs qui se réunissent aujourd'hui.

"Une très forte compétition va s'exercer entre les joueurs pour les ouvertures et nous sommes assurés d'avoir les meilleurs éléments pouvant produire le jeu le plus professionnel qui soit", a déclaré Jim Bishop, le nouveau directeur-gérant et entraîneur des Québécois de Montréal, à l'issue de la première journée des assises de la Ligue nationale de crosse, à Québec.

Le seul changement important au règlement accepté par le comité et qui sera soumis aux gouverneurs est l'addition d'un cercle près du banc des joueurs dans lequel devra se faire le changement des figurants. Ainsi, aucun joueur ne pourra être remplacé au jeu tant qu'il n'aura pas atteint le cercle en question.

"Tout ce qu'il nous fallait pour devenir membres de la fédération suédoise était une adresse permanente en Suède, ce qu'Ekman nous a fourni en nous indiquant l'adresse de sa propre résidence à Gothenburg et aussi un droit d'entrée de \$25.00. Nous n'avons même pas fait affaire avec Bunny Ahearne, président de la Fédération internationale de hockey sur glace".

Au cours de cette première journée des assises, quelques changements aux règlements ont

in memoriam

HOULE (M. Adélar) A Cowansville, le 7 janvier à l'âge de 82 ans, est décédé M. Adélar Houle, époux de Florence Tremblay demeurant à Cowansville. Les funérailles auront lieu samedi, le 11 janvier. La dépouille mortelle sera d'abord exposée aux salons Désourdy Inc. Cowansville

service funéraire sera célébré à 10 heures. Inhumation à Danville. Luc Roy FLEURISTE FLEURS POUR TOUTES OCCASIONS 120, PRINCIPALE, GRANBY 372-5772

et à compter du 10 janvier, à la résidence funéraire J.-H. Fleury Inc. 198, rue Adams Richmond

CARTES MORTUAIRES CARTES DE REMERCIEMENTS Voyez notre catalogue PHOTO LAVIGNE 1, St-Joseph Granby

GIRARDOT & MENARD LTEE DIRECTEURS DE FUNERAILLES BUR. 225 PRINCIPALE - GRANBY, QUE.

FLEURS POUR NAISSANCE MARIAGE HOSPITAL RECEPTIONS MORTALITE GILBERTE LOISELLE Votre fleuriste 342, Papineau Granby 378-1191

FLEURS POUR NAISSANCE MARIAGE HOSPITAL RECEPTIONS MORTALITE GILBERTE LOISELLE Votre fleuriste 342, Papineau Granby 378-1191

"C'est pas la pesanteur d'une masse qui compte, c'est plutôt la "swigne" qu'il y a dans la manche"...

— Maurice Bellemarre

GRANBY (par Gérard Vachon) — Le passage de M. Maurice Bellemarre, chef intérimaire de l'Union nationale, dans la ville de Granby n'aura pas été sans causer un certain remous auprès d'un groupe de partisans

le temps, avait mis en vedette M. Maurice Duplessis, le chef intérimaire de l'Union nationale a rappelé, avec une certaine nostalgie dans la voix, ce que pouvait représenter comme sacrifices "la vie publique".

d'ailleurs les paroles qu'il devait prononcer par la suite ne pouvait que le confirmer, qu'il a ressenti la même chose lorsqu'il a vu s'effondrer l'Union nationale. Il a souligné qu'il avait déjà passé trois semaines

tandis que la veille ils nous descendaient en enfer", de renchérir celui qui a participé à 16 élections partielles et à 8 élections générales. "En 1948, on avait 82 des 90 sièges de parlement. En 1973, pas un seul sur 110", a-t-il lancé en rappelant l'amertume, le dépit, et l'amère déception qu'avait causé cette défaite humiliante.

Chef de parti
Par la suite, M. Bellemarre a expliqué ce que signifiait "chef de parti" à l'UN. "Dans le parti de l'Union nationale, il n'y a qu'un boss. Si vous ne savez pas qui c'est, je vais vous le dire: c'est moi," a-t-il lancé, au grand plaisir de l'assistance.

l'Union nationale, M. Bellemarre a précisé: "J'apporte la pensée de 1975. "l'ordre et la paix".

lorsque nous étions au pouvoir. Il ne faut cependant pas oublier qu'un gouvernement ça ne se bat pas. Mais ça se perd".

perdu toute crédibilité auprès de la population du Québec suite aux accusations lancées contre plusieurs députés libéraux.



qui s'étaient réunis, hier soir, afin d'élire le nouveau président de l'Association du parti dans le comté de Shefford.

"On se donne tout entier pour les gens et on subit l'incuratude et l'oubli", lancé à l'auditoire, en racontant l'expérience qu'il avait vécue après avoir oeuvré pendant 27 années au niveau de la politique provinciale. "Je me promenais dans les rues de Cap de la Madeleine et les gens ne me reconnaissaient même plus".

dans un hôpital, aux soins intensifs, à l'article de la mort, mais que maintenant il était en très bonne santé. Il a d'ailleurs laissé entendre que s'il avait fait un retour à la politique active c'était pour faire la même chose avec l'Union nationale.

"Un an s'est passé, a-t-il poursuivi, et si on en fait le bilan, on peut constater qu'il y a eu la formation du conseil national, le 30 mars, l'élection d'un "vieux", le parcourt de quelque 87 comtés et le nettoyage dans la régie interne du parti qui nous a permis de déloger les "vautours" que je connaissais déjà. Take it or leave it: out, s'est-il exclamé."

Il a ensuite indiqué: "il faut qu'il y ait un maître. Il faut que celui qui commande ait appris à écouter, et moi j'ai appris ce qu'était l'autorité", faisant ensuite état de l'aventure qu'il lui était arrivé lorsque feu Maurice Duplessis avait appris qu'il se présentait comme maire de la municipalité du Cap-de-la-Madeleine.

Explicite sa pensée, il a fait état des troubles que connaît le Québec, troubles dont il attribue la responsabilité au gouvernement Lesage qui, dans le temps, "a supposément contrôlé la révolution tranquille". Il a souligné que ces troubles se reflétaient sur l'église, la famille, le gouvernement, les écoles, le syndicalisme, les services publics, l'agriculture, et tout ça se passe sous les yeux de 101 députés".

"On a lutté pendant un mois dans Johnson, et on a réussi à recueillir 8,100 votes", a-t-il déclaré en laissant entendre que le même phénomène pouvait bien se répéter dans le comté de Shefford. "Il faut battre les rouges, car, a-t-il expliqué, c'est le gouvernement le plus déchu que je connaisse depuis le Confédération".

Enfin, dans son langage imagé, il a expliqué: "C'est pas la pesanteur d'une masse qui compte, c'est plutôt la "swigne" qu'il y a dans la manche", au grand plaisir de ses partisans.

Après avoir rappelé une anecdote qui, dans

le ton de M. Bellemarre,

des deux centrales avaient fait la grève de trois à cinq semaines à l'été de 1970 pour obtenir l'égalité des salaires entre tous les métiers et toutes les régions.

Par ailleurs, M. Bellemarre ne semble pas avoir apprécié outre mesure les dépenses faites par le parti au cours des dernières élections générales. "L'argent est un maître, mais il ne faut pas devenir son esclave".

Pensée de 1975
Relevant des propos que certaines personnes auraient pu prononcer, à savoir ce que le vieux routier de la politique provinciale peut bien avoir à apporter à

Il est fatigué, corrompu et usé ce gouvernement de petite journée mais de gros salaire, a-t-il poursuivi. Ils font les mêmes erreurs que nous

Dans la même optique, M. Bellemarre a soutenu que "le gouvernement a

C'est d'ailleurs sur ces dernières paroles qu'il a exhorté son auditoire, et en particulier les dames qu'il a d'ailleurs comparée aux étoiles du ciel, à se lancer à fond de train pour faire de l'Union nationale une force de premier ordre.

Rétrospective
Il serait superflu de noter qu'un silence religieux a plané dans l'auditoire lorsqu'il s'en est pris, d'une voix tonitruante, aux "maudits ramasseurs de couronnes" qui étaient présents lors de l'Union nationale remportant victoire sur victoire, dans le passé, "pour nous monter au ciel quand on gagnait,

Bourdon nie que les ferrailleurs se servent du stade olympique comme puissant moyen de pression

QUEBEC (PC) — Le président de la CSN-Construction a nié hier que les ferrailleurs se servent du stade des Jeux Olympiques comme d'un otage dans leur lutte pour l'indexation des salaires au coût de la vie.

des deux centrales avaient fait la grève de trois à cinq semaines à l'été de 1970 pour obtenir l'égalité des salaires entre tous les métiers et toutes les régions.

Il a révélé que les représentants des 19 syndicats qui avaient participé à la rencontre de la journée avaient décidé de poursuivre leur lutte pour obtenir l'indexation des salaires.

Au cours d'une conférence de presse tenue à l'issue d'une réunion des 19 syndicats régionaux de la construction affiliés à la CSN, M. Michel Bourdon a affirmé que les ferrailleurs n'avaient pas obéi à un ordre de la CSN-Construction en se mettant en grève après avoir formé un front commun entre les travailleurs de la CSN et de la FTQ. "Les ferrailleurs font ce qu'ils pensent devoir faire", a-t-il dit, affirmant qu'on ne pouvait tenir les ferrailleurs responsables du fait que le stade coûtera \$350 millions au lieu des \$70 millions prévus.

Il a admis que d'après leur calcul le "coussin" qu'on pouvait disposer dans la construction du stade olympique était "très restreint sinon inexistant". Mais les calculs de la CSN sont basés seulement sur les données que la centrale possède, a-t-il souligné.

Des représentants de tous les syndicats s'efforceront au cours des prochains jours de rencontrer leur député pour leur "exposer leur opposition irréductible aux deux taux de salaire ou à une diminution du rôle des délégués de chantier".

"S'il existe encore des problèmes dans la construction, c'est parce qu'après huit mois de conflit le Gouvernement n'a pas encore jugé bon de rapprocher les parties en vue d'une entente, a-t-il dit.

L'égalité des salaires dans toutes les régions de la province a été probablement le seul avantage réel que les travailleurs de la construction ont retiré du décret sur la construction, a dit M. Bourdon.

M. Bourdon craint que le gouvernement obtienne des employeurs la réouverture des conventions de travail pour permettre l'indexation des salaires en accordant en échange l'abolition du poste de délégués de chantiers.

Il est fait de dire que 50,000 travailleurs de la construction sont en grève, a dit M. Bourdon qui situe le nombre des grévistes entre 2,000 et 3,000.

Les syndicats vont se battre contre cet arrangement, a-t-il dit, ajoutant qu'il était possible d'améliorer la clause du décret touchant les délégués de chantier sans abolir ce poste.

Le cas échéant, nous sommes prêts à faire à nos membres des recommandations précises," a-t-il dit.

Les grévistes se résument à quelques milliers de ferrailleurs à Montréal et à quelques hommes de ligne du nord de la province.

C'est M. Marcel Pepin lui-même, le président de la CSN, qui sera mardi le porte-parole de la CSN-Construction devant la Commission parlementaire de la main-d'oeuvre qui tentera de trouver une solution au conflit.

Le cas échéant, nous sommes prêts à faire à nos membres des recommandations précises," a-t-il dit.

Actuellement, il y a plus de repreneurs que de grèves," a-t-il dit.

Il a admis que les travailleurs de la construction étaient alarmés par les rapports voulant que le gouvernement s'apprete à utiliser les "pouvoirs dictatoriaux" que lui confère la loi 201 pour décréter une indexation limitée aux chantiers de Montréal et à quelques chantiers industriels dans le reste de la province.

Il a rappelé que 40,000 travailleurs

Incendie du Métro 74 recommandations pour éviter une autre tragédie

MONTREAL (PC) — Le commissaire Roger Lagade a confirmé, mercredi, que l'éclatement d'un pneu a été la cause de l'incendie du 23 janvier 1974, à la station de métro Rosemont.

hypothèse: très tôt le 23 janvier, après la mise en service de la rame numéro 16, "Il est hautement probable" que le pneu a accusé une fuite d'azote attribuable à une cause inconnue, provoquant une élévation progressive de la température, et le décollage de la semelle interne. Peut-être la mise à nu de la carcasse métallique de renforcement fut-elle ensuite provoquée par une rupture sous l'influence d'un objet hétéroclite égaré sur le rail porteur en béton.

en caoutchouc, dont la capacité de rétention thermique est très élevée, s'enflamma, le feu se communiquant ensuite aux matériaux combustibles voisins: câbles, plancher de bois, parois internes.

Cet incendie a détruit neuf wagons et causé des pertes évaluées à \$3.2 millions. Quelque 900 voyageurs ont dû être évacués, dans un tunnel rempli de fumée.

Les enquêteurs font aussi état d'une cause résultante: "absence de moyens efficaces pour éteindre le début de l'incendie du pneu". Le caoutchouc est d'autant plus difficile à éteindre qu'il met du temps à s'allumer.

Et l'incendie se propagea ensuite, pour deux raisons: retard involontaire des pompiers, mais, surtout, caractéristiques très inflammables de certains matériaux incorporés aux voitures.

En rendant son rapport public, le commissaire a fait 74 recommandations. Il a signalé, en particulier, la présence dans les wagons de matières extrêmement inflammables, dont les émanations, sous l'effet de la chaleur, sont toxiques.

Pour ce qui est de l'éclatement du pneu, les enquêteurs ont émis cette

Et l'incendie se propagea ensuite, pour deux raisons: retard involontaire des pompiers, mais, surtout, caractéristiques très inflammables de certains matériaux incorporés aux voitures.

LA GROSSE VENTE

Notre GROSSE VENTE... ce sont de GROSSES VALEURS sur de la marchandise de PREMIERE QUALITE... à des prix convenant à VOTRE BUDGET.

Serta

SUPPORT EN METAL, TEL QU'ILLUSTRE, AUSSI DISPONIBLE SI DESIRE

ENSEMBLE MATELAS-SOMMIER "Ortho-Rest" de 54"

Confort et beaux rêves grâce à ce matelas à ressorts spiraux, recouvert d'un résistant courtin velouté à motif floral 100% Viscose-Rayonne et rembourré de plusieurs couches de feutre blanc. Sommier-boite appareillé de support parfait inclus.

SPECIAL \$99.95 POUR LES DEUX

TELE PORTATIF 12"

Un pratique compact pour la maison et les voyages. Peut fonctionner dans l'auto à l'aide d'un adaptateur. Transistorisé à 100% avec mise au point permanente. Ecran teinté noir. Joli boîtier noir à bordure argentée.

SPECIAL \$149.95

HITACHI

MOBILIER DE SALON 2 mex

Un duo superbe et confortable, style "Tuxedo", recouvert de 100% Polypropylène aux attrayantes mailles multicolores entrelacées. Sofa de 89" et fauteuil appareillés, avec coussins réversibles et appuis-bras bien rembourrés, ressorts non-affaissants sur cadre de bois dur. Accessoires appareillés tels qu'illustrés aussi disponibles à prix de vente.

SPECIAL \$399.90

Findlay

REFRIGERATEUR sans givre

Celui-ci, de format familial, fournit un vaste rangement. Congélateur à zero degré d'une capacité de 126 lb. 2 hydrateurs. Tablettes ajustables à 10 positions. Support pour 24 œufs et beurrier réservé. Disponible de couleur or moison pour \$10 de plus.

SPECIAL \$419.95

Westinghouse

SÉCHEUSE AUTOMATIQUE

Séchage uniforme grâce au mode de séchage "cross-vent" (flot d'air balancé). Cuvette lisse, fine porcelaine. Période de refroidissement pour "lavez portez". Filtre à charge facile d'accès. Disponible de couleur or ou avo-cat pour \$10 de plus.

SPECIAL \$219.95

Regent

CHAÎNE STEREO complète avec enregistreuse

Enregistrez directement de la radio AM-FM, du changeur automatique BSR ou de votre voix en stéréo. 2 micros pour l'enregistreuse de cartouche 8 pistes, 4 haut-parleurs. Inclus: Support rotatif, fini noyer, avec rangement.

SPECIAL \$299.95

Woodhouse

COMPTÉ

174, RUE PRINCIPALE 372-3317

LIVRAISON ET MISE EN PLACE GRATUITES

Woodhouse

LIVRAISON ET MISE EN PLACE GRATUITES

AVEC UN COMPTÉ WOODHOUSE C'EST PLUS FACILE DE MAGASINER — NOUS FINANÇONS NOTRE CRÉDIT